

UNIVERSITE  
DE TOULOUSE  
LE MIRAIL



**Gautier Julien**

**Master 2: Management action publique et entreprises**

**Pourquoi l'offre de vacances enfants est-elle si peu  
utilisée au comité d'établissement TSA?**

**Etude des pratiques de vacances des salariés de  
l'entreprise TSA et de leurs enfants**

**Stage réalisé au comité d'établissement TSA à l'entreprise Thales Group à Brest sous le  
tutorat de Monsieur Lastennet Stéphane et l'encadrement de Monsieur Simoulin Vincent**

**Soutenance prévue à Toulouse le lundi 26 septembre 2016**

## **Chapitre 1 - Présentation de l'ensemble du travail :**

➤ **1. Résumé du travail accompli pendant la durée du stage :**

➤ **2. Détail du sommaire :**

➤ 2.A Découpage en chapitres :

Le travail sera organisé et restitué sous sept grands chapitres :

Chapitre 1 - Présentation de l'ensemble du travail

Chapitre 2 - Introduction au sujet, cadres théoriques et méthodologie

Chapitre 3 - Diagnostic organisationnel

Chapitre 4 - Présentation des résultats

Chapitre 5 - Analyse des données

Chapitre 6 - Conclusion: éléments à retenir et réflexion critique

Chapitre 7 - Préconisations proposées

➤ 2.B Détail des chapitres :

Chapitre 1 – Présentation de l'ensemble du travail :

➤ **1. Résumé du travail accompli pendant la durée du stage :**

➤ **2. Détail du sommaire :**

➤ 2.A Découpage en chapitres :

➤ 2.B Détail des chapitres :

➤ **3. Rappel du premier sujet proposé :**

- 3.A Analyse du contexte et première proposition d'étude :
- 3.B Premières hypothèses, problématique et questionnements :
- 3.C Justification du passage au nouveau cadre d'étude :

## Chapitre 2 – Introduction au sujet, cadres théoriques et méthodologie :

- **1. La commission LEA, le "second commanditaire" :**
- 1.A Présentation du commanditaire et identification du problème :
- 1.B Le comité d'établissement: un rôle dans l'entreprise assuré par différentes composantes :
- 1.C La commission LEA : identification d'un besoin :
- **2. La commission LEA, fonctionnement, objectifs et difficultés rencontrées :**
- 2.A Présentation de l'offre LEA :
- 2.B Personnel impliqué, présentation des activités et répartition des tâches :
- 2.C Une organisation régie par des règles et des contraintes :
- **3. Problèmes rencontrés, éléments de réponse et justification :**
- 3.A Récapitulatif des problèmes rencontrés :
- 3.B Résultats d'une étude menée auprès des salariés sur les activités sociales et culturelles :
- 3.C Comment aborder le problème et pourquoi :

- **4. Cadres théoriques en lien avec l'étude :**
- 4.A Présentation des hypothèses de départ :
- 4.B Présentation de deux études sociologiques sur la thématique des colonies de vacances :
- 4.C Mobilisation de concepts et mise en relation avec le terrain d'étude :
- **5. Méthodologie employée, présentation et justification :**
- 5.A Usage du questionnaire et de la méthode quantitative :
- 5.B Usage des entretiens et de la méthode qualitative :
- 5.C Mise en place d'observations :
- 5.D Comment mettre en lien ces données et leur donner de l'intérêt pour l'étude :

### Chapitre 3 – Diagnostic organisationnel :

- **1. L'évolution des activités de l'entreprise et de la population salariée :**
- 1.A Le passage d'une population ouvrière à une population d'ingénieurs :
- 1.B Adaptations du comité d'établissement à cette nouvelle population :
- **2. Les évolutions de la commission LEA :**
- 2.A L'ASPEP première commission pour les enfants, un fonctionnement interne :
- 2.B Le passage de l'ASPEP à la commission LEA :
- 2.C Bilan actuel et orientations à venir :

## Chapitre 4 – Présentation des résultats :

### ➤ **Thématique 1 - Vacances : pratiques et représentations :**

➤ 1. Introduction :

➤ 2. Présentation des données :

### ➤ **Thématique 2 - Rapport des salariés et de leurs enfants à l'offre LEA :**

➤ 1. Introduction :

➤ 2. Comment l'offre LEA et les séjours de vacances organisés sont ils perçus par les répondants :

➤ 3. Pratiques faites de l'offre LEA et des séjours de vacances organisés :

➤ 4. Attentes des répondants vis à vis de l'offre de vacances LEA :

### ➤ **Thématique 3 - Les pratiques de vacances en famille et l'influence du cadre familial :**

➤ 1. Introduction :

➤ 2. La relation parent enfant dans le domaine des vacances :

➤ 3. Organisation entre vacances familiales et séjours de vacances organisés :

➤ 4. La famille, des repères pour les parents et les enfants :

### ➤ **Thématique 4 – Les organismes de proximité, des concurrents aux séjours de vacances organisés :**

- 1. Les structures sportives et les centres aérés, une nouvelle dynamique :
- 2. Le remboursement de l'offre LEA du comité d'établissement alimentant les pratiques de loisirs en extérieur :

## Chapitre 5 – Analyse des données :

- 1. Introduction, explication du protocole d'analyse (reprise des thématiques) :
- 2. Analyse des données de la thématique 1 : Vacances, pratiques et représentations :
- 3. Analyse des données de la thématique 2 : Rapport des salariés à leurs enfants et à l'offre LEA :
- 4. Analyse des données de la thématique 3 : Les pratiques de vacances en famille et l'influence du cadre familial :
- 5. Analyse des données de la thématique 4 : Les organismes de proximité, des concurrents aux séjours de vacances organisés :

## Chapitre 6 – Conclusions :

- 1. Résultats de l'enquête :
- 1.A Rappel des principaux résultats, que faut-il retenir :
- 1.B Comment les données sont-elles venues conforter ou invalider les hypothèses de départ :
- 2. Une étude pour proposer des axes de recherche :
- 2.A Réflexion critique sur le travail fourni et la méthodologie :
- 2.B Axes de recherche à retenir pour une future étude :

## Chapitre 7 – Préconisations :

- 1. Traduction des résultats en préconisations :

Une dernière partie qui n'est pas un chapitre sera consacrée aux références bibliographiques et viendra conclure le mémoire...

### ➤ 3. Rappel du premier sujet proposé :

#### ➤ 3.A Analyse du contexte et première proposition d'étude :

Il paraissait nécessaire avant de présenter l'étude et ses résultats de faire un rappel sur le premier sujet d'étude qui avait été proposé et d'expliquer comment le basculement vers le second s'est fait. Il n'y avait pas eu beaucoup de contacts avec le commanditaire avant l'arrivée sur le terrain et le début du stage, nous nous étions vu à deux reprises, une première rencontre avec les salariés du comité d'établissement et une seconde pour la signature de la convention. Nous avons également eu quelques échanges téléphoniques, c'est d'ailleurs par ce biais que la demande de stage avait été effectuée. J'avais choisi de concentrer mes recherches sur les comités d'établissement avec l'idée de faire une étude dans le domaine des activités sociales et culturelles pour les salariés. Le comité d'établissement de Thales system aéroportés (TSA) ayant été le premier à me répondre favorablement et assez rapidement, le lieu de stage avait été trouvé.

Les quelques échanges avec le commanditaire et les salariés avaient été l'occasion de recueillir des informations de contexte et de la documentation notamment les résultats d'une enquête menée auprès des salariés sur les activités sociales et culturelles. Les informations de contexte concernaient principalement une évolution de la population salariée qui a vu son nombre d'ouvriers diminuer progressivement au profit d'une arrivée massive d'ingénieurs. Cette évolution, conséquence directe du passage d'une politique de production à de la sous-traitance a eu des effets directs sur la fréquentation des activités sociales et culturelles. J'apprenais aussi par les résultats de l'enquête menée en 2015 que les salariés sont en demande de prestations plus coûteuses et qu'ils sont par exemple prêts à mettre plus d'argent pour des voyages plus "prestigieux". Le taux de retour des

questionnaires à hauteur de seulement 15% posait l'hypothèse d'un faible intérêt des salariés pour le comité d'établissement et ses activités proposées.

Le premier cahier des charges proposait un sujet sur le rapport des salariés, l'étude aurait eu comme finalité d'apporter un bilan des différents usages des salariés pour comprendre leurs attentes et leurs besoins et comment le CE pouvait venir y répondre. Cette proposition venait en écho avec les constats du commanditaire à savoir une population salariée en mutation depuis des années avec d'autres moyens financiers et des attentes différentes.

➤ 3.B Premières hypothèses, questionnements et problématique :

Ce sujet du rapport des salariés au comité d'établissement devait être travaillé à partir de la problématique suivante : Comment le comité d'établissement doit-il procéder et adapter son offre afin de venir répondre aux attentes de cette nouvelle population?

Il est important de préciser que cette problématique a été choisie en fonction des informations disponibles avant le début du stage et du discours du commanditaire. Ce dernier ayant mis en avant ce changement de population, cela paraissait être l'information de contexte la plus importante et déterminante. Les hypothèses de travail étaient les suivantes :

- Le changement de population a amené des attentes plus proches de la consommation à de la prestation.
- La connaissance des activités sociales et culturelles n'est pas la même pour tout les salariés
- Les salariés préfèrent faire des voyages et des activités de leur côté qu'en collectif

Ces hypothèses auraient eu pour but de dresser des typologies d'usage en précisant si cela venait répondre à un besoin, à du loisir etc, mais aussi des typologies de salariés pour comprendre lesquels viendraient par exemple faire des voyages en famille à l'extérieur ou d'autres des voyages avec l'entreprise et pourquoi?

Les questionnements visaient la connaissance des offres proposées chez les salariés, les usages qu'ils en font ainsi que leur cadre de vie pour comprendre pourquoi ils ont ces usages et pas d'autres.

➤ 3.C Justification du passage au nouveau sujet d'étude :

Le sujet du rapport des salariés aux activités sociales et culturelles avait été choisi et validé par le commanditaire, un travail de recherche documentaire et d'observation était entrepris dès les

premiers jours passés sur le terrain. Les activités sociales et culturelles sont réparties autour de quatre grandes commissions: les loisirs et vacances pour les adultes, la même chose mais pour les enfants, les activités sportives ainsi que les locaux sociaux comportant le prêt de matériel, les spectacles culturels etc. Les quatre salariés du comité d'établissement représentant ces quatre commissions avec la fonction d'assurer les inscriptions aux activités et de point de renseignement pour les salariés. Le premier mois sur le terrain avait été l'occasion de recueillir des statistiques de fréquentation et d'usage sur ce que propose le CE mais aussi de nombreux échanges avec les quatre salariés pour identifier les dysfonctionnements ou ce qui pouvait être amélioré.

J'avais pris part pendant ce premier mois à deux réunions, l'une avec la commission des loisirs et vacances pour adultes et l'autre avec la commission des loisirs et vacances pour les enfants. Ces réunions avaient été l'occasion de présenter mon travail aux bénévoles des commissions et ce que je pouvais apporter, elles avaient comme thème la proposition de voyages pour l'année 2017 avec un retour sur les voyages de 2015, moment très intéressant pour des observations et comprendre ce qui n'allait vraiment pas. La réunion concernant les vacances des enfants a été un déclic dans le sens où les membres de la commission ont clairement exprimé un problème et m'ont directement fait une demande. Il y'avait de nombreux questionnements sur les voyages à reconduire car la fréquentation était très basse depuis des années. Le problème était de savoir pourquoi il y'avait si peu de fréquentation et pour cela les bénévoles avaient proposé d'interroger les salariés qui n'avaient envoyé aucun de leurs enfants en séjour de vacances avec le comité d'établissement. Je décidais donc de changer de sujet après concertation avec l'équipe pédagogique ainsi que le commanditaire mais d'autres raisons m'y avait également poussé. Le sujet proposé au début pouvait être un sujet d'étude mais n'aurait rien apporté de plus au commanditaire qu'un diagnostic car il ne venait pas répondre à un vrai problème. Il était de plus trop vaste à traiter et peut être impertinent dans le sens où les vacances adultes, les loisirs enfants, les spectacles culturels ou tout ce qui peut être proposé par le comité d'établissement sont des domaines qui viennent répondre à des problématiques différentes. Il aurait été trop compliqué d'étudier l'ensemble et de regrouper les données sous une problématique. J'ai ainsi repris le cahier des charges pour proposer un nouveau cadre d'étude, de nouvelles hypothèses et cadres théoriques adaptés au sujet. Ce second sujet est en fait une prolongation du premier sur le rapport et les usages des salariés au comité d'établissement, mais sur un sujet ciblé : les vacances pour les enfants.

## **Chapitre 2 – Introduction au sujet, cadres théoriques et méthodologie :**

### **➤ 1 La commission LEA, le second commanditaire :**

➤ 1.A Présentation du commanditaire et identification du problème :

On parle ici de la commission LEA comme du second commanditaire car comme expliqué plus haut, c'est après un travail sur le terrain qu'un vrai besoin a été identifié puis en a découlé une seconde proposition d'étude. Cette première partie introductive va présenter les deux commanditaires ainsi que leur place respective dans le fonctionnement global du comité d'entreprise. Une partie sera également consacrée à la présentation du comité d'entreprise, ses fonctions ainsi que ses enjeux pour présenter le lieu du stage ainsi que son contexte.

Le tuteur du stage ou celui que j'ai nommé plus haut le premier commanditaire est le secrétaire du bureau du CE (comité d'établissement). Il occupe une position centrale et constitue avec trois autres personnes ce que l'on appelle le bureau du CE, ces quatre personnes sont désignés directement par le comité d'établissement. La seconde partie reviendra plus en détail sur le fonctionnement mais pour un premier aperçu, le comité d'établissement est composé d'un président et de quatorze membres avec sept titulaires et sept suppléants. Ces personnes sont élus par les salariés lors des élections professionnelles qui ont lieu tout les trois ans. Le comité d'établissement définit la politique générale en matière d'activités sociales et culturelles et désigne ensuite sept de ses titulaires pour la mettre en oeuvre et constituer ce bureau: un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier et un trésorier adjoint. Le secrétaire du bureau du CE est le seul titulaire à plein temps parmi les quatre, les trois autres représentants cités plus hauts ont un nombre d'heures à assurer plus restreint et leur principale activité demeure dans d'autres fonctions dans l'entreprise.

Pour le restituer dans le contexte, le secrétaire actuel a entamé son second mandat pendant mon stage sur la même fonction, il sortait d'un mandat de trois ans en avril 2016, date des élections professionnelles. Il sera plus intéressant de détailler les fonctions du secrétaire qui répondent aussi aux fonctions du bureau du CE dans la partie suivante.

Mon tuteur a été un bon interlocuteur pour l'identification du problème, son ancienneté dans le CE mais aussi dans l'entreprise ou il est salarié depuis ses dix huit ans m'a permis d'avoir accès à des informations de contexte sur les évolutions passées et les dysfonctionnements actuels. Ces informations ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise ainsi que la population salariée dont l'évolution est un des principaux axes de réflexion. La première proposition de travailler sur les usages des activités sociales et culturelles et de comprendre ce qui pouvait les déterminer se justifiait par une interrogation du commanditaire. Celui ci évoquait souvent lors de nos échanges avant le stage, que le CE avait du mal à anticiper et à sonder les attentes des salariés sur leurs envies de vacances et de loisirs. Les salariés avaient en effet déclaré qu'ils étaient prêts à mettre plus d'argent pour des voyages plus prestigieux. Le commanditaire me confiait que de plus, les activités collectives du CE ont disparues au profit de la montée d'activités plus individuelles, un

changement selon les différents discours qui serait dû au passage d'une population ouvrière à une population ingénieure.

L'identification du problème a été appréhendée autour du discours du commanditaire comme étant une méconnaissance des attentes des salariés vis à vis de certaines activités notamment des voyages. Le comité d'établissement ayant pour vocation une équité entre les salariés, le commanditaire m'avait confié qu'à terme, il aimerait faire partir sur des destinations coûteuses tout les salariés et pas seulement les plus hauts salaires. Le comité d'établissement en plus de l'équité entre les salariés a l'objectif de se faire rencontrer les salariés lors d'activités ou de voyages. Ces tendances plus individuelles observées lors des dernières années selon le commanditaire ont posé la question de l'application de cette politique à la population salariée. Nous reviendrons sur ces questions dans l'étude dans la partie du diagnostic organisationnel.

➤ 1.B Le comité d'établissement : un rôle dans l'entreprise assuré par différentes composantes :

Cette partie sera consacrée à la présentation du lieu du stage : de l'entreprise d'abord puis du comité d'établissement : sa place, son intérêt, ses fonctions et ses objectifs.

L'entreprise où j'ai été embauché comme stagiaire se nomme Thales et se situe dans la région de Brest en Bretagne. Le site de Brest est en fait un maillon d'un ensemble car Thales est un groupe international possédant des antennes dans cinquante six pays avec un total de soixante deux mille salariés. Le groupe sert et travaille dans cinq grands marchés: l'aéronautique, l'espace, le transport terrestre, la sécurité et la défense, Thales fournit à part égale le civil et la défense (l'état français).Le site de Brest est le quatrième acteur industriel de la ville, il y est implanté depuis 1963 et compte plus de 1650 collaborateurs dont plus de soixante pourcent d'ingénieurs répartis dans trois sociétés: Thales Systèmes Aéroportés, Thales Underwater Systems et Thales Services. La première société travaille sur des systèmes de surveillance maritimes aéroportés et de guerre électronique pour du naval et des avions de combat, la seconde (TUS) travaille dans les domaines de la guerre des mines et dans la détection sous marine pour des bâtiments de surface et les sous marins. La dernière Thales services est spécialisée dans les systèmes d'informations critiques à haut niveau pour les grandes entreprises. Thales Group est une grosse firme travaillant pour des enjeux d'ordre international et dans des domaines de hautes technologies. Cette activité conséquente et importante permet à la firme de développer de nombreux accords de coopération et d'accueillir de nombreux stagiaires et contrats de professionnalisation, activité favorisée entre autres par une masse salariale très importante. La loi oblige les entreprises possédant un comité d'établissement d'accorder un pourcentage de la masse salariale à hauteur de 2,5% pour le développement de ses activités. La mise

en place d'un comité d'établissement est rendue obligatoire dès lors qu'une entreprise emploie plus de cinquante salariés pendant douze mois consécutifs.

Le comité d'établissement de Thales Systemes Aéroportés sera présenté sur deux grands points: sa configuration puis ses fonctions pour terminer sur le volet qui nous intéresse, celui des activités sociales et culturelles.

Il est utile de préciser en premier lieu que le comité d'établissement fonctionne à travers des règles de représentativité par exemple, des règles budgétaires mais que les orientations restent dépendantes de la politique qui va être mise en place, celle ci dépendant du syndicat majoritaire. Ces syndicats sont plusieurs dans l'entreprise et ils sont composés de salariés qui y ont accès selon leur bon vouloir. Le comité d'établissement se compose de différentes commissions utiles à l'entreprise recensant plusieurs élus de différents syndicats élus sur un principe démocratique.

Nous en avons parlé plus haut, des élections professionnelles ont lieu tout les trois ans pour élire la délégation du personnel, le comité d'établissement se compose de cette délégation élue, d'un président qui est lui membre de droit, ainsi qu'un représentant syndical pour chaque organisation désigné par le personnel. Le président et la délégation du personnel constitué de sept titulaires et sept suppléants élus désignent quatre titulaires pour constituer le bureau du CE. Pour le dire de manière plus simple le comité d'établissement va définir la politique générale du CE en matière d'activités sociales et culturelles et le bureau du CE va mettre cette politique en application. Ce même bureau va avoir des salariés directement sur le terrain qui vont être les référents des grandes commissions à travers lesquelles vont se mettre en place les activités sociales et culturelles. Ces salariés sont au nombre de quatre et représentent chacun une commission, elles sont au nombre de quatre : la commission Loisirs Vacances (vacances pour les adultes), la commission LEA (loisirs enfants adolescents), l'association ADK (le sport pour les salariés) ainsi que les locaux sociaux regroupant les commissions de prêt de matériel en tout genre et les évènements culturels dans l'entreprise. Ces salariés ont les fonctions de passer les informations aux salariés, de gérer les inscriptions aux activités et d'alimenter le contact avec les bénévoles dans les différentes commissions, ces bénévoles sont le dernier maillon de l'organisation du CE. La proposition de voyages pour les salariés, pour leurs enfants, la gestion du prêt de matériel, de livres, toutes ces prestations correspondent à la mise en place de la politique du CE dans l'entreprise et ce sont des salariés bénévoles qui en assurent le fonctionnement. La commission Loisirs vacances par exemple fonctionne de la sorte, des réunions se tiennent entre les bénévoles qui vont élaborer un catalogue de voyages pour les salariés et font ensuite une proposition de budget. Le ou la salarié(e) responsable de la commission Loisirs vacances est aussi présente à ces réunions pour assurer un suivi de l'activité, une répartition des tâches et un relais avec le bureau du CE. C'est le bureau du CE qui va ensuite valider ou non et présenter les propositions des bénévoles au comité d'établissement

pour la validation finale, celle de l'octroiement du budget. On peut préciser à ce propos que le budget total pour le fonctionnement des activités sociales et culturelles est de 2,5% de la masse salariale brute, c'est une dotation patronale.

Le fonctionnement du comité d'établissement si on le simplifie peut se résumer à quatre grandes composantes si l'on parle des activités sociales et culturelles. Il y'a le comité d'établissement qui décide de la politique, le bureau du CE qui met en place cette politique et qui pour ce faire a des gens sur le terrain avec le secrétariat du CE et les commissions de bénévoles. Cette politique qui profite aux usagers, les salariés qui sont aussi le premier maillon de cette organisation par le biais des élections professionnelles où ils ont choisi leurs représentants et donc leur politique sur un principe démocratique. Les activités sociales et culturelles sont un des deux volets du CE, le second volet est économique et concerne la bonne marche de l'entreprise.

Le comité d'établissement a un rôle de gestion pour le volet social et un rôle consultatif pour le volet économique. Il doit obligatoirement être informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche de l'entreprise. Le comité d'établissement doit pour cela analyser et exploiter au mieux les informations reçues lors des réunions et intervenir lorsque les décisions de la directions peuvent amener des contraintes. La partie emploi et formation s'ajoute à ce rôle consultatif pour améliorer au mieux les compétences des salariés et de suivre leur évolution dans l'entreprise. Le CE est ainsi consulté sur des thèmes comme la restructuration juridique et économique de l'entreprise, les plans annuels de formation, les mutations et les transferts de personnel, ou encore la politique de recherche et de développement de l'entreprise. Il faut préciser que le CE a des informations obligatoires à livrer, que ce rôle consultatif implique un travail conséquent et une rigueur mais que le CE a un pouvoir de décision quasiment inexistant.

Il ne sera pas possible de trop s'attarder sur le volet économique car l'étude porte sur une commission en particulier donc au domaine social. Une présentation du comité d'établissement, de son organisation et de ses fonctions était nécessaire avant de présenter la composante qui nous intéresse. Les jeux d'acteurs et les relations entre eux sont nombreux et variés dans le système du comité d'établissement, certaines ont des conséquences directes sur le fonctionnement de la composante dont il sera question: la commission LEA.

➤ 1.C La commission LEA : identification d'un besoin :

La commission LEA (Loisirs Enfants Adolescents) est la commission du comité d'établissement qui propose des activités, des vacances et des avantages pour les enfants des salariés. Cette composante sera présentée en détail dans la partie suivante. Le fait de parler d'un second commanditaire a un début d'explication dans la partie " 3.C Justification du passage au nouveau

sujet d'étude ". Le premier sujet proposé comme justifié plus haut était trop vaste à traiter et ne venait pas répondre à un vrai besoin ou une vraie problématique. C'est après un mois de travail et d'observation sur le terrain en découvrant les composantes du comité d'établissement, en échangeant avec les différents acteurs, en assistant à des réunions que l'identification d'une problématique est arrivée. Le commanditaire m'avait fait part d'interrogations sur comment adapter les activités sociales et culturelles à une population salariée chez laquelle on observe des mutations. Ce second sujet est un prolongement du premier en reprenant les mêmes problématiques et en les appliquant sur un cas précis : celui des vacances des enfants et pourquoi elles ne fonctionnent pas? C'est lors d'une réunion avec la commission LEA où je me présentais ainsi que mon travail, que le besoin a été formulé. Le constat dressé pendant cette première réunion était que sur l'année 2015 et le début de l'année 2016, les statistiques de fréquentation avaient été très faibles, environ 15% des enfants concernés par l'offre sont partis en vacances avec LEA au moins une fois dans l'année. Cette réunion était la première d'une série destinée à élaborer le catalogue de vacances pour l'année 2017, mais devant cette faible affluence, les interrogations abondaient vis à vis des attentes des salariés et de leurs enfants. Les bénévoles de la commission m'ont alors demandé de mener l'enquête auprès des salariés pour comprendre pourquoi ils utilisaient si peu les colonies de vacances. J'ai ainsi retravaillé le cadre d'étude, les hypothèses en fonction de ce que j'avais pu observé et avoir comme informations de contexte pour leur proposer une problématique:

- Si les salariés utilisent si peu les colonies de vacances, qu'est-ce qu'ils privilégient pour leurs enfants et pourquoi?

Cette problématique posait aussi la question de la place de l'offre LEA dans leurs pratiques de vacances, on pouvait se demander si les gens utilisaient d'autres prestations à la place des colonies et à ce moment là, est-ce que les autres prestations LEA viennent alimenter ces pratiques. Un exemple concret serait un enfant qui a l'habitude d'aller en centre aéré pendant les vacances avec un chèque CESU qui peut être utilisé pour une inscription en centre aéré.

C'est à la suite de cette demande que la démarche a été revue pour une proposition d'étude adaptée à un besoin et aux objectifs du stage.

➤ **2. La commission LEA, fonctionnement, objectifs, difficultés rencontrées :**

➤ 2.A Présentation de l'offre LEA :

La commission LEA (Loisirs enfants Adolescents) est la composante du comité d'établissement qui propose du loisir, des vacances ainsi que des avantages pour les enfants du personnel. Les salariés doivent être inscrits au comité d'établissement et présents aux effectifs de Thales Systemes Aéroportés à la date limite de l'inscription. Le comité d'établissement fournit des aides financières pour certaines prestations, ces aides sont calculées selon le quotient familial qui dépend directement du revenu fiscal de référence calculé selon le revenu du foyer. Les salariés sont ensuite classés par tranches de référence allant de la une à la six, pour déterminer le montant de leur aide.

Récapitulatif de l'offre LEA :

L'offre LEA peut se résumer à deux packs d'offres, le salarié a le choix entre un pack qui comprend seulement un séjour proposé par l'entreprise et un second pack qui comprend une multitude de choses. Le second pack est un pack cumulable dans le sens où les prestations et avantages peuvent être tous pris. Ce pack comprend des bons cadeaux, de l'aide financière pour le diplôme du Bafa mais surtout du remboursement sur une activité régulière ou un séjour agréé. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce principe de remboursement qui est un des axes de réflexion pour l'étude. Ce qu'il faut retenir par rapport à ces deux packs d'offres, c'est qu'à partir du moment où le salarié choisit une prestation dans le second pack, il n'a plus le droit d'inscrire son enfant à un séjour de l'entreprise. Les prestations ont aussi été choisies pour qu'à tout âge, un enfant puisse bénéficier d'une offre du CE

Premier pack :

--> Un séjour du catalogue LEA du CE (accessible aux enfants entre 8 et 16 ans)

Second pack :

--> Des bons cadeaux d'une valeur de 50 euros (accessible aux enfants entre 8 et 14 ans)

--> Des bons cadeaux d'une valeur de 80 euros (accessible aux enfants entre 0 et 7 ans)

Ces bons cadeaux sont utilisables dans des magasins et sont mis en place généralement à la période de Noël.

- > Un abonnement magazine (accessible aux enfants entre 0 et 18 ans)
- > Un remboursement d'activité régulière, par exemple sur une activité sportive à l'année (accessible aux enfants entre 0 et 16 ans jusqu'à 100 euros)
- > Une aide financière pour le diplôme du BAFA (accessible aux enfants entre 17 et 19 ans)
- > Un remboursement sur un séjour agréé (accessible aux enfants entre 5 et 18 ans)
- > Un séjour non subventionné (accessible aux enfants entre 8 et 16 ans)

**Le séjour non subventionné correspond à un séjour du catalogue, c'est la seule offre cumulable avec le premier pack donc le séjour subventionné catalogue, le salarié a la possibilité d'inscrire son enfant à deux séjours différents avec LEA mais seul le premier sera subventionné.**

Le salarié a le choix entre ces deux packs d'offres et doit voir où est son intérêt et celui de ses enfants car si par exemple il choisit de rembourser la licence de football de son fils qui pratique ce sport pendant l'année, il ne pourra pas l'envoyer sur un séjour de vacances du catalogue LEA. Les séjours proposés sont présentés par le biais d'un catalogue, les salariés viennent une fois par an chercher deux catalogues: celui présentant les vacances pour les adultes et celui pour les vacances enfants. Ils doivent ensuite remplir une feuille d'inscription pour préciser l'ordre de leurs choix. Cette première partie introductive était destinée à présenter l'offre, nous reviendrons sur les autres contraintes auxquelles sont soumis les salariés pour le choix des prestations.

#### ➤ 2.B Personnel impliqué, présentation des activités et répartition des tâches :

La commission LEA a une partie de son fonctionnement qui est déjà inscrit dans le fonctionnement du comité d'établissement avec des délais à tenir, un budget à cadrer, des axes politiques. Le personnel impliqué dans la commission LEA doit travailler en fonction de ces règles, c'est ce que l'on appellera le fonctionnement interne ou l'on se rapportera aux bénévoles de la commission et à la salariée du secrétariat CE en expliquant comment ils travaillent par rapport au cadre qui est donné.

Le fonctionnement interne peut être entendu comme la mise en application de la politique du CE sur le terrain, en l'occurrence la mise en place des activités sociales et culturelles pour les enfants.

Cette mise en application est assurée par le bureau du CE qui donne les orientations, c'est ensuite les salariés affiliés aux différentes commissions ainsi que les bénévoles les composant qui vont organiser et se répartir le travail sur le terrain. La secrétaire actuelle de la commission LEA qui est aussi une salariée du CE travaille dans le même bureau que le reste des salariés du secrétariat CE, c'est à dire les trois autres secrétaires des grandes commissions ainsi que le comptable autour duquel une partie de l'activité est centrée. Cette salariée est en tout premier lieu un point d'ancrage pour les questions des salariés et les diverses requêtes allant des inscriptions aux remboursements. Elle est le premier point de contact des salariés pour faire remonter les éventuelles informations aux bénévoles ou au bureau du CE. Elle recense de plus toutes les inscriptions et les remboursements qu'elle fait directement passer au comptable pour que les gens soient remboursés dans les meilleurs délais. Elle assure enfin le contact avec les différents prestataires pour l'organisation des séjours de vacances, et recueille les informations pour le suivi et l'organisation. Les bénévoles sont les autres acteurs de ce travail de terrain, ce sont des salariés qui prennent sur leur temps de travail pour travailler sur les séjours de vacances, ce sont aussi des parents dont la plupart des enfants fréquentent les séjours de vacances de l'entreprise. Un salarié peut demander à faire partie de la commission et être accepté après un vote à main levée. La commission s'est d'ailleurs reformée ces dernières années pour être suffisamment de membres, la commission Loisirs Vacances qui est le plus gros budget du CE ne rencontre pas ce problème. Les bénévoles se réunissent eux selon le besoin, le travail qu'il reste à accomplir et leur principale fonction est de trouver des séjours de vacances, de prendre contact avec différents prestataires pour énoncer leur besoin, voir ce qui est proposé et de fournir à une date limite un ensemble de séjours de vacances qui va être proposé aux salariés. La répartition des tâches que j'ai pu observer s'est faite par tranches d'âges, c'est à dire que les bénévoles se sont répartis en trois groupes de deux individus pour prendre contact avec des prestataires et proposer deux ou trois séjours sur la tranche d'âge proposée. J'ai d'ailleurs moi aussi proposé mes services pour de la prospection auprès d'un prestataire de séjour de vacances pour les enfants; ce qui m'a permis de mieux comprendre les problématiques que l'on peut rencontrer et les impératifs à respecter quand on propose un séjour de vacances au CE TSA. En ce qui concerne l'offre de vacances car c'est la prestation que l'étude va traiter, les objectifs et finalités étaient de proposer des séjours de vacances variés pour toutes les tranches d'âges concernées et abordables financièrement pour tous. Un autre objectif espéré est une fréquentation maximum sur les séjours proposés par le CE pour que les enfants des salariés puissent se rencontrer et renouveler l'expérience plutôt que d'aller faire un séjour en extérieur et se faire rembourser une partie. Le CE a mis en place une politique à cet effet : le remboursement sur un séjour extérieur est moins subventionné qu'un séjour proposé par l'entreprise, ce choix politique n'a pas les effets souhaités mais nous y reviendrons plus tard. Les finalités éducatives et pédagogiques n'étaient elles pas encore énoncées mais nous aurons occasion

d'y revenir dans la partie concernant le diagnostic organisationnel. Les vacances tiennent une place considérable dans l'offre pour les enfants car un des idéaux poursuivis est le fait que les enfants puissent se rencontrer en vacances et tisser des liens, ce qui est valable pour les autres activités proposées entre salariés. Le principal objectif reste que tout voyage soit accessible pour l'enfant de n'importe quel salarié peu importe ses revenus et que chacun puisse y trouver son compte.

➤ 2.C Une organisation régie par des règles et des contraintes :

La commission LEA a un fonctionnement défini au niveau du personnel impliqué, des prestations proposées, du budget accordé. Cette organisation reste néanmoins soumise à des contraintes extérieures, venant par exemple des salariés. La commission est soumise à certaines contraintes et doit trouver des moyens pour les confronter ou les contourner. Trois observations ont été menées pendant des réunions entre les bénévoles afin d'observer quelles difficultés ils pouvaient rencontrer et surtout comment y répondent-ils? Ce travail d'observation était l'occasion de nourrir la réflexion autour de la problématique et faire ressortir des éléments qui pouvaient avoir une incidence sur la faible affluence des séjours de vacances LEA.

Le CE avait une politique de centralisation au niveau des séjours de vacances organisés qui s'est arrêtée en 2011 avec la création de la nouvelle commission LEA. Cette ancienne politique sera détaillée dans la partie du diagnostic organisationnel, toujours est-il que ce qui a changé en 2011 c'est le passage de la centralisation à l'externalisation. Le CE a décidé de confier la gestion de ses séjours de vacances organisés à des organismes extérieurs car la gestion interne devenait trop compliquée. Les gros organismes de séjours de vacances pour les enfants ont généralement des sites internet présentant leur politique ainsi que leur offre et l'accessibilité notamment pour les comités d'entreprise. Le récapitulatif de ces offres peut être envoyé sous forme de catalogue si la commission émet une demande. J'ai commencé à me rendre compte que cette externalisation posait des problèmes en observant la secrétaire salariée échanger par mail avec les différents prestataires. Cette externalisation pose des problèmes dans le sens où les prestataires ont eux aussi des fonctionnements et des impératifs qui ne correspondent pas forcément avec ceux de la commission. Il était intéressant d'observer quel pouvait être les échanges entre le prestataire et les bénévoles. L'occasion m'avait été donnée d'observer une des réunions où un prestataire se déplaçait de Paris pour faire un compte rendu sur plusieurs séjours. Je savais à l'avance que cette réunion était attendue car plusieurs séjours coordonnés par cet organisme qui s'appelle Telligo avaient mal fonctionné, je me présentais à cette réunion avec l'idée d'observer sur quels points la commission voulait avoir des explications. La réunion avait lieu à quatorze heures après l'heure du repas, tous les bénévoles y étaient conviés ainsi que la secrétaire du comité. La réunion commence et c'est le

prestataire qui prend la parole en premier pour justifier des dysfonctionnements sur trois séjours. Le premier séjour abordé était un séjour d'une semaine sur le thème des soins aux animaux et le problème relevé est que les activités proposées sur le catalogue n'ont pas été respectées. Les encadrants sur ce séjour devaient être des gens compétents dans le domaine vétérinaire. Le prestataire justifie comme il peut ces incohérences car le souci ici est que les salariés du comité ont payé pour des prestations qui n'ont pas eu lieu. Le second séjour abordé présente des problèmes du même genre cette fois sur la conception d'un robot, un bénévole ayant envoyé son enfant sur le séjour relève le manque de compétences techniques des encadrants là encore qui devaient être spécialisées. Le troisième séjour lui a eu un souci de logistique avec des trajets trop longs et des temps d'activité réduits. Ces trois exemples illustrent un seul et même problème celui du manque de visibilité et d'informations dû à cette externalisation. La commission est dans une position de consommateur ou ils ne vont pas gérer les aspects logistiques comme le transport, le recrutement du personnel et font confiance à un prestataire pour ces questions de qualité. Le prestataire explique que le recrutement des animateurs est l'affaire du directeur du séjour qui n'appartient pas toujours à l'organisme, il explique aux bénévoles qu'il va essayer d'avoir des informations mais que la gestion d'une partie du séjour est aussi externalisée. L'externalisation sur les séjours de vacances cela peut se représenter par plusieurs systèmes autonomes qui n'ont pas toujours de contrôle les uns sur les autres. C'est une problématique pour la commission car si il y'a du mécontentement ou des dysfonctionnements, ils ne peuvent pas avoir directement des informations ce qui entraîne des hésitations à reconduire certains partenariats avec des prestataires externes. Le séjour sur le thème du métier de vétérinaire avait toujours bien fonctionné, il avait toujours été reconduit mais cette année il y'a eu un problème car les enfants n'ont pas pu avoir accès aux exploitations agricoles. Le prestataire avait justifié ce problème de la manière suivante pendant la réunion : "Le responsable du centre de vacances avait changé, il avait prévenu la directrice du séjour que les exploitations agricoles ne seraient pas disponibles mais c'est elle qui n'a pas fait remonter l'information". L'organisation d'un séjour de vacances repose sur la passation d'informations entre différents relais avant que l'information soit validée et que l'on puisse proposer au consommateur une prestation viable. Le séjour robotique où il était garanti que les encadrants auraient des compétences techniques pour fabriquer des robots n'avait pas fonctionné pour les mêmes raisons, le prestataire avait confié au directeur du séjour le recrutement des encadrants et ne pouvait certifier qu'ils étaient compétents. Cette réunion s'est déroulée en deux phases, il y'a eu la première avec les retours sur les séjours passés et les explications du prestataire, la seconde phase est un démarchage commercial où le prestataire présente les séjours à venir et les vend à la commission. Il y'a des choses que j'apprends dans les échanges, par exemple que l'organisme a une liste d'adresses de salariés de l'entreprise où ils envoient leur catalogue tout les ans. Le salarié de l'entreprise a en fait accès à une

sélection de séjours Telligo choisie par les bénévoles de la commission sur le catalogue; mais aussi à l'ensemble des séjours proposés par Telligo via le catalogue qu'ils reçoivent à leur domicile. Ces organismes qui sont des prestataires pour la commission LEA sont aussi en quelque sorte des concurrents puisque le salarié peut inscrire son enfant à un séjour hors catalogue et bénéficier d'un remboursement qui sera beaucoup moins avantageux. La présentation des séjours s'enchaîne et j'observe que les bénévoles posent beaucoup de questions sur un point qui semble poser problème: le transport. J'avais demandé à une précédente réunion pourquoi il n'y avait aucun séjour à la montagne en été car il me semblait que c'est un endroit où les activités ne manquent pas pour petits et grands. On m'avait répondu que les gens sont attachés au confort pendant les séjours et qu'ils demandent un transport rapide autant pour eux que pour leurs enfants. Le prestataire explique que les enfants de l'entreprise sont transportés avec des enfants allant sur d'autres séjours. Telligo organise beaucoup de séjours pendant les périodes de vacances et les transports sont organisés par ville. Ce point relevé très intéressant amène la discussion vers ce qui semble être le plus gros problème de la commission LEA, l'impossibilité d'anticiper sur la fréquentation des séjours. Il est important d'expliquer un autre point du partenariat liant cet organisme et la commission LEA. Les séjours de Telligo qui sont proposés sur le catalogue de la commission ne sont pas des exclusivités pour les salariés de TSA et sont aussi ouverts à d'autres publics. Le prestataire explique qu'il n'ont jamais annulé de séjour avec le CE de TSA mais que quand ils proposent un séjour, il faut qu'il y ait un quota minimum d'enfants ce que la commission LEA ne peut garantir. La problématique du transport évoquée lors de la réunion a aussi un lien direct avec ce problème d'anticipation. J'avais en effet effectué un travail de prospection sur des séjours et étais en contact direct avec un organisme pour développer un séjour de vacances. L'idée au final était de proposer des idées de prix et d'organisation à la commission. J'avais demandé des précisions sur un éventuel transport en car entre Brest et Paris pour réduire les coûts, mon interlocuteur m'avait répondu qu'il n'y avait pas de souci à condition qu'il y ait au moins trente enfants pour le remplir. Plusieurs informations se dégagent de cette première observation où je commençais à comprendre quels étaient les véritables problèmes. J'ai ensuite assisté à une autre réunion cette fois seulement entre les bénévoles où le but était de donner les grandes orientations pour l'année 2017.

Le début de la réunion est très animée, tout le monde donne son avis mais personne ne semble avoir d'avis tranché sur une question qui a été posée au début : Comment travaille-t-on et comment se répartit-on la charge de travail? Les hésitations sur cette question sont la conséquence directe de la méconnaissance de l'échantillon. Les séjours proposés par la commission LEA rencontrent une très faible affluence malgré leur diversité et leur attractivité. Le commanditaire m'avait fait part d'un autre souci avant le début de l'étude : les salariés de l'entreprise sont difficiles à sonder et les enquêtes déjà menées rencontrent un faible taux de réponse. Il est intéressant d'observer que chaque

acteur de la réunion a sa manière d'aborder le problème, j'ai trouvé intéressant de retranscrire des échanges pour les commenter directement :

Nous remplacerons ici les prénoms des bénévoles par des numéros :

#### Premier extrait et commentaires :

1 : Je pense qu'avant de proposer des voyages et de se demander pour qui on les propose, il nous faut un affichage clair, sous forme de fromage des tranches d'âges et du nombre d'enfants concerné. Il nous faut également et c'est le plus important, travailler sur un règlement intérieur, pour savoir comment on choisit nos séjours et quel est notre politique.

2 : Ce serait une idée, je pense qu'il faut aussi proposer cette année un séjour pour les jeunes de dix sept ans car ils ne sont pas inclus dans l'offre.

1 : On pourrait leur proposer un gros séjour pour les attirer, par exemple New York, et ce serait un séjour cadeau, on le présenterait comme le dernier séjour qu'ils peuvent faire avec le CE TSA.

2 : Il faudrait voir si la subvention qu'on accorderait pour ce séjour serait accepté par le bureau du CE.

Un autre problème est soulevé, l'absence de bases solides pour pouvoir travailler convenablement et savoir à qui on va proposer des voyages. La solution proposée pour inclure les dix sept ans dans l'offre est un symbole de la puissance financière du CE, l'idée va être de les attirer en leur proposant quelque chose de très attractif et de vendeur comme le dernier séjour qu'ils pourront faire avec le CE.

#### Second extrait et commentaires :

1 : Je pense qu'on pourrait laisser le CIE dans le catalogue et le concurrencer nous même par des offres aussi attractives.

2 : Les gens réclament une ouverture plus large au niveau du catalogue CIE, mais nous n'accorderons aucune subvention si le séjour n'est pas dans le catalogue.

3 : Il faudrait construire un catalogue concurrençant le CIE au niveau des périodes, des tranches d'âge et du prix.

Le CIE Thales est un organisme autonome qui propose des séjours pour l'ensemble des salariés de

Thales France, c'est à dire que les enfants des salariés de Brest peuvent partir en vacances avec les enfants des salariés du site de Paris par exemple. Ces séjours sont très réputés par leur attractivité mais le CE, pour pousser leurs salariés à fréquenter plutôt des séjours proposés par la commission et n'accorde aucune subvention pour l'inscription. Le catalogue CIE est envoyé aux salariés qui peuvent inscrire leur enfant à un séjour et bénéficier d'un remboursement, par contre c'est avec le CE TSA que l'inscription se fait et c'est à la secrétaire salariée LEA de faire les démarches. J'avais eu quelques échanges à ce propos avec des gens du CE qui disaient que par ce biais le CIE obligeait le CE à travailler avec eux. La tendance actuelle serait de se séparer du CIE car comme Telligo, une sélection de leurs séjours sont présents dans le catalogue.

### Troisième extrait et commentaires :

1 : Moi même je me pose des questions sur l'offre et son fonctionnement, je pense que pour pas mal de salariés ça doit être la même chose. Il arrive qu'on vienne te poser des questions sur le fonctionnement?

2 : Oui énormément.

1 : On pourrait afficher des informations directement sur le flash que sur le catalogue, je ne sais pas..

3 : Il va aussi falloir justifier ce séjour pour les dix sept ans et expliquer que les participants à ce séjour récupéreraient 800 ou 900 euros de subvention.

Il y a beaucoup d'interrogations sur la communication et la compréhension de l'offre par les salariés, la commission LEA propose beaucoup de choix et un seul choix peut directement le priver d'autres prestations. Ce troisième extrait révèle un autre problème rencontré par le CE en général et pas seulement la commission. Le commanditaire m'avait expliqué en prenant l'exemple des voyages que l'argent qui est injecté dans le CE, c'est l'argent des salariés et que ces derniers attendent une équité dans les prestations.

### Récapitulatif sur la seconde observation :

Les informations ressortant de cette observation indiquent que la commission LEA est en totale reconstruction, à la recherche de bases solides avant de pouvoir donner des orientations claires. Ces bases solides se traduiraient par un règlement clair et affiché pour la commission et les salariés dont découlerait le travail. Il faudrait aussi des supports visuels pour savoir à quel public on va s'adresser au niveau de l'âge pour savoir quels séjours on va proposer, il serait par exemple inutile de proposer

deux séjours pour les enfants entre onze et treize ans alors qu'ils ne sont qu'une quarantaine de concernés. Le problème de la visibilité de l'offre et des séjours a été abordé, il faudrait s'assurer que l'offre soit claire pour tout le monde et que les salariés puissent avoir le choix entre le catalogue LEA et autre chose mais que ce dernier soit plus attractif et intéressant.

Les observations menées au début de l'étude ont rendus compte de nombreuses interrogations se référant à une seule problématique : pourquoi les colonies de vacances ne marchent pas et comment les faire fonctionner? Ces interrogations doivent être rassemblées et hiérarchisées afin de voir lesquelles sont à travailler pour venir apporter une réponse au problème de départ.

#### Quatrième extrait et commentaires :

1 : Au niveau des délais de positionnement, ça ne va pas du tout il faut qu'on trouve une solution, les gens ne peuvent pas savoir en décembre quand ils auront leurs vacances d'été.

2 : En effet cela pose problème mais nous avons aussi des impératifs d'organisation avec les prestataires.

#### Récapitulatif de la quatrième observation :

Le fonctionnement de positionnement sur les séjours enfants est compliqué. Les salariés devaient ramener la liste des vœux pour les enfants le vendredi 4 décembre 2015 pour l'année 2016. Cette date est trop tôt par rapport aux congés estivaux car si le salarié souhaite partir en vacances avec ses enfants en été 2016, ce qui est probable, il devra calculer pour placer ses vacances hors des dates du séjour de vacances. Le CE a du mal à modifier cela car ce fonctionnement provient des exigences des prestataires extérieurs qui ont eux aussi des délais à respecter.

### ➤ **3. Problèmes rencontrés, éléments de réponse et justification :**

#### ➤ 3.A Récapitulatif des problèmes rencontrés :

Un mois d'observation sur le terrain m'ont permis de cerner le problème et de réfléchir à comment le traiter. Le besoin de l'étude est de comprendre pourquoi les colonies de vacances LEA du CE TSA rencontrent si peu d'affluence. Je me suis aperçu au fil du temps que cette interrogation avait soulevé d'autres problèmes et que le fait de ne pas savoir où sont les attentes des salariés ne permettent pas de donner des orientations sur du long terme mais plutôt de tout remanier chaque

année. J'ai pu observer pendant les réunions que chaque bénévole de la commission interprétait le problème différemment et que chacun proposait des améliorations sur différents domaines, en position d'observateur extérieur, on pourrait penser que tout est à modifier.

Ce premier mois d'observation m'avait permis de dresser les constats suivants :

- 1 – La politique d'externalisation actuelle peut poser problème car en cas de dysfonctionnement la commission n'a pas toujours d'explication directe. Les prestataires extérieurs demandent parfois des garanties par exemple en terme d'effectif que le CE ne peut garantir.
- 2 - La commission n'a pas de règlement intérieur pour donner des orientations et travailler sur long terme.
- 3 – La commission ne sait pas comment répartir les voyages selon les âges car elle ne possède pas de support pour la répartition des tranches d'âge des enfants concernés par l'offre.
- 4 – Il est question de revoir la communication et les délais de positionnement, il y'a des retours faits par des salariés qui ne sont pas satisfaits.

Ces problèmes observés sont pour certains le résultat du manque d'informations concernant les attentes des salariés et de leurs enfants. La commission va renouveler son offre chaque année dans l'espoir d'une meilleure affluence que l'an passé, la proposition de voyages prend du temps car on ne sait pas quelle tranche d'âge est concerné. Les négociations avec les prestataires peuvent être difficiles car ils ont leurs propres exigences que le CE ne peut toujours satisfaire. Ces problèmes observés ont été repris afin de proposer un axe de recherche qui essaiera d'apporter des réponses à chacun d'entre eux. On ne peut pas travailler sur tout les sujets, l'idée est d'en choisir un à étudier pour permettre une amélioration.

➤ 3.B Résultats d'une étude menée auprès des salariés sur les activités sociales et culturelles :

J'avais demandé lors de ma première rencontre avec les salariés du CE si une étude ou un sondage avait déjà été menée auprès des salariés concernant les activités sociales et culturelles. J'avais eu accès par la suite au compte rendu d'une enquête diffusée par mail aux salariés inscrits en 2014. Cette enquête avait été diffusée auprès de 957 salariés inscrits au CE, pouvant bénéficier des activités sociales et culturelles, 17% des enquêtés ont pris le temps de répondre aux questions soit

166 salariés. Le CE profitait de cette enquête pour rappeler que les activités sociales s'adressent aux salariés, aux conjoints ainsi qu'aux enfants à charge jusqu'à 25 ans soit 3200 personnes, d'où l'importance de mener une politique cohérente et de sonder les salariés. J'avais eu l'occasion de discuter avec le commanditaire qui me mettait en garde sur une possibilité de faible retour en cas de sollicitation. Ce document était un point de départ et son examen a permis d'avoir un premier aperçu du rapport des salariés au comité d'établissement et à ses activités. Le profil des répondants par âge était intéressant à observer. La tranche d'âge la plus représentée chez les répondants était celle des 36/45 ans avec 38% alors que sa représentation n'est que de 28% dans l'entreprise. Cette tranche d'âge comprenant une majorité de jeunes familles est la plus concernée par des activités s'adressant aussi bien aux enfants qu'aux parents. La tranche d'âge des plus de 55 ans n'a par contre répondu qu'à 22% alors qu'elle représente 29% de l'effectif, on suppose qu'ils ne seront bientôt plus concernés par les activités du CE, un faible retour comme chez les moins de 25 ans à 35 ans. Le CE supposait que la proportion de jeunes arrivants dans cette tranche n'était pas encore acclimaté à l'entreprise et développait d'autres pratiques de loisirs ailleurs. J'ai ensuite travaillé ce document pour en retirer des données utiles au travail :

- Les demandes d'amélioration pour la billetterie culturelle concernent son élargissement aux parcs d'attraction nationaux ou a des activités plus ludiques.
- Les insatisfactions concernant la commission loisirs vacances (vacances pour les adultes) concernent les voyages en famille. Un certain nombre de personnes souhaiteraient plus de propositions pour les familles, d'ailleurs le développement des séjours découverte et familiaux est la plus marquée.
- 44% des enquêtés sont prêts à payer plus cher pour des destinations plus lointaines et 69% ne considèrent pas le prix des séjours comme un élément discriminant.
- Les enfants les plus jeunes (0 à 8 ans) choisissent pour 45% d'entre eux le chèque cadeau puis le remboursement d'une activité (18%). Les plus âgés préfèrent s'inscrire à des séjours proposés dans le catalogue.
- Une durée de séjours plus longue serait appréciée pour les enfants ainsi qu'un développement des séjours linguistiques. En ce qui concerne la diffusion du catalogue, les gens répondent à équité pour la voie postale et la diffusion sur le net.

L'analyse des résultats me donnait des débuts de piste pour l'enquête. La première chose à retenir est le faible taux de réponse (seulement 17%) de répondants malgré les nombreux avantages du CE et la diversité des activités. Ce fait était peut être à mettre en relation avec les dires d'un salarié qui m'avait dit que les gens dans l'entreprise étaient majoritairement des cadres et que selon lui, ce statut

allait de pair avec des pratiques plus individualistes et un faible intérêt pour le développement du CE. Un autre salarié m'avait dit que les gens ici étaient très absorbés par leur travail et de ce fait n'avaient pas le temps ni même l'idée d'aller se renseigner sur ce qui était proposé. Les autres données recueillies sur les souhaits d'un développement des voyages en famille ainsi que la volonté affichée de mettre plus d'argent pour des séjours plus attractifs laissaient supposer que plusieurs salariés profitaient du CE pour faire des activités de leur côté. Mon commanditaire m'avait expliqué dans nos premiers échanges que l'un des buts premiers d'un CE est de faire se rencontrer les salariés dans des voyages ou des activités. Les échanges que j'avais pu avoir le premier mois ainsi que les résultats de cette enquête me poussaient à formuler l'hypothèse que certains salariés préféreraient passer leurs vacances en famille ou pratiquer des activités dans un cadre plus personnel. Cette hypothèse pouvait venir guider mon travail et expliquer la faible affluence sur les colonies de vacances. On peut ajouter que les salaires moyens dans l'entreprise peuvent permettre à certains salariés de se passer de l'aide du comité d'établissement pour certains voyages ou activités. Cette enquête apportait des premiers éléments et a permis entre autre de monter une méthode de travail avec des questionnements sur des points précis.

➤ 3.C Comment aborder le problème et pourquoi :

Le problème initial, rappelons le, était de comprendre pourquoi les colonies de vacances rencontraient si peu d'affluence. J'ai pu observer pendant un mois le fonctionnement de la commission LEA, en reprenant les problèmes j'ai pu les catégoriser en deux parties : les problèmes de fonctionnement et les problèmes de connaissances et d'informations. Il est question de revoir un certain nombre de points au niveau du fonctionnement pour mieux l'adapter à la demande. Le problème reste que cette demande est méconnue et qu'actuellement, la commission ne peut donner des orientations sur du long terme car elle ne sait pas ce qu'attendent les salariés et leurs enfants des séjours de vacances et si cela les intéresse ou pas? Les bénévoles hésitent toujours sur les séjours à proposer et cherchent ce qui pourrait convenir le mieux. La commission pour commencer à se forger une vraie identité auprès des salariés a besoin de séjours références et de continuité pour à l'avenir, travailler plus sereinement. J'ai ainsi choisi de travailler sur les attentes des salariés vis à vis des séjours de vacances pour leurs enfants, mais aussi d'analyser les autres pratiques de vacances qu'ils peuvent avoir. Il faut se demander pourquoi les colonies de vacances LEA rencontrent si peu d'affluence, c'est peut être que l'offre ne correspond pas aux besoins et aux attentes, ou simplement parce que les salariés et leurs enfants ont d'autres pratiques de vacances. Ces autres pratiques de vacances par exemple celles en famille peuvent être justifiées par des moyens financiers ou des habitudes, mais toujours est-il qu'on ne les remplacera peut être pas par des séjours de vacances.

Pour résumer, le travail va tenter de répondre à la problématique suivante : Si les salariés utilisent si peu les colonies de vacances, qu'est-ce qu'ils privilégient pour leurs enfants et pourquoi? L'étude s'articulera autour de deux thématiques : le rapport des salariés et de leurs enfants à la commission LEA et aux séjours de vacances ainsi que les autres pratiques de vacances observés. Il est nécessaire de préciser un point très important concernant l'étude au niveau du recueil de données. Une des questions que pose l'étude est celle de la marge de manœuvre de l'enfant, l'offre de vacances arrive sous catalogue papier, on est en droit de poser l'hypothèse si le salarié va consulter l'offre avec ou sans ses enfants. Cette question est arrivée à la suite d'échanges avec deux salariés, l'un me disant que les salariés qui n'avaient pas d'intérêt pour le CE ne montraient pas le catalogue à leurs enfants et l'autre me confiant qu'un de ses collègues n'avait pas montré le catalogue à sa fille car il ne voulait pas qu'il sache que les séjours de vacances LEA existaient. L'étude montrera peut être que les enfants sont enthousiastes mais que l'inscription n'a pas lieu car la démarche coince au niveau du parent. Il apparaît donc nécessaire d'interroger les enfants comme les parents et de comparer leurs deux opinions. L'objectif final de l'étude sera de mieux comprendre ce qu'attendent les salariés et leurs enfants pour les vacances de ces derniers et à partir de là, comment la commission peut-elle venir répondre à ces attentes.

#### ➤ **4. Cadres théoriques en lien avec l'étude :**

##### ➤ 4.A Présentation des hypothèses de départ :

L'étape préalable aux cadres théoriques et leur mise en relation directe avec le problème est la formulation d'hypothèses de travail qui seront travaillées et guideront la recherche pour venir répondre au mieux à la problématique de départ. Il y a plusieurs problèmes qui ressortent et le sujet pourrait être abordé de différentes manières. Le travail fait en amont et basé sur de l'observation, des statistiques fournies par l'entreprise, ainsi que des travaux d'auteurs ont permis de formuler trois grandes hypothèses à développer :

- 1 – Les enfants concernés par l'offre de vacances LEA ainsi que leurs parents ont des pratiques de vacances différentes.
- 2 - La commission LEA doit aujourd'hui faire face à une concurrence au niveau de l'offre de séjours de vacances avec le développement des offres de proximité.
- 3 - Les multiples offres pour les enfants font passer l'offre de vacances au second plan.

Au début de l'étude, quand on m'a annoncé que l'offre de vacances ne fonctionnait pas, j'ai trouvé cela bizarre car les séjours proposés sont très attractifs grâce notamment à la puissance financière du CE. J'ai d'abord pensé que cette faible affluence était due à une faible dynamique, un manque de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes. Les observations faites sur le terrain ont montré des problèmes au niveau de la reconstruction de l'offre de vacances. La complexité de l'offre globale pouvait laisser penser que l'offre de vacances passait au second plan. Les informations enfin recueillies auprès des salariés sur des tendances de vacances plus individualistes laissaient penser que la politique de développement en collectif prôné par le CE n'était pas l'affaire de tout le monde. J'ai terminé mes recherches sur des travaux d'auteurs sur le thème des colonies de vacances afin de comprendre quel pouvait être les grandes problématiques liées à ce thème et si elles pouvaient être celles rencontrées par le CE TSA pour son offre de vacances.

➤ 4.B Présentation de deux études sociologiques sur la thématique des colonies de vacances :

Les travaux sociologiques sur la question des colonies de vacances ne sont pas nombreux. De nombreux auteurs ont travaillé sur la question du loisir mais c'est un domaine qui recouvre des problématiques différentes. L'idée était de trouver des auteurs ayant travaillé sur des phénomènes sociaux pouvant par exemple expliquer la fréquentation ou non des colonies de vacances. J'ai retenu deux auteurs pour venir appuyer mon travail : Jean Marie Bataille et Jacques Chauvin. Le premier chercheur en sociologie pour l'INJEP a publié un rapport en 2007 intitulé : "Courcelles, une pédagogie de la liberté". Ce rapport basé sur une étude empirique réalisée sur un centre de vacances a eu comme objectif d'observer la transformation du comportement des enfants. Des méthodes quantitatives ont également été utilisées pour sonder les motifs d'inscription et de réinscription auprès des enfants et des parents. Jacques Chauvin est lui président de l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et titulaire d'un doctorat en sciences sociales. Il publie un ouvrage en 2008 : "Les colonies de vacances, Domaine privilégié de l'éducation populaire". Cet auteur revient sur les grandes dates des colonies de vacances, de leur création à aujourd'hui en opérant un travail sur les facteurs extérieurs ayant une incidence sur leur baisse de fréquentation.

Résultats de la première étude : "Courcelles une pédagogie de la liberté" dirigé par Jean Marie Bataille :

Cette étude a été menée dans le but premier de relancer le débat pédagogique dans le champ des loisirs, il est question de diagnostiquer la qualité pédagogique des accueils collectifs de mineurs

pour ensuite l'améliorer. Jean Marie Bataille et son équipe ont donc observés pendant la durée d'une colonie de vacances. Les rapports entre adultes et enfants, les formes de socialisation des enfants avec les autres, le rapport à l'activité imposée ou à l'activité en temps libre sont autant de choses qui ont été observé pendant l'étude. L'auteur s'appuie sur les travaux de deux chercheurs l'un sociologue : Jean Houssaye, l'autre psychologue : Cécile Kindelberger, ayant travaillé sur les expériences sociales vécues avec des pairs ainsi que les effets produits par les jeux libres, la mixité, sur les relations entre les enfants. Bataille et son équipe observent que les regroupements d'enfants sont presque toujours les mêmes, les facteurs observés qui viennent changer la composition des groupes sont l'arrivée d'enfants d'âges différents et les moments d'activités. Il faut préciser que les regroupements au moment des activités sont des regroupements éphémères qui ne durent pas une fois l'activité passée. L'idée était maintenant de comprendre comment ces groupes se structurent et si ils ont été amenés par le contexte de la colonie de vacances. Bataille s'appuie sur les travaux de Cécile Kindelberger psychologue et sa théorie du choix des pairs. L'enfant aurait un besoin de choisir des pairs qui en retour vont jouer un rôle dans le développement de sa personnalité. Le centre de vacances est un endroit propice pour ce genre de rencontre car les enfants y sont amenés à se côtoyer toute la journée et à y développer des relations. Kindelberger avait observé les enfants en centre de loisirs et de vacances et avait conclu que les interactions se faisaient plus facilement en centre de loisirs en posant l'hypothèse que c'était parce que les enfants se côtoyaient déjà à l'école. Bataille avait choisi pour sa seconde campagne d'observation de vérifier cette théorie. Il a ainsi pu observer que les groupes restaient souvent stables malgré les nouvelles arrivées mais surtout que les enfants avaient besoin de se socialiser avant de se chercher une activité. L'auteur nomme ce concept l'accroche affective, nécessaire pour que l'enfant soit à l'aise et puisse faire des choses. Il observe également que le fait qu' un enfant ait un copain ou un membre de sa fratrie déjà sur place transforme de manière plus visible et rapide le comportement de l'enfant et sa participation aux activités. Bataille refait intervenir les travaux de Kindelberger pour apporter des éléments à la question de ce qui détermine le choix d'une activité. Cette dernière répond que les motivations pour le choix d'une activité répond à des traits de la personnalité mais aussi aux valeurs éducatives familiales. Kindelberger précise qu'il faut distinguer le loisir pratiqué avec les pairs et celui avec les parents. Le bien être véhiculé dans des activités de loisirs serait due à la relation avec d'autres adultes (animateurs, entraîneurs). Les observations ont amené des éléments sur les formes des socialisation de l'enfant et son rapport aux activités en centre de vacances mais ce n'était là qu'une étape du travail. L'objectif était bien de mesurer la satisfaction des enfants et de savoir sur quoi elle se basait, une enquête quantitative a été réalisé en parallèle auprès des enfants et des parents. L'idée était de sonder la population deux fois : une fois avant le séjour et une autre fois après pour comparer les motifs d'inscription et de réinscription. Le premier sondage fait auprès des parents

indique qu'ils ont connaissance du séjour de vacances surtout par la famille ou les amis (64%), la seconde raison est la connaissance de la structure proposant le séjour de vacances. L'inscription a elle été motivée par le projet mis en place à hauteur de 86%, les deux autres raisons sont l'ambiance et l'encadrement représentant respectivement 7% chacune. Le second sondage sur le sujet de la réinscription avait montré un revirement des tendances. La satisfaction de l'enfant prenait le dessus avec 51% de réponse au détriment du projet qui descendait à 37%, les pourcentages sont quasiment les mêmes pour la satisfaction (58%) et le projet si l'on interroge les parents sur une inscription future. Les enfants ont eux aussi été interrogés sur leur ressenti et leurs motivations à revenir ou non. Il se trouve que 86% des enfants souhaitent revenir à Courcelles pour quatre principales raisons : les activités (32%), tout (22%), les animateurs (15%) et les copains (12%). Bataille conclut sur ces données en disant que l'inscription à Courcelles se fait grâce au bouche à oreille, aux recommandations de la famille ou des amis ainsi qu'à la curiosité par rapport au projet. Les réinscriptions elles, seraient motivées par le plaisir des enfants d'être sur le lieu et d'y revenir pour retrouver un tout. Bataille explique que le projet initial a su "se faire oublier pour le bonheur des enfants". L'auteur fait ressortir des résultats intéressants de sa campagne d'observation sur le comportement des enfants et les formes de socialisation en séjour de vacances. Son travail quantitatif auprès des parents et des enfants montre une évolution des représentations du séjour de vacances après la première inscription. Les concepts mobilisés par l'auteur ainsi que les résultats présentés seront utilisés et comparés aux résultats de notre étude.

#### Résultats de la seconde étude : "Les colonies de vacances, Domaine privilégié de l'éducation populaire" dirigé par Jacques Chauvin :

Jacques Chauvin aborde un certain nombre de points dans cet ouvrage sur le sujet des colonies de vacances. Il explique comment les colonies de vacances ont évolué dans les mentalités et dans les pratiques en fonction des évolutions sociétales. On entendra ici par évolutions sociétales ce qui peut toucher à la famille, à l'économie, au développement territorial car ces évolutions ont eu des incidences sur la fréquentation des colonies de vacances comme l'explique l'auteur. Certains résultats de l'étude de Chauvin seront mobilisés en supposant qu'ils peuvent venir expliquer des phénomènes observés pendant l'étude.

Le premier point qui va nous intéresser est celui de l'image des parents et des enfants vis à vis des colonies de vacances. Une étude réalisée par l'OVLEJ (Observatoire des Vacances et des Loisirs des enfants et des jeunes) en 2005 apporte des réponses à cette question. Le premier résultat qui ressort est celui de la connaissance des parents car chez eux, la connotation de colo ou de colonie de vacances bénéficie d'une image positive car celle de centre de vacances leur est plutôt inconnu.

Selon l'enquête la majorité des parents se dit également favorable aux colonies, seulement 16% refuseraient que leur enfant parte en colonie et 28% n'y seraient pas favorables, 56% en revanche seraient pour. Les données recueillies sont ensuite assez paradoxales car les parents déclarent être pour les activités et le développement de l'enfant dans le groupe mais craignent que le groupe ne prenne le dessus sur la liberté de l'enfant. Ils réclament d'une part la socialisation de leur enfant ainsi que la liberté individuelle : deux notions complémentaires pour la construction de l'enfant. Les parents reprochent également le manque d'informations sur l'organisation des séjours, sur la réglementation, sur les aides possibles, ils énoncent d'ailleurs que le plus gros frein à l'inscription reste le coût des séjours. L'étude menée auprès des enfants est d'ailleurs la seule réalisée depuis 1992, elle est le résultat du travail de deux étudiantes en 2006. Il en ressort que 42% des répondants souhaiteraient participer à un accueil de loisirs et 43% à un séjour de vacances, alors que les pourcentages réels de fréquentation sont inférieurs à 10%. Les images positives sont elles variées, 87% y vont pour s'amuser, 85% y vont pour être avec des amis et 82% y vont pour rencontrer des amis, il n'y a rien qui se détache vraiment. Les aspects négatifs concernent eux en revanche tout ce qui est relatif à la vie en groupe, aux contraintes des horaires et au manque de liberté. Les jeunes expriment que la vie en collectif apporte des aspects positifs mais que les contraintes liées à son organisation en apporte d'autres plus négatifs. L'évolution des tarifs évoquée par les parents a elle aussi été étudiée par l'auteur qui constate qu'en 2007 un séjour de vacances coûte deux fois plus cher qu'en 1975 en terme de pouvoir d'achat. Il demeure cependant que le SMIC a augmenté de manière plus importante que le prix des séjours, c'est donc dans le coût résiduel à la charge des familles qu'il faut chercher l'explication sous entendu au niveau des aides. L'étude de l'OVLEJ sur les départs en vacances des 5-19 ans appuie cette idée, les parents déclarent en effet que les aides ont diminué de 50% entre 1982 et 2004.

Le second point qui va nous intéresser est celui de la "concurrence aux séjours de vacances" comme l'appelle l'auteur. Cette concurrence a tout d'abord été amenée par le développement des activités de proximité. Jusque dans les années 80, l'offre d'activités de vacances et de loisirs éducatifs était relativement réduite. Les maisons pour jeunes, centres sociaux étaient bien souvent localisés dans des quartiers urbanisés, il y a progressivement eu une inflation de l'offre de proximité. L'auteur se pose la question d'une concurrence entre le séjour de vacances et l'accueil de loisirs à cause de la nouvelle dimension de ce dernier. Cette nouvelle fonction de l'ancien centre aéré maintenant appelé accueil de loisirs vient aujourd'hui répondre à des enjeux de loisirs mais aussi éducatifs. L'accueil de loisirs est devenu un relais de l'école pour assurer ce qu'on appelle les temps périscolaires qui sont ces nombreux temps libres dans la semaine de l'enfant. La prise en charge se faisant le matin avant le début de l'école, le midi au repas, la fin d'après midi, le mercredi ou encore pendant les vacances scolaires. Tout ces temps répondent à ce qu'on appelle l'accueil de

loisirs, ce n'est plus une garderie comme l'ancien centre aéré mais un lieu de loisirs, de socialisation, d'apprentissage. Son fonctionnement répond à une réflexion sur les facilités d'accès, sur une animation de qualité, sur des moyens de participation des enfants et des jeunes à la vie de leur commune. L'accueil de loisirs est aujourd'hui un maillon de la chaîne éducative et un vrai repère pour l'enfant par le temps qu'il va y passer et ce qu'il va y développer. La dynamique de l'accueil de loisirs a poussé ces organisateurs à proposer des séjours de plusieurs jours appelés minis camps. Ces petits séjours de proximité apparaissent comme un intermédiaire entre le séjour de vacances et l'accueil de loisirs. Ils ont l'avantage d'un cadre rassurant pour la famille par la proximité du lieu, l'habitude de la structure fréquentée à l'année par l'enfant, et la durée du séjour permettant au jeune de passer la fin de semaine en famille. L'accueil de loisirs s'impose donc comme un concurrent direct du séjour de vacances en jouant sur la carte de la proximité et de cette position de relais éducatif à l'année. L'occupation des jeunes pendant ces temps libres et surtout pendant les vacances reste un enjeu pour les municipalités, ainsi l'offre de proximité s'est considérablement développée tant dans l'urbain que dans le rural avec le sport, la culture, le cinéma. Les politiques des grands centres urbains sont souvent gérés par l'état, dans les plus petites communes, ce sont les associations en partenariat avec ces dernières qui prennent le relais dans un souci d'accessibilité pour tous. Les enjeux concernant le temps libre des jeunes ont trouvés une réponse dans le développement de l'accueil de loisirs et du loisir de proximité, venant faire concurrence aux séjours de vacances. L'auteur dans un second temps parle de la famille et de ses mutations comme autre élément concurrentiel des séjours de vacances.

Chauvin relève que la cellule familiale peut paraître plus instable qu'autrefois, il avance les statistiques d'un divorce sur trois mariages en province et un sur deux à Paris. La conséquence directe est un temps partagé de l'enfant entre ses deux parents pendant les vacances ne lui laissant pas le temps pour prévoir autre chose à moins qu'un des deux parents convienne avec son enfant qu'un séjour de vacances serait le bienvenu à cette période. Chauvin évoque un autre concurrent direct des séjours de vacances dans le cadre familial: les grands parents. Un parent inscrivant son enfant en séjour de vacances le fait souvent avec les objectifs du loisir, de la découverte, mais aussi parfois pour répondre à un problème de garde. Les grands parents sont un moyen moins coûteux comme mode de garde qu'un séjour de vacances et certains parents y voient aussi l'avantage de la sécurité.

#### ➤ 4.C Mobilisation de concepts et mise en relation avec le terrain d'étude :

Les études respectives de Jacques Chauvin et de Jean Marie Bataille amènent des éléments portant à réflexion sur l'usage ou non des séjours de vacances dans la société actuelle. Ces

recherches sociologiques vont être des pistes en cherchant à savoir si certains éléments relevés par les auteurs peuvent se retrouver dans l'entreprise TSA à Brest pour venir expliquer pourquoi les séjours de vacances pour les enfants ne fonctionnent pas. Les concepts sociologiques mobilisés par les auteurs dans leur travail vont être réutilisés dans l'étude. Le premier grand concept qui sera mobilisé est celui de la socialisation de l'enfant et des différentes formes observées à l'enfance et à l'adolescence, à l'école ou dans leur quotidien. Bataille démontre que les motifs de réinscription au séjour de vacances Courcelles concerne la satisfaction de l'enfant et non plus le projet, le premier demandeur étant le parent et la seconde fois ce serait plutôt l'enfant. L'enquête viendra interroger si la sensibilisation aux séjours de vacances au CE TSA est la même, savoir sur le pourcentage d'enfants et d'adolescents qui partent en séjour, combien étaient déjà partis une première fois. Bataille parle du concept d'accroche affective, c'est sur ce concept que se basera notre réflexion en essayant de savoir si les enfants ou une partie concernés par l'offre de vacances du CE TSA ne partent pas car ils n'ont pas eu cette première expérience en séjour de vacances. Chauvin parle lui aussi de ces liens de socialisation que l'enfant tisse dans ces nouveaux accueils de loisirs et autres loisirs de proximité qui pousse aussi ce dernier à fréquenter ces structures ou bénéficier des séjours organisés. L'enquête proposera également d'interroger le rapport des salariés à ces offres de proximité, pour savoir pourquoi y'a t-il un usage de ces offres et si cet usage vient expliquer la non inscription à des séjours de vacances du CE TSA. Jacques Chauvin évoque ensuite le concept de représentation et détaille les résultats de son enquête à ce propos. Il relève que 42% des répondants souhaiteraient participer à un accueil de loisirs et 43% aimeraient participer à un séjour de vacances alors que seulement la fréquentation réelle sur cet échantillon n'est que de 10%. En ce qui concerne les parents, 56% seraient favorables à un départ de leur enfant en séjour de vacances, sur ce même échantillon il relève d'ailleurs des avis assez paradoxales sur la question. La majorité des adultes répondants à son enquête voient le côté positif de la vie en collectif, de la socialisation à l'extérieur, mais d'un autre côté, ils craignent que le groupe et les règles du séjour ne viennent atténuer à la liberté individuelle de l'enfant. L'hypothèse d'une vision péjorative ou décalée de la réalité des séjours de vacances a été posée au début de l'enquête comme explication de la faible affluence. L'enquête interrogera également les salariés ainsi que leurs enfants pour comprendre et analyser leur opinion et leur vision vis à vis des séjours de vacances. L'intérêt sera de comprendre si les visions sont plutôt positives et que les deux partis sont enthousiastes, qu'est ce qui peut alors bloquer l'inscription? Le dernier cadre qui nous intéresse est celui de la famille, Chauvin évoque en tout dernier point les recompositions familiales ainsi que l'influence des grands parents. Il sera question ici de voir quelle place la famille occupe dans le temps libre des jeunes et si certaines pratiques familiales peuvent venir prendre la place d'un éventuel séjour de vacances. Les grands parents peuvent assurer un relais efficace comme mode de garde permettant de ne pas déboursier d'argent.

Les cas de garde alternée peuvent considérablement réduire le temps libre de l'enfant. Cette notion de famille sera également travaillé au travers de la place des vacances familiales et de la relation enfant parent dans le choix des vacances ou des activités. La partie suivante concernant la méthodologie va justifier le choix des outils, leur complémentarité dans le recueil des données, ainsi que présenter en détail la démarche d'enquête et les points qui vont être travaillés.

➤ **5. Méthodologie employée, présentation et justification :**

➤ 5.A Usage du questionnaire et de la méthode quantitative :

Il avait été décidé après le choix de l'échantillon que les trois principaux recueils de données sociologiques seraient mobilisés à savoir le questionnaire, les entretiens et l'observation. L'usage du questionnaire était premièrement justifié avec le choix de l'échantillon, rappelons le de 215 salariés n'ayant envoyé aucun de leur enfant en séjour de vacances avec le comité d'établissement en 2015. Ce vaste échantillon nécessitait un outil de recueil quantitatif. Le questionnaire a aussi été choisi pour une raison simple : c'était le seul moyen d'interroger les enfants. Il peut y avoir plusieurs situations dans le dialogue parent enfant concernant le choix des vacances. On peut supposer que le parent va être le premier déclencheur ou que c'est l'enfant qui va l'être et que le parent va répondre ou non à sa demande. On ne peut nier le rôle prépondérant de l'enfant dans le choix de ses vacances même si le parent a le dernier mot. Le premier relais pour l'information sur les séjours de vacances, c'est bien le parent qui travaille dans l'entreprise; mais ces séjours ne fonctionnent peut être pas car l'enfant préfère occuper son temps libre autrement, que les destinations ne lui conviennent pas ou qu'il n'est pas attiré pas une expérience en collectif. C'est pour toutes ces raisons qu'il est utile de questionner l'avis des salariés et de leurs enfants sur la question et le questionnaire est le seul moyen de recueillir des données authentiques auprès de l'enfant ou de l'adolescent. Il est utile de rappeler que l'objectif de questionner des salariés à grande échelle était de ressortir différentes problématiques. Cet échantillon de 215 personnes se composait de divers profils:

- Des personnes n'ayant inscrit aucun de leur(s) enfant(s) aux séjours LEA en 2015 mais les ayant déjà peut être inscrit les années précédentes.
- Des personnes n'ayant inscrit aucun de leur(s) enfants(s) aux séjours LEA en 2015 mais aussi jamais auparavant.
- Des personnes n'ayant inscrit aucun de leur(s) enfant(s) aux séjours LEA en 2015 car leur(s) enfant(s) n'étai(en)t pas en âge d'y participer.

Le risque de prendre un échantillon seulement constitué de personnes n'ayant jamais utilisé aurait été de tomber sur des gens n'ayant juste aucun intérêt pour les séjours de vacances LEA. Un échantillon plus varié pouvait permettre de mettre en évidence des failles dans l'adaptation de l'offre au public de salariés TSA.

Le questionnaire qui sera présenté en annexe à la suite de cette partie explicative se décomposait en deux parties, l'une consacrée aux enfants et l'autre aux parents. Ces deux grandes parties se décomposent en trois grandes dimensions communes aux parents et aux enfants et construites en fonction de ce que l'enquête veut recueillir comme données.

**Important : Dans la partie suivante, il n y aura que l'intitulé des questions qui sera présenté et non les possibilités de réponses. Il faudra se référer au questionnaire fourni en annexe pour consulter les questions originales qui ont été posées aux salariés. Certaines questions présentées dans la partie suivante ont été reformulées pour être rendues compréhensibles.**

Première dimension : La connaissance et les usages faits de la commission LEA :

Partie enfants :

- Question 1 : Sais tu que tu peux partir en vacances avec le comité d'établissement Thales?
- Question 2 : Peux tu me citer un (ou deux voyages) proposé(s) par le comité d'établissement Thales en 2015?  
*Attention : Ne demandes pas l'aide de tes parents, si tu n'en connais pas, coches non*
- Question 4 : Pourquoi tu n'as pas été inscrit à un voyage organisé par Thales en 2015?

Partie parents :

- Question 1 : Quel serait votre usage préférentiel de la commission LEA (Loisirs Enfants Adolescents) pour votre enfant?
- Question 2 : Comment avez vous eu connaissance de l'offre de vacances LEA pour votre enfant?

- Question 3 : Consultez-vous les offres de vacances que le CE propose pour votre enfant?
- Question 6 et 6 bis : Y' a t-il déjà eu un séjour qui intéressait vous ou votre enfant et auquel vous n' avez pas donné suite pour une quelconque raison? Si oui, pourquoi?
- Question 7 : Globalement vous diriez que vous êtes plutôt favorable ou non à un départ de votre enfant en séjour de vacances LEA, sous certaines conditions?
- Question 9 : Quel serait selon vous, les domaines à améliorer dans l'offre LEA?
- Question 17 : Qu'attendez vous de la commission LEA?

### Conclusion sur la première dimension :

Cette première dimension a pour but de dresser un premier constat de la connaissance, du rapport et des usages que les salariés et leurs enfants ont de la commission LEA. L'opinion sur l'offre est également questionné ainsi que les premiers freins à l'inscription pour les parents. Cette première dimension est utile pour donner un aperçu de l'échantillon et le caractériser : plutôt favorable aux séjours de vacances ou non, plutôt satisfait de l'offre ou non.

### Seconde dimension : Le rapport au temps libre et aux vacances : pratiques et représentations

:

#### Partie enfants :

- Questions 3 et 3bis : Es tu déjà parti en colonie de vacances et si oui dans quel contexte?
- Question 5 : Cites une destination ou tu aimerais partir en vacances?
- Question 7 : Selon toi, les vacances idéales riment avec quoi?
- Question 8 : Pendant tes dernières vacances, où es tu parti, avec qui et dans quel endroit?
- Question 9 : Aimerais tu partir ou repartir en colonie de vacances et si oui, qu'est-ce qui

pourrait motiver ton départ?

- Question 12 : Tu pratiques des activités en collectif avec d' autres jeunes de ton âge? Par exemple du sport en club, de la musique, des activités en centre aéré.
- Question 14 : As tu des frères ou des sœurs qui sont déjà partis en colonie de vacances?

#### Partie parents :

- Question 4 : Qu'est-ce qui est important pour vos enfants quand ils sont en vacances?
- Questions 5 et 5 bis : Combien de fois partez vous par an en moyenne et combien de fois avec vos enfants?
- Question 8 : Avez vous déjà envoyé un de vos enfants en séjour de vacances organisé?
- Question 10 : Quelle serait la prochaine destination idéale pour votre enfant?

#### Conclusion sur la seconde dimension :

Cette seconde vision a pour objectif d'apporter des informations plus précises sur comment les répondants voient-ils leurs vacances et ce qu'ils y font? La question de la pratique de séjour de vacances et des éventuelles motivations pour un départ ou une réinscription? L'idée étant de voir comment les répondants se représentent leurs vacances et si ces représentations et ces pratiques peuvent avoir un lien avec la réticence à l'inscription en séjour de vacances.

#### Troisième dimension : Cadrage sociologique :

#### Partie enfants :

- Question 10 : Es tu un garçon ou une fille?

- Question 11 : Quel âge as tu?
- Question 13 : As tu des frères et sœurs?

#### Partie parents :

- Question 11 : Êtes vous un homme ou une femme?
- Question 12 : Quel âge avec vous?
- Question 13 : Quelle est votre situation personnelle : célibataire, marié, en concubinage...?
- Question 14 : Quelle est votre catégorie socio-professionnelle?
- Question 15 : Quelle est la catégorie socio-professionnelle de votre conjoint?
- Question 16 : Combien d'enfants avez vous?

#### Conclusion sur la troisième dimension :

La troisième et dernière dimension interroge des caractéristiques classiques de l'individu (sexe,âge), mais aussi des informations pour caractériser des modèles familiaux (catégorie socio-professionnelle, nombre d'enfants).

**Important : Il est important de préciser que les données recueillies seront présentées et analysées sous forme de tris à plats et de tris croisés grâce au logiciel Trideux du sociologue Philippe Cibois.**

- 5.B Usage des entretiens et de la méthode qualitative :

Le choix de la méthode qualitative en complément de la méthode quantitative a été décidé pour un recueil de données complémentaires. L'échantillon choisi pour le questionnaire était hétérogène dans le sens où il comportait des personnes non utilisatrices et l'inverse. Nous avons dit plus haut que les personnes non utilisatrices des séjours de vacances LEA pouvaient l'être simplement par

manque d'intérêt. Un gros travail s'imposait néanmoins sur cette catégorie d'individus car les problématiques de la faible affluence viendraient certainement de ces gens là. Les entretiens individuels étaient l'occasion de poser des questions plus précises, de développer sur certains points, de recueillir du contenu en instantané chose que le quantitatif ne permet pas. L'avantage de la méthode qualitative était également de pouvoir choisir quel profil interroger suivant l'avancée de la réflexion et les points à développer. La partie concernant la réflexion traitera du moment où la décision a été prise d'interroger seulement des non utilisateurs car les réponses les plus pertinentes venaient d'eux. Il sera rappelé dans la partie de la restitution des données que douze entretiens ont été menés dans le cadre de l'étude: dix avec des salariés de l'entreprise sur la question des séjours de vacances, un avec un bénévole de la commission et un autre avec le secrétaire du comité d'établissement sur les thèmes de l'évolution de la commission, de l'entreprise et les orientations souhaitées pour l'offre des vacances pour les enfants des salariés.

La grille de questionnement des salariés sera organisée en six grandes thématiques, la grille complète sera présentée avec les annexes dans la dernière partie du mémoire :

- 1. Les vacances de votre ou vos enfants :
- 2. Les pratiques de vacances en famille :
- 3. Les relations parents enfants dans le domaine des vacances :
- 4. La connaissance et les pratiques de vacances organisés :
- 5. Les représentations des séjours de vacances organisés :
- 6. Le rapport à la commission LEA, pratiques et représentations :

Objectifs de chacune de ces thématiques :

1. Analyser l'évolution des vacances de l'enfant, son quotidien pour comprendre si ses pratiques ont évolué ou non et si il y'a eu un changement à un moment donné, pourquoi s'est-il produit? La question sera de comprendre le pourquoi des activités de temps libre de l'enfant selon diverses variables comme par exemple l'âge, l'environnement et de comprendre comment le basculement s'est fait ou pas vers les séjours de vacances.

2. Analyser les pratiques de vacances en famille sur des critères comme la fréquence, la destination, le renouvellement, l'âge des enfants pour essayer d'établir un lien avec la pratique de séjour de vacances. L'idée va être de savoir si les vacances en famille et les vacances en collectif pour les enfants peuvent être complémentaires.
3. Analyser les rapports que le parent entretient avec son enfant sur la question des vacances : comment les demandes de chacun sont prises en compte par l'autre et si les vacances sont un compromis ou une décision commune. Ce qui nous intéressera sur ce point là, c'est la réception du catalogue de séjours de vacances LEA dans la famille pour savoir comment il est consulté et appréhendé.
4. Analyser plus en détail ce que pense le parent des séjours de vacances en collectif. Recueillir des informations sur les éventuelles expériences de vacances en collectif de l'enfant, savoir dans quel contexte elles se sont faites?
5. Partie complémentaire de la précédente et utile si il y a déjà eu une expérience de séjour en collectif chez l'enfant:  
L'idée va être de questionner le parent sur son ressenti et celui de son enfant, si cette expérience de séjour en collectif a mené vers de la continuité ou pas et pourquoi?
6. Cette dernière partie sera l'occasion de questionner les salariés sur ce qu'ils pensent de l'offre LEA en général et du domaine des vacances. Un des principaux axes de réflexion sera la complémentarité des autres prestations de l'offre LEA, rappelons à ce propos que si le salarié choisit un remboursement sur une activité ou un séjour, il ne pourra pas bénéficier d'un séjour LEA. L'idée va être de voir si les autres offres pour les enfants sont plus complémentaires des besoins des salariés et si cela peut venir expliquer un manque d'affluence.

La grille de questionnement pour les bénévoles sera organisé autour de cinq grands thèmes et également présentée dans la dernière partie des annexes :

- 1. La commission LEA :
- 2. Votre engagement dans la commission :

- 3. Le fonctionnement de la commission :
  
- 4. Les salariés et l'offre de vacances LEA :
  
- 5. Les enjeux de l'offre de vacances LEA :

Objectifs de chacune de ces thématiques :

1. Présentation de la commission LEA, son contexte et ses enjeux actuels, ses dernières évolutions.
  
2. Avoir un aperçu des fonctions d'un bénévole au sein de la commission LEA, de ce qui peut motiver un salarié à y rentrer.
  
3. Comment fonctionne la commission, qui la compose, comment se prennent les décisions et à quelle fréquence se font les réunions?
  
4. Quel est actuellement le rapport que les salariés entretiennent avec l'offre LEA, ils sont en attente de quoi, quelle connaissance la commission a-t-elle de leurs attentes?
  
5. Quels sont les enjeux actuels de l'offre LEA, comment doit-elle évoluer pour atteindre ses objectifs?

- 5.C Mise en place d'observations :

Les observations sont le dernier moyen de recueil de données pour l'enquête. L'observation a permis de recueillir des informations, des échanges sur des situations instantanées ce qui a surtout été le cas pendant les réunions entre bénévoles. Ces réunions ont été l'occasion d'observer quel pouvait être les problèmes mis en avant et notamment auprès des prestataires. Les informations recueillies ont pu servir à l'élaboration du cadre de travail, à l'élaboration de la problématique, à la compréhension des dysfonctionnements.

## **Chapitre 3 – Diagnostic organisationnel :**

### **➤ 1. L'évolution des activités de l'entreprise et de la population salariée :**

#### **➤ 1.A Le passage d'une population ouvrière à une population d'ingénieurs :**

La première partie de ce diagnostic organisationnel va concerner l'historique de l'entreprise ainsi que celui du comité d'établissement de manière à faire la relation entre des événements passés avec la situation actuelle. Le premier point à soulever avant de dresser un bilan de la commission LEA et de son organisation actuelle, c'est ce changement progressif de la population salariée qui a aussi amené le comité à revoir sa politique et s'adapter. Les données sur l'évolution de l'entreprise ont été collectées lors d'un entretien auprès du secrétaire du comité d'établissement qui est aussi mon tuteur et salarié de l'entreprise depuis ses dix huit ans. L'entreprise TSA (Thales System Aéroportés) a connu un changement conséquent au début des années 1990's, l'entreprise s'appelait Thompson à l'époque. Les grands groupes américains et japonais à cette époque travaillant dans le même domaine ont décidé de se séparer de leurs services de production et de passer à de la sous traitance pour la construction des systèmes destinés aux appareils de combats ou de reconnaissance (Voir Chapitre 2 – 1.B). La société de Thales à Brest a pris exemple sur ses concurrents et a également décidé de changer de politique industrielle pour passer à de la sous-traitance. La population avant ce changement de politique se composait essentiellement d'ouvriers (60%) puis à échelle plus réduite de 20 à 25 % de techniciens, de 10% d'administratifs et de 10% de cadres. La répartition aujourd'hui est complètement différente, il y a sur environ 800 salariés une quarantaine d'administratifs et une vingtaine d'ouvriers. L'interviewé déclare que ce changement de population a aussi poussé le comité d'établissement à repenser sa politique face à la disparition de certaines activités dues au manque d'affluence. La première conséquence est la disparition des équipes de football constitués par les salariés de l'époque, c'est en fait un exemple du phénomène qui a été observé au niveau du comité d'établissement: la forte diminution des loisirs en collectif dans l'entreprise au profit du loisir individuel. L'interviewé met en relation ces deux phénomènes à savoir le changement de la population salariée et la baisse progressive des loisirs en collectif. L'entreprise TSA, c'est aujourd'hui 80% d'ingénieurs avec des salaires assez conséquents permettant du loisir coûteux et de qualité. L'interviewé cite : " C'est une population qui n'a pas forcément les mêmes loisirs que les ouvriers et les techniciens, ils sont plus axés sur du loisir individuel ". On a vu qu'avant, on avait trois équipes de football, aujourd'hui il y a plein de jeunes mais il n' y a plus de football, les jeunes ingénieurs ce qui les intéresse, c'est le kite surf, c'est le wake board. Ce n'est peut être pas que la

population, c'est la demande de loisirs qui a aussi évoluée liée à leur statut "." L'interviewé apporte un second exemple pour illustrer son idée : les salariés sont prêts à mettre plus d'argent pour des voyages plus luxueux. Le dernier exemple qui a pu être observé dans le domaine qui nous intéresse, celui des enfants est un niveau d'exigence supérieur et qu'ils sont plus difficiles à satisfaire, peut être aussi par rapport aux voyages qu'ils peuvent faire avec leurs parents. Il est nécessaire de parler de l'arrivée de cette population d'ingénieurs et des conséquences qu'elle a pu avoir directement sur le fonctionnement du comité d'établissement car c'est un phénomène qui s'explique sociologiquement et qui peut apporter des réponses à notre problème. La seconde partie va expliquer comment le comité d'établissement a réagi face à ce changement.

➤ 1.B Adaptations du comité d'établissement à cette nouvelle population :

Il a été question du passage d'une population ouvrière à une population d'ingénieurs pour établir un lien entre ce phénomène et les problèmes qui peuvent être rencontrés aujourd'hui par la commission LEA, notamment dans l'offre de vacances pour les enfants. Le syndicat majoritaire aujourd'hui dans l'entreprise, ou le plus influent dans la prise de décision est la CFDT. La politique de ce syndicat qui est aussi la politique actuelle du comité d'établissement pour l'ensemble de ces prestations est de développer autant que possible le collectif dans toutes les activités proposées. Un des exemples de mise en œuvre de cette politique est le remboursement de séjour moins avantageux que le séjour du catalogue LEA. Le comité d'établissement fait en sorte que si un salarié choisit un séjour extérieur pour son enfant, ce sera moins avantageux financièrement que de choisir un séjour du catalogue. Le problème étant et c'est d'ailleurs ce qui justifie la démarche de l'étude, que les salariés ont des tendances de loisirs et d'activités plus individuelles ce qui va à l'encontre de la politique du comité d'établissement qui doit s'adapter. Il y a actuellement une méconnaissance des attentes pour les vacances des enfants mais aussi pour les adultes. L'enquête de 2014 avait permis d'apprendre que les salariés étaient prêts à mettre plus d'argent pour des vacances de qualité ce qui rejoint l'idée évoqué par l'interviewé dans la partie précédente. Comment le comité d'établissement gère sa politique par rapport à ces nouvelles demandes de loisirs. La CFDT maintient sa politique mais a de plus en plus besoin de sonder ses salariés pour connaître leurs attentes. Ces tendances plus individuelles observées peuvent être mises en rapport avec un manque d'intérêt pour l'activité du comité d'établissement que j'ai parfois observé pendant le stage. J'ai premièrement eu seulement 17% de retours pour le questionnaire envoyé aux salariés avec souvent le même mail qui revenait comme quoi les gens n'avaient pas à répondre car ils n'étaient pas concernés. La plupart des salariés qui m'ont répondu spontanément pour les entretiens étaient des individus utilisant les séjours de vacances, mais bien peu de gens n'ayant jamais utilisé. Cette mise à plat d'informations pose

l'hypothèse d'un désintérêt d'une partie des salariés pour l'activité du comité d'établissement, désintérêt qui peut venir expliquer la faible affluence sur certaines activités. Le comité pour les enfants comme pour les adultes élargit sa gamme d'activités. La politique est de favoriser le collectif, l'argent faisant fonctionner le comité pour les activités sociales et culturelles est aussi celui des salariés pour venir répondre à leurs attentes. En ce qui concerne la commission LEA pour les enfants, sa situation actuelle et la difficulté à donner des orientations résulte d'une part de ce changement de population; mais aussi de l'instabilité de l'organisation elle-même qui est actuellement en reconstruction.

➤ **2. Les évolutions de la commission LEA :**

➤ **2.A L' ASPEP première commission pour les enfants, un fonctionnement interne :**

L'historique des prestations pour les enfants est tout aussi important que l'historique de l'entreprise pour bien comprendre la situation actuelle. La commission LEA date de seulement quelques années et présente actuellement un fonctionnement tout autre que la première commission pour les enfants appelé l'ASPEP (activités et séjours pour les activités du personnel). L'entretien a été là encore un moyen de recueillir des informations puisque qu'un des membres actuels de la commission LEA qui était à l'époque le président de l'ASPEP a bien voulu être entretenu. L'idée était de recueillir des informations sur le fonctionnement et la dynamique de l'époque et surtout de comprendre pourquoi il y'a eu ce revirement vers LEA et l'externalisation.

La grosse différence avec la politique actuelle de LEA est que l'ASPEP travaillait en interne. L'interviewé explique que tout les séjours étaient montés par la commission même si cela prenait beaucoup de temps. Les transports, l'hébergement sur place, la nourriture, les activités proposées étaient autant de choses que les bénévoles de l'époque qui sont aussi des salariés de l'entreprise devaient gérer. Le nombre de séjours était plus réduit, il y' avait un voyage possible par tranche d'âge ce qui s'expliquait aussi par le travail de préparation d'avant séjour conséquent. Il y' avait très peu de séjours à l'étranger hors mis l'Irlande comme dernier voyage pour les plus âgés. Les voyages proposés étaient des destinations locales, il y' avait l'île de Ouessant, le Futuroscope, mais ce qui était différent surtout, c'était que ces voyages étaient quasiment tous gratuits et proposés sous forme de cadeaux de Noël. L'interviewé met en avant le fait qu'à cette époque, il y' avait un vrai fil directeur, un projet pédagogique et une continuité assurée par le bénévolat des salariés qui contribuaient à l'organisation et à l'encadrement des séjours. Il parle aussi d'une vraie dynamique, d'un vrai enthousiasme de la part des bénévoles mais aussi des parents salariés qui envoyaient leurs enfants en séjour. En ce qui concerne la fréquentation, l'interviewé parle d'une fois ou deux séjours

en Irlande avec trente enfants dans chaque ont été organisé. La fréquentation était un peu supérieure à l'époque par rapport à maintenant mais il n'y avait pas non plus une énorme différence. L'ASPEP fonctionnait ainsi différemment de la commission LEA avec cette politique de centralisation participative qui permettait aussi la rencontre entre les gens. Le remboursement sur du séjour choisi en extérieur existait également mais selon les propos de l'interviewé, aucune démarche n'existait pour le rendre moins avantageux qu'un séjour proposé par l'ASPEP. Les deux offres cohabitaient parfaitement sans que l'on se pose la question de l'amélioration de la fréquentation des séjours de l'ASPEP.

➤ 2.B Le passage de l'ASPEP à la commission LEA :

L'offre de vacances pour les enfants à l'époque de l'ASPEP fonctionnait globalement bien et semblait d'après les informations recueillies satisfaire les besoins. On peut penser que si dans le contexte actuel avec une population prête à mettre plus d'argent pour des vacances d'une meilleure qualité, l'ASPEP serait devenue obsolète. Le passage d'une population ouvrière à une population d'ingénieurs a conduit le comité d'établissement à revoir sa politique pour la réadapter. Il fallait alors s'interroger sur la disparition de l'ASPEP et l'arrivée de la commission LEA pour savoir si ça a été également une volonté du comité d'établissement. Les deux entretiens effectués avec le secrétaire du comité d'établissement ainsi qu'avec l'ancien directeur de l'ASPEP ont permis de recueillir des informations précises sur ce changement de configuration. Comme expliqué plus haut, l'ASPEP avait un fonctionnement interne qui permettait d'intervenir directement en cas d'erreur et pouvoir communiquer plus facilement des informations avec les parents. J'avais à ce propos eu une conversation avec un salarié de l'entreprise anciennement encadrant sur des séjours avec l'ASPEP qui m'expliquait que les parents étaient plus rassurés du fait que le séjour se déroulait avec des gens qu'ils connaissaient dans l'entreprise. Cette organisation reposait néanmoins sur un facteur indispensable : la participation. L'entreprise Thales emploie ses salariés sur des activités qui nécessitent un investissement conséquent, actuellement dans les commissions du comité d'établissement, les salariés voulant s'investir doivent trouver du temps dans leur travail qui reste la priorité pour s'adonner à autre chose. L'ASPEP a commencé à avoir des problèmes quand il y'a eu moins de bénévoles pour s'occuper des activités. L'ancien directeur me confiait : "Cette commission elle a pris fin car on a commencé à avoir un manque d'animateurs, à la fin j'étais le seul directeur, je devais m'occuper tout seul des séjours". On peut se demander si cette baisse de participation et de mobilisation pour les activités collectives n'est pas liée à la disparition des équipes de sport et cette montée d'activités plus individualiste mais les deux interviewés ne l'ont pas évoqué pendant les entretiens. Cette démobilisation a eu des conséquences directes sur l'organisation puisqu'il n'y avait

plus assez de monde pour assurer l'encadrement et les garanties qui existaient avant ont commencé petit à petit à s'estomper. Le comité d'établissement avait besoin de sécurité dans l'organisation des séjours, le secrétaire du comité d'établissement m'avait confié que certains séjours avaient failli être annulé à cause du manque de personnel. Le fonctionnement interne est devenu trop compliqué, c'est pour cela que le comité d'établissement a décidé d'externaliser et de confier la direction des séjours à des organismes spécialisés.

➤ 2.C Bilan actuel et orientations à venir :

La commission LEA a aujourd'hui une politique d'externalisation, c'est à dire que comme expliqué plus haut, la gestion des séjours est confiée à des organismes extérieurs. Les bénévoles de la commission sélectionnent des séjours pour chaque tranche d'âge et parfois sur plusieurs périodes de l'année qui sont ensuite proposés aux salariés sous la forme d'un catalogue. La commission LEA est donc aujourd'hui confrontée à une faible affluence sur les séjours du catalogue tandis que les séjours choisis en dehors représentent un taux assez important. Les tableaux ci dessous vont présenter la fréquentation des activités du comité d'établissement notamment celles pour les enfants avant de parler des problèmes actuels et de l'organisation.

**Présentation de la population salariale de l'entreprise TSA :**

**Répartition des salariés par sexe et âge :**

L'entreprise compte 984 individus soit 189 femmes, 795 hommes

Travail sur un échantillon de 965 salariés répertoriés pour les âges

Répartition des femmes répertoriés pour les âges :

Entre 50 et 65 ans : 67 → 35,4% du total  
Entre 40 et 50 ans : 60 → 31,7% du total  
Entre 30 et 40 ans : 37 → 19,5% du total  
Entre 20 et 30 ans : 24 → 12,7% du total

Répartition des hommes répertoriés pour les âges :

Entre 50 et 65 ans : 363 → 45,6% du total  
Entre 40 et 50 ans : 204 → 25,6% du total  
Entre 30 et 40 ans : 127 → 16% du total  
Entre 20 et 30 ans : 80 → 10,06% du total

Ces données nous indiquent d'abord une population vieillissante, 65% soit les deux tiers des femmes ont plus de 40 ans, chez les hommes c'est à peu près la même chose avec les hommes avec environ 70% des hommes qui ont au dessus de 40 ans. Si l'on observe les tranches d'âge les plus jeunes, sur l'ensemble des salariés de l'entreprise, il y'a seulement 10,7 % qui ont entre 20 et 30 ans.

Le renouvellement de la population salariée est un des enjeux de l'entreprise avec ce contexte de population vieillissante. Il y'a deux tiers des salariés de TSA qui ont plus de quarante ans, ce qui laisse supposer qu'une bonne partie est concernée par l'offre LEA en supposant qu'une bonne partie a des enfants.

### **Répartition des salariés par tranche financière:**

Travail sur un échantillon de 851 salariés répertoriés pour les tranches financières

Tranche 1 : 147 individus → 17,2% du total

Tranche 2 : 149 individus → 17,5% du total

Tranche 3 : 160 individus → 18,8% du total

Tranche 4 : 156 individus → 18,3% du total

Tranche 5 : 167 individus → 19,6% du total

Tranche 6 : 73 individus → 8,6% du total

La répartition par tranche ne correspond pas au statut dans l'entreprise et pas toujours au niveau du salaire, on trouve de nombreux cadres dans l'entreprise qui sont en tranche 1. La répartition par tranche est faite selon ce qui est déclaré aux impôts et octroie un montant d'aide pour les prestations, par exemple celles concernant les enfants. La tranche 6 correspond au montant d'aide le plus bas octroyé par le comité d'établissement. Ces données indiquent que les salariés sont répartis assez équitablement dans les différentes tranches.

### **Présentation de la fréquentation des activités proposées par la commission LEA de 2013 à 2015 :**

Prestation	2013	2014	2015	Variation
Séjours 15 ans	15	38	21	6
Revue/abonnements	35	46	73	38
Bons cadeaux	434	383	298	-136
Activités libres 0 à 7 ans	15	42	63	48
Remboursement séjour individuel 5/18	151	137	132	-19
Séjours 16 ans	24	18	26	2
Séjours 11/12	21	37	36	15

Séjours 13/14	46	24	25	-21
Séjours 8/10	51	34	43	-8
Acti libres 8 à 14 ans	54	93	116	62
Bafa 19/25	1			
Neige 15/16	9	7	3	-6

Ce tableau fournit des informations sur les hausses ou les baisses de fréquentation des activités enfants entre 2013 et 2015. Les activités libres pour les huit à quatorze ans ont augmenté considérablement en deux ans avec soixante deux demandes de remboursement en plus. Les remboursements sur des séjours individuels ont diminué mais ils restent à peu près équivalents au nombre de séjours "consommé" avec le catalogue. En le disant autrement, il y' a eu autant de demandes sur des séjours à l'extérieur du CE que sur des séjours du catalogue. Il y' a eu en 2015, 132 remboursements, une information obtenue près de la secrétaire faisait état pour le moment d'une donnée qui va encore augmenter, en avril 2016, il y' avait déjà plus d'une centaine de demandes de remboursements sur des séjours. Le taux d'inscription sur chaque tranche d'âge peut paraître correct mais si on le reporte au nombre total d'enfants concernés sur l'entreprise cela représente 15,2% de l'effectif total soit 154 sur 987. La fréquentation des séjours LEA reste faible, il y'a par ailleurs des demandes de remboursement qui restent importantes, donc des gens qui envoient leurs enfants en séjour ailleurs qu'avec le CE TSA. Ces informations viennent d'ailleurs en opposition à une des hypothèses de départ à savoir que les salariés n'envoient pas leurs enfants en séjour de vacances. Il y' a un tiers des enfants concernés qui partent en séjour de vacances si on prend le total, reste à savoir pourquoi ce n'est pas avec le CE TSA ou si les enfants ne partent pas du tout, est-ce parce qu'ils privilégient d'autres activités.

**Présentation de la consommation des chèques services proposés par le CE de 2013 à 2015 :**

prestation	2013	2014	2015	Variation
CESU garde enfants		84	271	187
CESU centre aéré		114	271	157

L'évolution de ces deux prestations vient apporter des informations supplémentaires au diagnostic. Ces deux prestations sont des aides fournies aux parents pour faire garder leurs enfants ou les inscrire en centre aéré et elles sont toutes deux en hausse considérable entre 2014 et 2015. Les salariés de TSA ont un besoin de plus en plus important de faire garder leurs enfants. Il faut se demander sur quelles périodes ce besoin de garde est présent et si les parents ne préfèrent pas simplement faire garder leurs enfants plutôt que de les envoyer en séjour de vacances. On peut aussi poser l'hypothèse que les parents préfèrent passer leurs vacances avec leurs enfants car ils sont gardés toute l'année.

### **Présentation du diagnostic organisationnel actuel de la commission LEA :**

Ce diagnostic a déjà été amorcé dans les parties précédentes avec la présentation de la commission, les comptes rendus d'observation lors de réunions avec les prestataires de vacances et l'organisation globale. Avant de refaire un point sur cette organisation, de repreciser l'activité, l'organisation, une situation intéressante avait été observée lors d'une réunion où la commission devait statuer sur les séjours à proposer pour l'année 2017. J'ai peut être précisé plus haut que mon stage s'est déroulé lors des élections professionnelles, c'est à dire l'élection des nouveaux représentants du comité d'établissement ainsi que l'élection d'un nouveau bureau. La réunion dont il est question était la première en présence du nouveau secrétaire adjoint qui est aussi la personne que j'ai interviewé de par son statut d'ancien directeur de l'ASPEP. Cette réunion avait comme sujet les orientations à donner pour les séjours en 2017. Les précédentes réunions m'avaient indiqué que la commission était en reconstruction, quand il était question de changer de prestataire pour organiser les vacances des enfants, ou encore de modifier les tranches d'âge. L'ancien directeur de l'ASPEP lors de cette réunion avait mis directement l'accent sur l'absence de projet pédagogique pour guider la proposition de voyages. Ce projet devrait comporter les orientations pédagogiques ou ce que la commission veut développer chez l'enfant pendant le voyage ainsi qu'un règlement intérieur sur lequel s'appuierait la recherche des voyages. Un autre désaccord lors de cette réunion avait illustré cette absence de bases solides et surtout communes, ce désaccord concernait la proposition d'un voyage prestige pour les adolescents de dix sept ans dont un des parents travaillait à TSA. Ce voyage devait avoir l'image d'une destination à l'international comme New York ou Tokyo pour symboliser le dernier voyage qu'un jeune pourrait faire avec LEA. La proposition de ce voyage nécessitait une part du budget jugé d'une part trop conséquente et de plus, cette proposition avait été jugé contraire à la politique du comité d'établissement qui prévoit que chaque séjour soit abordable financièrement. Ce projet qui était pourtant une nouvelle orientation à donner a visiblement été avorté à cause de ces désaccords qui interviennent en fin de compte car la commission n'a pas de

bases assez solides pour pouvoir proposer des séjours.

Cette absence de bases solides est le résultat de ce manque de connaissances vis à vis des attentes des jeunes et de leurs parents concernant les colonies de vacances. Ce manque de connaissances concerne d'ailleurs la démarche de l'enquête qui je rappelle est de savoir si oui ou non les salariés et leurs enfants sont favorables aux colonies de vacances et si oui quels sont leurs attentes? La commission LEA a aujourd'hui un fonctionnement d'externalisation et l'impossibilité de prévoir à l'avance le nombre de départs pose souci comme nous l'avions dit plus haut. Les prestataires externes demandent toujours des garanties en terme d'effectifs et de délais, ce sont aujourd'hui des critères auxquels la commission ne peut répondre et c'est pourquoi ce fonctionnement pose problème. L'externalisation pose également le problème de ne pouvoir intervenir directement en cas de problème et de devoir justifier avec peu d'informations auprès des salariés quand il y'a des problèmes. Ce fonctionnement avait été décidé car le montage de séjours en interne n'apporte pas toutes les garanties nécessaires. La commission a commencé à reposer des bases avec la création d'un projet pédagogique pour le choix des séjours mais le problème demeure de recueillir de l'affluence sur les séjours pour savoir si oui ou non ils doivent être maintenus ou modifiés.

La commission a mis en place des nouvelles orientations pour améliorer l'affluence sur les séjours de vacances pour les enfants. Ces orientations ont été pensés pour faciliter la première inscription pour les enfants car depuis plusieurs années ceux qui partent en séjour sont souvent les mêmes, il y'a donc un phénomène de continuité. Il y' a eu plusieurs hypothèses qui ont été formulées en réunion LEA pour expliquer la faible affluence et celle qui a paru la plus influente était le manque de liens entre les enfants des salariés. La secrétaire de la commission LEA avait mis en avant le fait que bien souvent des salariés venaient la voir pour demander si le fils d'une connaissance dans l'entreprise était inscrit sur tel ou tel séjour. Cette problématique d'absence de lien social a été évoqué, c'est pourquoi l'organisation de journées de rencontres avant les séjours a été proposé. Une des autres orientations qui a été proposée est celle d'élargir les tranches d'âges dans l'idée que les plus jeunes puissent partir avec leurs aînés. La dernière des orientations a été d'ouvrir le ski à toutes les tranches d'âges car avant ce n'était pas ouvert pour les jeunes entre onze et quatorze ans. Il faudra donc attendre l'année 2017 et observer si avec ces nouvelles orientations, il y' a eu ou non une différence d'affluence sur les séjours. Il y' avait en avril 2016, plus d'une centaine de demandes de remboursements sur des séjours enfants donc autant de salariés qui ont inscrit leur enfant en séjour hors catalogue LEA. On peut aujourd'hui à partir de toutes les données faire l'hypothèse de trois profils différents. Il y' aurait ceux qui inscrivent leur enfant avec LEA, ceux qui les inscrivent en dehors et ceux qui représenteraient environ les 3/4 des salariés : ceux qui ne les inscrivent pas du

tout en séjour de vacances. La solution serait peut être de donner une identité claire à cette commission et à sa proposition de voyages pour attirer les gens. Cette construction identitaire reposera sur l'avis des salariés qui sont comme il a été dit plus haut en faisant état du taux de retour des questionnaires, difficile à sonder. L'enquête donnera un premier aperçu des attentes des salariés et de leurs enfants vis à vis des séjours de vacances.

## **Chapitre 4 – Présentation des résultats :**

### **Introduction au sujet :**

Les données qui vont être présentées dans les différentes thématiques sont issues des enquêtes quantitatives et qualitatives précisées dans la partie méthodologie. Il est utile de rappeler qu'il y a eu 38 retours sur les questionnaires et qu'il y a eu dix entretiens effectués auprès de salariés. Les entretiens seront numérotés pour pouvoir se reporter aux annexes quand il y' aura un extrait cité. Les résultats du questionnaires sont présentés sous forme de tris à plat et de tris croisés, il sera toujours précisé si la donnée présentée correspond à la partie enfants ou à la partie parents.

#### ➤ **Thématique 1 - Vacances : pratiques et représentations :**

##### ➤ 1. Introduction :

Cette partie va donner un premier aperçu des pratiques et des représentations des répondants concernant les vacances. Ces éléments concernent des questions simples sur la fréquence et le type de vacances choisies.

##### ➤ 2. Présentation des données :

### **Tris à plats partie enfants :**

- Question 5 : Cites une destination ou tu aimerais partir en vacances?

Non réponse	6 15,38%
Destination locale (dans la région)	4 10,26%
Destination nationale (à l'extérieur de la région mais en France)	11 28,21%
Destination européenne	12 30,77%
Destination mondiale	6 15,38%
Total	39 100%

Commentaire : Les taux de réponse les plus forts sont au niveau des destinations européennes et nationales, les destinations mondiales sont un peu en retrait mais les écarts entre les réponses ne sont pas si différents que ça. Le croisement avec l'âge révèle que plus l'âge de l'enquêté augmente, plus il veut partir loin.

- Question 12 : Tu pratiques des activités en collectif avec d'autres jeunes de ton âge? Par exemple du sport en club, de la musique, des activités en centre aéré...

Je pratique des activités en collectif avec des jeunes de mon âge	38 97,44%
Je ne pratique pas d'activités en collectif avec des jeunes de mon âge	1 2,56%
Total	39 100%

Commentaire : La quasi totalité des répondants déclarent pratiquer des activités en collectif avec des jeunes de leur âge.

### **Tris à plat partie parents :**

- Question 4 : Qu'est ce qui est important pour votre ou vos enfants quand ils sont en vacances (plusieurs réponses possibles)

## Q4a

Non réponse	19 48,72%
Le fait d'être en famille	20 51,28%
Total	39 100%

## Q4b

Non réponse	18 46,15%
Le fait d'être avec des enfants ou jeunes de leur âge	21 53,85%
Total	39 100%

## Q4d

Non réponse	12 30,77%
Un cadre avec des activités attractives	27 69,23%
Total	39 100%

Les gens ont voté majoritairement pour un cadre avec des activités attractives, le fait d'être en famille ou avec des jeunes de leur âge. Le cadre avec des activités attractives est la réponse la plus choisie, les gens répondent néanmoins à hauteur de 50% souhaiter que leurs enfants passent des vacances en famille et surtout avec des jeunes de leur âge.

- Question 10 : Quelle serait la prochaine destination idéale OU la prochaine thématique (activités nautiques, de montagne, artistiques, sports extrêmes...) pour vos enfants

## Q10

Non réponse	13 33,33%
Activités nautiques	7 17,95%
Montagnes et activités spécifiques (eaux vives, spéléologie, ski)	5 12,82%
Activités à dominante féminine (artistique, équitation)	6 15,38%
Destinations européennes et mondiales	4 10,26%

Autres types de séjours (proximité, culturel)	4 10,26%
---	-------------

**Commentaire** : Le nautisme est l'activité la plus citée à la question de la prochaine thématique idéale pour l'enfant, viennent juste derrière les activités à dominante féminine et les activités spécifiques à la montagne. On peut à ce propos rappeler que les activités nautiques sont des activités de proximité et que les activités de montagne ne sont pas proposées dans le catalogue LEA.

**Tris croisés enfants** :

- Tri croisé questions 3 et 8a :
- Question 3 : question sur la fréquentation des séjours de vacances
- Question 8a : Pendant tes dernières vacances, tu es parti où ( Contexte )?

	Je suis parti en famille ou chez ma famille	Je suis parti avec des ami(e)s	Je suis parti en colonie de vacances	Total
Je suis déjà parti en colonie de vacances avec Thales	5 62,5%	0 0%	3 37,5%	8 100%
Je suis déjà parti en colonie de vacances mais pas avec Thales	7 70%	3 30%	0 0%	10 100%
Je suis déjà parti en voyage organisé avec Thales mais aussi avec un autre organisateur	5 62,5%	0 0%	3 37,5%	8 100%
Non je ne suis jamais parti en voyage organisé	11 91,7%	0 0%	1 8,3%	12 100%
Total	28 73,7%	3 7,9%	7 18,4%	38 100%

**Commentaire** : La donnée essentielle à retenir de ce croisement concerne ceux qui ont répondu n'être jamais parti en voyage organisé car la quasi totalité soit 91,7% est parti en famille lors des dernières vacances. On observe par ailleurs que sur ceux ayant déjà eue une expérience en voyage

organisé, on retrouve souvent un tiers (37,5%) qui est parti en colonie lors des dernières vacances.

➤ **Thématique 2 - Rapport des salariés et de leurs enfants à l'offre LEA :**

➤ 1. Introduction :

Cette partie va apporter des éléments de réponse sur la manière dont est perçue l'offre LEA dans sa globalité et pas seulement l'offre de vacances pour les enfants. Le questionnement ne s'est pas seulement penché sur l'offre de vacances mais aussi sur les autres usages comme le remboursement de séjour qui peut venir expliquer la non inscription à un séjour LEA. Les attentes des salariés vis à vis de l'offre LEA ont également été questionnés surtout au travers des entretiens qui vont maintenant être introduits. L'idée étant de comprendre ce que peuvent attendre les salariés de l'offre de vacances LEA pour les inciter à la fréquenter davantage.

➤ 2. Comment l'offre LEA et les séjours de vacances organisé sont ils perçus par les répondants :

**Tris à plats partie enfants :**

- Question 9 : Aimerais tu partir ou repartir en colonie de vacances?

Sans avis	5 12,82%
J'aimerais repartir en colonie de vacances	22 56,41%
Je n'aimerais pas repartir en colonie de vacances	11 28,21%
Total	39 100%

Commentaire : On trouve plus de la moitié des répondants soit 56,41% qui seraient prêts à partir ou repartir en séjour de vacances organisé.

- Question 1 : Sais-tu que tu peux partir en vacances avec le comité d'établissement Thales?

Oui	34 87,18%
Non	5 12,82%
Total	39 100%

Commentaire : La majorité des répondants savent qu'il est possible de partir en vacances avec le comité d'établissement Thales

- Question 6 : As tu des connaissances sur la façon dont se déroule une colonie de vacances?

Non réponse	1 2,56%
Oui, je connais des choses sur les colonies de vacances	15 38,46%
Je connais un petit peu de choses sur les colonies de vacances	15 38,46%
Je ne sais pas trop comment se passe une colonie de vacances	8 20,51%
Total	39 100%

Commentaire : Il y a respectivement 38,46% qui déclarent connaître des choses sur les colonies de vacances, le même pourcentage déclarent en connaître un petit peu. Le pourcentage de répondants connaissant un minimum de choses sur les colonies de vacances représente 80%.

### **Tris à plats partie parents :**

- Question 2 : Comment avez vous eu connaissance de l'offre de vacances LEA pour votre enfant?

Je l'ais su par (ma) mon conjoint(e) qui travaille à Thales	2 5,13%
J'en ais entendu parler par du bouche à oreille	1 2,56%
J'ai reçu le catalogue chez moi et je l'ais consulté	29 74,36%

Je connais les possibilités d'un comité d'entreprise et j'ai fait la démarche d'aller me renseigner	7 17,95%
Total	39 100%

Commentaire :

Les 3/4 des répondants déclarent avoir connu l'offre de vacances LEA par le biais du catalogue, les autres moyens de connaissance comme le bouche à oreille dans l'entreprise est quasiment inexistant.

- Question 7 : Globalement, vous diriez que :

Non réponse	1 2,56%
Je serais pour que mon enfant parte ou reparte en séjour de vacances LEA	25 64,10%
Mes enfants pourraient aller ou retourner à un séjour LEA sous certaines conditions	8 20,51%
Mon enfant et moi même ne sommes pas vraiment demandeurs de ce genre de prestation	5 12,82%
Total	39 100%

Commentaire : Il y'a 64,10% des répondants qui déclarent être pour que leur enfant parte ou reparte en séjour de vacances LEA. Les gens sont en majorité enthousiastes pour une nouvelle inscription d'autant plus que 20% déclarent qu'ils seraient du même avis mais sous certaines conditions.

**Tris croisés parties enfants et parents :**

**Partie enfants :**

Question 6 : As tu des connaissances sur la façon dont se déroule une colonie de vacances?

Question 9 : Aimerais tu partir ou repartir en colonie de vacances?

	J'aimerais repartir en colonie de vacances	Je n'aimerais pas repartir en colonie de vacances	Je n'ais pas d'avis	Total
Oui, je connais des choses sur les colonies de vacances	12 80%	2 13,3%	1 6,7%	15 100%
Je connais un petit peu de choses sur les colonies de vacances	9 64,3%	4 28,6%	1 7,1%	14 100%
Je ne sais pas trop comment se passe une colonie de vacances	1 12,5%	4 50%	3 37,5%	8 100%
Total	22 59,5%	10 27%	5 13,5%	37 100%

Commentaire : Ce tableau nous montre que le degré de connaissances sur les colonies de vacances influe sur les envies de départ. Il y'a en effet 80% de ceux qui connaissent des choses sur les colonies de vacances qui déclarent être prêts à y aller ou a y retourner. On trouve d'un autre côté 50% de ceux qui n'ont pas vraiment de connaissances sur la question déclarant qu'ils n'aimeraient pas y aller ou y retourner.

- Question 7 : Pour toi les vacances idéales riment avec :
- Question 9 : Aimerais tu partir ou repartir en colonie de vacances?

	J'aimerais repartir en colonie de vacances	Je n'aimerais pas repartir en colonie de vacances	Je n'ais pas d'avis	Total
Partir à l'aventure pour rencontrer des jeunes ou découvrir des endroits que tu ne connais pas	15 75%	4 20%	1 5%	20 100%
Total	15 75%	4 20%	1 5%	20 100%

Commentaire :

Le fait d'avoir des envies d'aventure, de découverte et de lien social semble compatible avec le fait

de vouloir partir ou repartir en colonie de vacances.

**Partie parents :**

- Question 4 : Q'est-ce qui est important pour votre (ou vos) enfant(s) quand il est en vacances?
- Question 7 : Globalement vous diriez que : (vous êtes pour ou contre un départ en colonie?)

	Je serais pour que mon enfant parte ou reparte en séjour de vacances LEA	Mes enfants pourraient aller ou retourner à un séjour LEA sous certaines conditions	Mon enfant et moi même ne sommes pas vraiment demandeurs de ce genre de prestation	Total
Le fait d'être en famille	10 52,6%	6 31,6%	3 15,8%	19 100%
Total	10 52,6%	6 31,6%	3 15,8%	19 100%

	Je serais pour que mon enfant parte ou reparte en séjour de vacances LEA	Mes enfants pourraient aller ou retourner à un séjour LEA sous certaines conditions	Mon enfant et moi même ne sommes pas vraiment demandeurs de ce genre de prestation	Total
Le fait d'être avec des enfants ou jeunes de leur âge	17 81%	3 14,3%	1 4,8%	21 100%
Total	17 81%	3 14,3%	1 4,8%	21 100%

Commentaire : Les parents répondants souhaitant que leur enfant se socialise en vacances sont très favorables (81%) à un départ en séjour de vacances LEA. Ceux qui privilégient les vacances en famille le sont un peu moins mais représentent tout de même 50% sur le même critère.

- Question 6 : Il y'a déjà eu un séjour qui intéressait vous ou votre enfant auquel vous n'avez pas donné suite pour une quelconque raison?
- Question 7 : Globalement vous diriez que : (vous êtes pour ou contre un départ en colonie?)

	Je serais pour que mon enfant parte ou reparte en séjour de vacances LEA	Mes enfants pourraient aller ou retourner à un séjour LEA sous certaines conditions	Mon enfant et moi même ne sommes pas vraiment demandeurs de ce genre de prestation	Total
Oui	12 70,6%	3 17,6%	2 11,8%	17 100%
Non	13 65%	4 20%	3 15%	20 100%
Total	25 67,6%	7 18,9%	5 13,5%	37 100%

Commentaire : Le fait d'avoir déjà renoncé à une inscription ne semble pas influer tant que ça sur la volonté des parents répondants de renouveler l'expérience, ils sont 70% à être dans ce cas.

#### **Extraits d'entretien :**

**Important : Les entretiens sont disponibles et référenciés à la fin du mémoire dans la partie annexe sous forme de numéros, dès qu'un extrait d'entretien sera proposé, il peut être retrouvé dans cette partie.**

Entretien 3 : "Quand je ne pars pas en vacances par contre, ce n'est pas pour autant qu'elle ne part pas. C'est aussi l'intérêt de ces colonies..."

Entretien 9 : "J'ai commencé par lui montrer le catalogue de l'entreprise et ça a été non sans arrêt, il me disait qu'il ne voulait faire que du football".

"En ce qui concerne mon fils, c'est le thème qui ne lui convient pas, les périodes sont biens, les coûts sont tout de même intéressants."

"Je n'avais pas compris peut être parce que quand j'avais pris un truc une année, on m'a dit que je n'avais plus le droit au remboursement."

Entretien 7 : ".....après moi ce qui me gêne, c'est la durée, on est souvent à cheval entre juillet et août."

"Je connais des parents qui n'inscrivent pas leurs enfants car trois semaines c'est long"

Entretien 4 : "L'un des principaux freins, c'est que les gamins des différents collègues ne se connaissent pas en fait".

➤ 3. Pratiques faites de l'offre LEA et des séjours de vacances organisé :

**Tris à plats partie enfants :**

- Question 4 : Pourquoi tu n'as pas été inscrit à un voyage organisé par Thales en 2015?

Non réponse	27 69,23%
Les voyages ne n'intéressaient pas	12 30,77%
Total	39 100%

Non réponse	24 61,54%
Tu ne connaissais aucun enfant dans le séjour	15 38,46%
Total	39 100%

Commentaire : Ces tableaux présentent les deux réponses qui ont été le plus cochées. Le manque d'intérêt pour les voyages et le fait de ne connaître personne ont incités plus de la moitié des répondants à ne pas s'inscrire à un séjour Thales.

**Tris à plats partie parents :**

- Question 8 : Avez vous déjà envoyé votre (ou vos) enfant(s) en séjour de vacances organisé :

Non réponse	31 79,49%
Je l'ais déjà envoyé avec LEA	8 20,51%
Total	39 100%

Non réponse	28 71,79%
Oui je l'ais déjà envoyé mais avec un autre organisme	11 28,21%
Total	39 100%

Non réponse	22 56,41%
J'ai déjà envoyé mon enfant en séjour avec l'école	17 43,59%
Total	39 100%

Commentaire : Ces trois tableaux montrent que les répondants ont souvent choisis d'autres organismes pour envoyer leur enfant en séjour de vacances notamment avec l'école; cette donnée récolte le plus haut pourcentage.

- Question 1 : Quel serait votre usage préférentiel de la commission LEA pour votre enfant?

Non réponse	21 53,85%
Bénéficiaire d'un remboursement sur une activité pratiquée régulièrement par votre enfant	18 46,15%
Total	39 100%

Non réponse	31 79,49%
Bénéficiaire d'une subvention pour un séjour de vacances que vous aurez trouvé vous même pour votre enfant en dehors du catalogue LEA	8 20,51%
Total	39 100%

Non réponse	22 56,4%
Bénéficiaire d'une subvention pour un séjour choisi sur le catalogue LEA	17 43,59%
Total	39 100%

Commentaire : Les gens déclarent à environ 45% que leur usage préférentiel serait soit un remboursement sur une activité pratiquée régulièrement, soit une subvention pour un séjour LEA. Cette donnée est paradoxale car au niveau des pratiques le tableau précédent nous montre que seulement 20% des répondants ont déjà envoyé leur enfant en séjour avec LEA.

- Question 3 : Consultez vous les offres de vacances que le CE propose pour votre enfant?

Je les consulte à chaque fois	22 56,41%
Je les consulte régulièrement	6 15,38%
Je les consulte de temps en temps	10 25,64%
Je ne les consulte pas	1 2,56%
Total	39 100%

Commentaire : Il y a plus de la moitié des répondants qui consultent les offres à chaque fois et donc les 2/3 sur l'ensemble qui les consultent régulièrement.

### **Tris croisés parties enfants et parents :**

#### **Partie enfants :**

Question 4 : Pourquoi tu n'as pas été inscrit à un voyage organisé par Thales en 2015?

Question 11 : Tu as (quel âge?)

	J'ai entre 8 et 10 ans	J'ai entre 10 et 12 ans	J'ai entre 12 et 14 ans	J'ai entre 14 et 16 ans	Total
Les voyages ne t'intéressaient pas	3 25%	2 16,7%	6 50%	1 8,3%	12 100%
Total	3 25%	2 16,7%	6 50%	1 8,3%	12 100%

Commentaire : La problématique des voyages qui n'intéressent pas concernent toutes les tranches d'âge mais un peu plus les pré-adolescents (12-14ans).

	J'ai entre 8 et 10 ans	J'ai entre 10 et 12 ans	J'ai entre 12 et 14 ans	J'ai entre 14 et 16 ans	Total
Tu ne connaissais aucun enfant dans le séjour	5 33,3%	3 20%	4 26,7%	3 20%	15 100%
Total	5 33,3%	3 20%	4 26,7%	3 20%	15 100%

Commentaire : La problématique du manque de lien social avant le séjour est également une problématique rencontrée à tout âge.

### **Partie parents :**

Question 7 : Globalement, vous diriez que :

Question 1 : Quel serait votre usage préférentiel de la commission LEA pour votre enfant?

	Bénéficiaire d'une subvention pour un séjour choisi sur le catalogue LEA	Total
Je serais pour que mon enfant parte ou reparte en séjour de vacances LEA	16 100%	16 100%
Mes enfants pourraient aller ou retourner à un séjour LEA sous certaines conditions	1 100%	1 100%
Total	17 100%	17 100%

### Commentaire :

Ceux qui répondent être pour un départ ou un retour de leur enfant en séjour de vacances LEA déclarent unanimement que leur usage préféré serait une subvention pour un séjour choisi sur le catalogue.

### Extraits d'entretien :

Entretien 3 : "...pour la tranche d'âge il n'y a pas trente six choix. Il y' a des moments, ce sont des choix par défaut que nous sommes obligés de faire..."

"Si on veut prendre un séjour Telligo, on n'en prend qu'un par an parce qu'on paye plein tarif, on ne peut pas en faire plusieurs."

Entretien 4 : "Oui et bien typiquement, ils ont déjà fait le séjour voile au moulin blanc parce que c'était une époque ou il n'y avait pas accès aux voyages avec leur âge."

Entretien 8 : "...c'est suivant ce qu'on préfère avoir, soit un remboursement des licences de sport soit un séjour donc..ça a un coût financier après tout ça on calcule aussi par rapport à ça.."

Entretien 9 : "Tu vois si je pouvais revenir en arrière et bien il n'aurait peut être pas forcément été au Futuroscope, j'aurais privilégié sa colonie de vacances de football car c'est sa passion..."

#### ➤ 4. Attentes des répondants vis à vis de l'offre de vacances LEA :

### Tris à plats partie enfants :

- Question 7 : Pour toi, les vacances idéales riment avec :

Non réponse	13 33,33%
Partir en vacances faire des activités de loisirs	26 66,67%
Total	39 100%

Non réponse	23 58,97%
Aller passer un maximum de temps avec des enfants ou jeunes de ton âge	16 41,03%
Total	39 100%

Non réponse	34 87,18%
Rester tranquillement à la maison et ne pas forcément prévoir trop de choses	5 12,82%
Total	39 100%

Commentaire : La réponse revenant le plus souvent à la question des vacances idéales est le départ pour des activités de loisirs suivi des vacances avec d'autres jeunes. La tranquillité à la maison a été très peu cochée.

- Question 9bis : Qu'est-ce qui pourrait te motiver à partir en colonies de vacances?

Non réponse	19 48,72%
Partir avec des enfants ou jeunes que je connais	11 28,21%
Découverte de l'inconnu (lieux, culture, personnes)	4 10,26%
Destination et activités plaisantes, lien à une thématique	3 7,69%
Activité spécifique proposée (surf, football, natation)	2 5,13%
Total	39 100%

Commentaire : Les répondants pourraient être motivés à partir si ils connaissent déjà du monde sur le séjour, c'est en tout cas la réponse qui ressort le plus avec 1/3 des répondants.

#### **Tris à plats parents :**

- Question 9 : Quel serait selon vous les domaines à améliorer dans l'offre de vacances LEA :

Non réponse	7 17,95%
La diversité et le renouvellement des destinations serait à améliorer	21 53,85%
La diversité et le renouvellement des destinations est convenable	11 28,21%
Total	39 100%

Non réponse	9 23,08%
Les périodes proposées seraient à revoir	12 30,77%
Les périodes proposées conviennent	18 46,15%
Total	39 100%

Non réponse	11 28,21%
Les délais pour le choix et le positionnement sur les séjours seraient à améliorer	15 38,46%
Les délais pour le choix et le positionnement conviennent	13 33,33%
Total	39 100%

Commentaire : L'amélioration et le renouvellement des destinations est le critère le plus réclamé par 53,85% des répondants, 38,46% répondent que les délais pour le choix et le positionnement seraient à améliorer. On trouve 46,15% qui déclarent que les périodes proposées conviennent. alors que dans les entretiens, c'est un problème souvent évoqué.

- Question 6 bis : Quelle a été la raison de la non inscription de votre enfant à un séjour LEA qui vous intéressait?

Commentaire : 5 parents évoquent la correspondance des dates

La seconde raison est la méconnaissance des enfants participants entre eux

La dernière raison est le manque d'intérêt pour le séjour par rapport à l'âge du jeune

- Question 17 et 18 : Qu'attendez vous de la commission LEA, expression libre :

Commentaire : Les gens mettent principalement en avant la diversité et le renouvellement des offres ainsi que la mise en place de journées de sensibilisation et de rencontres, ils réclament aussi de la liberté dans les choix, chose qui se retrouve souvent dans les entretiens.

### **Tris croisés parties enfants et parents :**

#### **Partie enfants :**

- Question 9 : Aimerais tu partir ou repartir en colonie de vacances?
- Question 9 bis : Qu'est-ce qui pourrait te motiver à partir en colonie de vacances?

	Partir avec des enfants ou jeunes que je connais	Découverte de l'inconnu (lieux,culture, personnes)	Destination et activités plaisantes (lien à une thématique)	Activité spécifique proposée (surf, football, natation)	Total
J'aimerais repartir en colonie de vacances	9 50%	4 22,2%	3 16,7%	2 11,1%	18 100%
Je n'ais pas d'avis	2 100%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Total	11 55%	4 20%	3 15%	2 10%	18 100%

Commentaire : La principale source de motivation pour un départ en colonie serait le fait de connaître un ou des participants du séjour.

#### **Partie parents :**

- Question 10 : Quelle serait la prochaine destination ou la prochaine thématique idéale pour votre (vos) enfant(s)?
- Question 9 : Quel serait selon vous, les domaines à améliorer dans l'offre de vacances LEA?

	La diversité et le renouvellement des destinations serait à améliorer	La diversité et le renouvellement des destinations convient	Total
Activités nautiques	4 66,7%	2 33,3%	6 100%
Montagne et activités spécifiques (eaux vives, spéléologie, ski)	4 80%	1 20%	5 100%
Activités à dominante féminine (artistique, équitation)	3 60%	2 40%	5 100%
Destination européennes et mondiales	2 50%	2 50%	4 100%
Autres types de séjours (proximité, culturel)	3 100%	0 0%	3 100%
Total	16 69,6%	7 30,4%	23 100%

Commentaire : Ceux qui ont pensé à une activité nautique pour leur enfant sont 66,7% à penser que les destinations devraient être renouvelés. Ceux qui aimeraient que leur enfant parte prochainement à la montagne pour y faire des activités sont 80 à également réclamer un renouvellement.

#### **Extraits d'entretiens :**

Entretien 9 : " L'offre est variée mais moi quand je lui montre le bouquin, c'est non, non et non...je ne sais pas ce qu'il faudrait pour l'accrocher en fait à part son sport favori....il y' en a des séjours sportifs mais tu vois ils sont encore trop axés sur la mer. "

Entretien 10 : " La dernière fois que j'en ais parlé, c'était avec un collègue qui voulait inscrire sa fille de dix-sept ans en juillet mais son âge était juste donc elle n'a pas pu y aller, elle avait dépassée. "

Entretien 4 : " Ce que je trouve un peu dommage, c'est que justement pour ce qui est séjour, ça

commence relativement tard, ce qui se comprend, il faut que les gamins soient un peu autonomes. "

"Il n'y a pas grand chose de proposé avant...les remboursements sur des licences sportives sont pas mal mais ça ne nous intéressait pas."

"Pas forcément des séjours de vacances, des activités sur une semaine, une sorte de stage de voile au Moulin blanc par exemple."

➤ **Thématique 3 - Les pratiques de vacances en famille et l'influence du cadre familial :**

- 1. Introduction : Il y' aurait actuellement plusieurs raisons pour expliquer la non participation d'un enfant à un séjour de vacances organisé. L'étude de Jacques Chauvin cité précédemment parlait de la prolifération des offres de séjour de vacances mais surtout des modes de garde symbolisés par la proximité de la famille. La question qui se pose est la suivante: l'enjeu actuel n'est-il pas pour certains de juste faire garder leur enfant en période de vacances plutôt que de les envoyer à la découverte de l'inconnu vers des activités. La thématique 4 explorera plus en détail cette question mais ce qui nous intéresse dans cette partie est l'influence du cadre familial. Le premier décisionnaire pour l'inscription reste le parent qui va décider selon les finances, les envies de l'enfant et l'emploi du temps familial. L'enfant a parfois des obligations au niveau familial selon les vacances prévues en famille ou des stages sportifs comme les entretiens l'ont montré. Il faut se demander si un séjour de vacances organisé a sa place dans l'emploi du temps de l'enfant et si oui qu'est-ce qui le justifie.
- 2. La relation parent enfant dans le domaine des vacances :

**Tris à plat partie enfant :**

- Question 3bis : Tu dirais plutôt que (qui a pris la décision de l'envoi en séjour de vacances)?

Non réponse	15 38,46%
C'est toi qui as demandé à tes parents pour partir en voyage organisé	6 15,38%
Ce sont tes parents qui t'ont proposé de partir	18 46,15%
Total	39 100%

Commentaire : Ce sont majoritairement les parents qui ont fait le premier pas pour l'inscription chez les répondants avec 46,15% qui ont eu la proposition de leurs parents. On retrouve seulement 15,38% qui ont demandé à leurs parents pour partir en voyage organisé.

**Tris croisés partie enfants :**

- Question 3bis : Tu dirais plutôt que (qui a pris la décision de l'envoi en séjour de vacances)?
- Question 9 : Aimerais tu partir ou repartir en colonie de vacances?

	J'aimerais repartir en colonie de vacances	Je n'aimerais pas repartir en colonie de vacances	Je n'ais pas d'avis	Total
C'est toi qui a demandé à tes parents pour partir en séjour de vacance organisé	5 83,3%	1 16,7%	0 0%	6 100%
Ce sont tes parents qui t'ont proposé de partir	12 70,6%	3 17,6%	2 11,8%	17 100%
Total	17 73,9%	4 17,4%	2 8,7%	23 100%

Commentaire : Ceux qui n'ont pas fait directement la démarche pour partir en voyage organisé mais qui ont plutôt eu la proposition de leurs parents sont 70,6% à être prêts à partir ou repartir en voyage organisé.

**Extraits d'entretien :**

Entretien 1 : "Alors nous, on est plutôt du genre à pousser nos gamins vers les autres, à rencontrer des gens...mais là maintenant qu'il est revenu il veut y retourner."

Entretien 9 : "Je l'ais inscrit d'office cette fois, et puis je voulais qu'il fasse un petit peu autre chose."

Entretien 4 : "On a laissé tomber mais je pense que l'an prochain, il y'a des chances qu'il y retourne directement, si il est pas trop chaud au début on va pousser un peu."

"Oui nous on regarde ce qu'il y'a, on le leur annonce et on demande si il y'a un truc qui leur plaît...je lui ais montré des choses et après il a dit oui tout de suite."

Entretien 3 : "Au début, c'est nous qui lui avons proposé de partir en colonie parce qu'on voulait qu'elle soit pas toujours attaché aux basques de ses parents."

➤ 3. Organisation entre vacances familiales et séjours de vacance organisé :

**Tris à plats partie enfants :**

Question 8a : Pendant tes dernières vacances, tu es parti? (Contexte)

Je suis parti en famille ou chez ma famille	29 74,36%
Je suis parti avec des ami(e)s	3 7,69%
Je suis parti en colonie de vacances	7 17,95%
Total	39 100%

Commentaire : La majorité des répondants sont partis en famille ou chez leur famille lors de leurs dernières vacances, on compte 74,36% des répondants. Il y'a par ailleurs 17,95% des répondants qui sont partis en voyage organisé lors de leurs dernières vacances.

**Tris à plats partie parents :**

- Question 5 : Combien de fois partez-vous en vacances par an en moyenne?

Je pars en moyenne une fois par an en vacances	9 23,08%
Je pars en moyenne deux fois par an en vacances	16 41,03%
Je pars en moyenne trois fois par an en vacances	11 28,21%
Je pars en moyenne plus de trois fois par an en vacances	3 7,69%
Total	39 100%

Commentaire : Les répondants qui partent en moyenne deux fois ou plus par an en vacances

représentent 76,93%.

- Question 5bis : Combien de fois partez-vous en vacances avec vos enfants sur l'année?

Je pars en moyenne une fois par an en vacances avec mes enfants	9 23,08%
Je pars en moyenne deux fois par an en vacances avec mes enfants	19 48,72%
Je pars en moyenne trois fois par an en vacances avec mes enfants	9 23,08%
Je pars en moyenne plus de trois fois par an en vacances avec mes enfants	2 5,13%
Total	39 100%

Commentaire : Ces données sont intéressantes, elles montrent que 48,72% des répondants partent en moyenne deux fois par an en vacances avec leurs enfants. Cela laisse supposer qu'il y'a au moins un départ sur des petites vacances sur lesquelles sont proposé des voyages organisés pour les enfants.

### **Tris croisés partie enfants et parents :**

#### **Partie enfants :**

- Question 8a : Pendant tes dernières vacances, tu es parti? (Contexte)
- Question 8b : Pendant tes dernières vacances, tu es parti? ( combien de temps)

	Je suis parti moins d'une semaine	Je suis parti une semaine	Je suis parti plus d'une semaine	Total
Je suis parti en famille ou chez ma famille	4 13,8%	9 31%	16 55,2%	29 100%
Je suis parti avec des ami(e)s	1 33,3%	0 0%	2 66,7%	3 100%
Je suis parti en colonie de vacances	2 26,6%	5 71,4%	0 0%	7 100%
Total	7 17,9%	14 35,9%	18 46,2%	39 100%

Commentaire : Les répondants déclarant être partis en famille lors de leurs dernières vacances sont 55,2% à être partis plus d'une semaine. Rappelons à ce propos que les dernières vacances n'étaient pas celles d'été, le questionnaire ayant été distribué fin avril.

- Question 7 : Pour toi, les vacances idéales riment avec?
- Question 8a : Pendant tes dernières vacances, tu es parti? (Contexte)

	Je suis parti en famille ou chez ma famille	Je suis parti avec des ami(e)s	Je suis parti en colonie de vacances	Total
Partir à l'aventure pour rencontrer des jeunes ou découvrir des endroits que tu ne connais pas	14 70%	2 10%	4 20%	20 100%
Total	14 70%	2 10%	4 20%	20 100%

Commentaire : Les répondants déclarant que leurs vacances idéales seraient synonymes d'inconnu, de rencontre et de découverte sont 70% à être partis en famille ou chez leur famille lors de leurs dernières vacances.

**Partie parents :**

- Question 5 : Combien de fois partez-vous en vacances par an en moyenne?
- Question 5bis : Combien de fois partez-vous en vacances avec vos enfants sur l'année?

	Je pars en moyenne une fois par an en vacances avec mes enfants	Je pars en moyenne deux fois par an en vacances avec mes enfants	Je pars en moyenne trois fois par an en vacances avec mes enfants	Je pars en moyenne plus de trois fois par an en vacances avec mes enfants	Total
Je pars en moyenne une fois par an en vacances	8 88,9%	1 11,1%	0 0%	0 0%	9 100%
Je pars en moyenne deux fois par an en vacances	1 6,3%	15 93,8%	0 0%	0 0%	16 100%
Je pars en moyenne trois fois par an en vacances	0 0%	3 27,3%	7 63,6%	1 9,1%	11 100%
Je pars en moyenne plus de trois fois par an en vacances	0 0%	0 0%	2 66,7%	1 33,3%	3 100%
Total	9 23,1%	19 48,7%	9 23,1%	2 5,1%	39 100%

Commentaire : Les départs en vacances sont souvent synonymes de départ avec les enfants. On trouve 93,8% de ceux qui partent en moyenne deux fois par an qui le font avec leurs enfants. Ceux qui partent en moyenne trois fois par an sont 63,7% à le faire avec leurs enfants.

- Question 5bis : Combien de fois partez-vous en vacances avec vos enfants sur l'année?
- Question 7 : Globalement, vous diriez que (vous êtes pour ou contre un départ en colonie de vacances de votre enfant)

	Je serais pour que mon enfant parte ou reparte en séjour de vacances LEA	Mes enfants pourraient aller ou retourner à un séjour LEA sous certaines conditions	Mon enfant et moi-même ne sommes pas vraiment demandeurs de ce genre de prestation	Total
Je pars en moyenne une fois par an en vacances avec mes enfants	5 62,5%	2 25%	1 12,5%	8 100%
Je pars en moyenne deux fois par an en vacances avec mes enfants	14 73,7%	2 10,5%	3 15,8%	19 100%
Je pars en moyenne trois fois par an en vacances avec mes enfants	4 44,4%	4 44,4%	1 11,1%	9 100%
Je pars en moyenne plus de trois fois par an en vacances avec mes enfants	2 100%	0 0%	0 0%	2 100%
Total	25 65,8%	8 21,1%	5 13,2%	38 100%

Commentaire : Les départs en vacances prévus avec les enfants peuvent être des handicaps pour des départs en séjour de voyage organisé. On retrouve néanmoins 73,7% de ceux qui partent en moyenne deux fois par an avec leurs enfants qui seraient favorables à une inscription de leur enfant à un séjour LEA. Ceux qui partent en moyenne trois par an en vacances avec leurs enfants seraient 44,4% sur la même question.

- Question 16 : Combien d'enfants avez vous?
- Question 5bis : Combien de fois partez-vous en vacances avec vos enfants sur l'année?

	Je pars en moyenne une fois par an en vacances avec mes enfants	Je pars en moyenne deux fois par an en vacances avec mes enfants	Je pars en moyenne trois fois par an en vacances avec mes enfants	Je pars en moyenne plus de trois fois par an en vacances avec mes enfants	Total
J'ai un enfant	0 0%	2 66,7%	1 33,3%	0 0%	3 100%
J'ai deux enfants	6 27,3%	10 45,5%	4 18,2%	2 9,1%	22 100%
J'ai trois enfants	3 25%	6 50%	3 25%	0 0%	12 100%
J'ai plus de trois enfants	0 0%	0 0%	1 100%	0 0%	1 100%
Total	9 23,7%	18 47,4%	9 23,7%	2 5,3%	38 100%

Commentaire : Ces données sont intéressantes car elles révèlent que le nombre d'enfants n'est pas incompatible avec un nombre de départs en vacances conséquent sur l'année. Les répondants ayant deux enfants sont 45,5% à partir en moyenne deux fois par an en vacances avec leurs enfants. Ceux ayant trois enfants sont 50% avec le même nombre moyen de départs en famille sur l'année.

### **Extraits d'entretiens :**

Entretien 9 : "elles partaient en général de début juillet jusqu'à la mi juillet, les trois premières semaines, c'était ça à peu près le créneau et nous on prend la dernière semaine de juillet jusqu'à mi août."

Entretien 8 : "Alors il y a déjà une chose, c'est qu'ils sont en garde alternée...je vais préférer qu'on parte entre nous en été parce que en hiver on ne peut pas...j'en discuterais avec eux mais après il y a la décision de leur papa également et je ne pense pas qu'avec la garde alternée ce soit possible."

Entretien 7 : "On a ensuite des vacances tout les ans, on va au ski, en général en avril, et puis ils viennent avec nous."

"Il y'avait aussi le ski en février avec l'entreprise,c'était sur la semaine familiale, on a fait ça deux fois et depuis on y va par nos propres moyens."

"Depuis on prend des séjours par nous même et on se fait rembourser, en ce qui concerne les enfants, c'est vrai qu'ils nous accompagnent."

Entretien 5 : "On utilise les locations beaucoup, on utilise les séjours, donc on se positionne sur certains séjours et des locations. On a eu deux fois de suite le ski.."

"Vous vous verriez les envoyer en colonie de vacances au ski?...nous l'intérêt c'est de le faire en famille, c'est ce qui prime sur le sport et sur le reste, ça pourrait se faire mais on privilégiera de le faire en famille."

Entretien 6 : "Ca dépend en général, c'est au moins quinze jours dans l'année pendant le mois d'août, après si l'occasion se présente, ça peut être une ou deux semaines soit pendant les vacances de février ou celle de pâques.

- 4. La famille, des repères pour les parents et les enfants :

#### **Tris à plat partie enfants :**

- Question 13 : Tu as des frères et sœurs?

1	3 7,69%
2	22 56,41%
3	13 33,33%
4 ou plus	1 2,56%
Total	39 100%

Commentaire : Il y a environ 90% des répondants qui ont en moyenne deux frères et sœurs ou plus.

- Question 14 : As tu des frères ou des sœurs qui sont déjà partis en colonie de vacances?

Non réponse	3 7,69%
J'ai au moins un frère ou une sœur qui est déjà parti en colonie de vacances	14 35,90%
Je n'ais aucune frère ou aucune sœur qui est déjà parti en colonie de vacances	22 56,41%
Total	39 100%

Commentaire : Il y a 56,41% des répondants qui n'ont pas un membre de leur fratrie étant déjà parti en voyage organisé.

### **Tris croisés partie enfants :**

- Question 14 : As tu des frères ou des sœurs qui sont déjà partis en colonie de vacances?
- Question 9bis : Qu'est ce qui pourrait te motiver à partir en colonie de vacances?

	Partir avec des enfants ou jeunes que je connais	Découverte de l'inconnu (lieux,culture, personnes)	Destination et activités plaisantes (lien à une thématique)	Activité spécifique proposée (surf, football, natation)	Total
J'ai au moins un frère ou une sœur qui est déjà parti en colonie de vacances	3 33,3%	2 22,2%	2 22,2%	2 22,2%	9 100%
Je n'ais aucun frère ou aucune sœur qui est parti en colonie de vacances	7 77,8%	1 11,1%	1 11,1%	0 0%	9 100%
Total	10 55,6%	3 16,7%	3 16,7%	2 11,1%	18 100%

Commentaire : On observe que chez les répondants n'ayant aucun membre de leur fratrie étant déjà parti en voyage organisé, 77,8% auraient besoin de connaître quelqu'un sur le séjour pour s'y inscrire.

## **Extraits d'entretien :**

Entretien 8 : "Je ne sais pas si c'est la génération qui fait ça, si les modes de vie sont différents, on part peut être plus en famille maintenant et on garde plus nos enfants avec nous je ne sais pas."

"Quand on les envoie en colonie, c'est d'abord un moyen de garde plutôt que de dire tiens ça a un côté ludique . Je pense un petit peu comme ça, si je n'avais pas de moyens de garde, je les amènerais peut être plus facilement aussi, j'ai du monde à côté."

Entretien 9 : "On était seuls sur Paris, on avait pas de famille, donc quand tu as deux semaines en février et deux en avril, elles partaient une semaine en colonie et une semaine avec nous, c'était à peu près la même chose pour l'été."

"Je rajouterais quelque chose peut être sur le mode de garde, c'est que mes collègues de mémoire qui avaient leurs enfants du même âge et qui allaient souvent chez leurs grands parents. Je n'ais pas de famille ici moi donc on est bien obligé de se débrouiller aussi, c'est aussi pour ça que j'ai favorisé les colonies de vacances au début."

Entretien 10 : "Quand on n'est pas en vacances nous, eux partent chez leurs grands parents....et quand nous les aurons on partira avec eux, on n'a pas encore prévu nos vacances."

Je ne leur ais pas encore proposé car à priori c'est pour un certain âge, je ne peux pas en emmener un en camp et l'autre chez ses grands parents. Ils n'en seront pas forcément heureux par la suite."

### ➤ **Thématique 4 – Les organismes de proximité, des concurrents aux séjours de vacances organisé :**

➤ Introduction : Jacques Chauvin en parlait dans son ouvrage, le développement des offres de vacances pour les enfants est un phénomène actuel et de nombreux petits séjours similaires aux colonies de vacances sont proposés dans des contextes différents. Cette pluralité d'offre engendre une concurrence au niveau des offres de vacances, ces offres émergentes misent leur efficacité sur une proximité avec les gens. Les centres aérés qui peuvent assurer un mode de garde à l'année peuvent miser sur les liens de l'enfant et le lien du parent à la structure pour proposer ensuite de petits séjours.

➤ 1. Les structures sportives et les centres aérés, une nouvelle dynamique :

## **Extraits d'entretiens :**

Entretien 5 : "Ils partent tout de même avec le centre aéré de ma commune ou ils partent deux ou trois jours à la récré des trois curés."

"Dans l'idée, si les colonies LEA commençaient à six ans, vous auriez regardé d'un peu plus près?"

"Ce n'est pas sûr, ça reste encore assez jeune, si ce sont des colonies adaptées de trois jours pourquoi pas. L'avantage avec le centre aéré, c'était la proximité, ça restait l'aventure mais ça restait proche, c'était intéressant de voir que ça ne nous faisait pas beaucoup de route pour être dans le contexte."

Entretien 7: "Ils sont très pris par le foot pendant les vacances scolaires, il arrive en plus qu'il y ait des stages dont ils y participent de temps en temps."

"Le grand redémarre ensuite au mois d'août la saison de football"

"Ils aiment bien rester avec nous où partir avec des copains parce que là au foot au final ils partent avec des copains avec qui ils font du foot forcément."

Entretien 1 : "D'où lui est venu cette idée de mini camp?"

"Je pense que c'est un ami à lui qui lui en a parlé, son copain de classe qui en avait déjà fait, c'est aussi ça qui lui a donné envie de découvrir."

Entretien 8 : "Le grand pourtant tout les ans fait le stage PAC foot avec son club, là il part une semaine il n'a pas besoin de moi."

"Il revient content, il a passé du temps avec ses copains, et puis je pense que ça doit être plus cool au niveau de l'encadrement qu'une colonie. Ils se connaissent très bien, ils se connaissent depuis des années et que même les éducateurs c'est un peu ses copains."

Entretien 9 : "Vous les envoyez souvent au centre aéré avant?"

Ah oui comme mode de garde le mercredi ça s'impose."

- 2. Le remboursement de l'offre LEA du comité d'établissement alimentant les pratiques de loisirs en extérieur :

## **Extraits d'entretien :**

Entretien 9 : "Nous on prend un séjour du genre EPAL ou UFCV, et on se fait rembourser après. Ce genre de système pour moi, c'est beaucoup plus simple, il va faire sa colonie à Châteaulin, je ramène la facture et puis on se fait rembourser ici."

Entretien 4 : Il n'y a pas grand chose de proposé avant, on en avait parlé avec un bénévole, les remboursements sur des licences sportives sont pas mal mais ça ne nous intéressait pas.

Entretien 8 : "c'est suivant ce qu'on préfère avoir, soit un remboursement des licences de sport soit un séjour donc...Ça a un coût financier après tout ça on calcule aussi par rapport à ça.

## **Chapitre 5 – Analyse des données :**

### ➤ 1. Introduction, explication du protocole d'analyse (reprise des thématiques) :

Ce chapitre va mettre en relation les données présentées plus haut avec les cadres théoriques et surtout les hypothèses de départ de manière à venir apporter une réponse claire et justifiée à la problématique de départ qui était la suivante: Si les salariés utilisent si peu les colonies de vacances, qu'est-ce qu'ils privilégient pour leurs enfants et pourquoi?

Les hypothèses de départ étaient les suivantes :

- 1 – Les enfants concernés par l'offre de vacances LEA ainsi que leurs parents ont des pratiques de vacances différentes.
- 2 - La commission LEA doit aujourd'hui faire face à une concurrence au niveau de l'offre de séjours de vacances avec le développement des offres de proximité.
- 3 - Les multiples offres pour les enfants font passer l'offre de vacances au second plan.

Ce chapitre va reprendre les thématiques une par une avec les données quantitatives et qualitatives de manière à venir valider ou invalider ces hypothèses dans un premier temps avant de venir apporter une réponse à la problématique. Les données recueillies seront analysées avec les cadres théoriques citées.

➤ **2. Analyse des données de la thématique 1 : Vacances, pratiques et représentations :**

Cette première partie était destinée à présenter des données simples pour introduire l'échantillon et donner un premier aperçu des pratiques de vacances des enfants et des parents. Rappelons que l'échantillon concernait donc 39 réponses sur le questionnaire et 9 salariés sur les entretiens. La première question analysée était celle des destinations souhaitées, les taux de réponses sont à peu près équivalents avec les destinations nationales et européennes qui arrivent en tête et non pas les destinations mondiales qui peuvent paraître plus attrayantes. Le croisement avec la question de l'âge révélait que plus l'enfant est âgé plus il veut partir loin. Les destinations locales et nationales sont plus prisées par les plus jeunes qui ne désirent sans doute pas trop s'éloigner. La quasi totalité des répondants pratiquent des activités en collectif avec d'autres enfants et développent des formes de socialisation dans des structures extérieures. En ce qui concerne les parents, des premiers éléments sont à analyser, ils sont un peu plus de 50% à déclarer que les vacances idéales sont des vacances en famille et le même pourcentage à souhaiter que leurs enfants soient avec d'autres de leur âge. Les répondants développent d'une part une vision de vacances en famille disons classique mais voient aussi le côté socialisant de vacances auprès de d'autres jeunes qui peut être développé en séjour de vacances. La réponse du cadre avec des activités attractives est celle qui ressort le plus. La seconde question posée aux parents était celle de la prochaine destination ou thématique idéale. Ce sont les activités nautiques qui arrivent en tête qui sont des activités locales et de proximité. Ces premières données sur les parents laissent penser qu'ils ne sont pas forcément fermés aux voyages organisés. On trouve 50% des répondants qui déclarent que des vacances idéales sont aussi synonymes de temps passé avec d'autres jeunes pour leurs enfants ainsi que d'activités attractives. Les prochaines thématiques vont aider à mieux cerner l'avis des parents sur cette question. Le croisement des questions 3 et 8a nous renseigne sur les dernières vacances des répondants de la partie enfants. On peut voir que chez ceux qui ont déjà eu une expérience de voyage organisé que ce soit avec le CE TSA ou un autre organisme sont peu nombreux à être partis en séjour de vacances lors de leurs dernières vacances. Les répondants sont plutôt partis en famille et les dernières vacances en date au moment de l'enquête étaient celles de février période des séjours de ski entre autre.

➤ **3. Analyse des données de la thématique 2 : Rapport des salariés à leurs enfants et à l'offre LEA :**

Comment l'offre LEA et les séjours de vacances organisés sont-ils perçus par les répondants :

Cette première thématique était destinée à recueillir et comprendre l'opinion des répondants : parents et enfants sur l'offre LEA et plus particulièrement sur son offre de vacances. La première question posée dans cette idée aux enfants concernait la motivation ou non de partir ou repartir en voyage organisé. Les résultats montrent que 56,41% des répondants seraient favorables à un départ en séjour organisé, que seulement 28,21% seraient contre et que 12,82% n'ont pas d'avis sur la question. Jacques Chauvin dans son étude sur la fréquentation des voyages organisés retranscrit les résultats d'une étude menée en 2006 par deux étudiantes sur la différence entre motivation et participation réelle. Cette étude montrait que 42% souhaiteraient participer à un accueil de loisirs et 43% à un voyage organisé mais que la fréquentation réelle n'était que de 10%. Les aspects négatifs exprimés par les jeunes interrogés étaient la vie en groupe ainsi que la contrainte des horaires. Ces chiffres posent la question du pourquoi d'une faible affluence alors que les opinions sont plutôt positives. La démarche d'une inscription passe avant tout par l'avis des parents ou des questions de finance et de planning peuvent entrer en compte. Les questions posées aux enfants sur l'offre de voyages organisés LEA présentent des résultats encourageants. La majorité des répondants savent qu'ils peuvent partir en vacances avec le CE TSA et ils sont quasiment 40% à savoir comment se déroule un voyage organisé et le même pourcentage à connaître un petit peu de choses sur ce fonctionnement. Ce n'est donc pas à priori un problème de connaissance de l'offre et de fonctionnement d'un voyage organisé selon les résultats ce qui incite à pousser le diagnostic plus loin. La première donnée recueillie dans la partie parents sur cette sous-partie concerne le moyen de connaissance de l'offre de vacances LEA. On trouve ainsi quasiment les trois quarts de l'échantillon soit 74,36% qui ont connus l'offre par le biais du catalogue. Le catalogue LEA est envoyé chaque année par courrier aux salariés ou ils peuvent venir le chercher directement au secrétariat du comité d'établissement. On trouve aussi seulement 17,95% qui ont fait la démarche d'aller se renseigner et 2,56% qui l'ont su par du bouche à oreille. Le comité envoie le catalogue pour s'assurer de la diffusion de l'offre chez les salariés mais il ne semble pas y'avoir une grande diffusion sinon dans l'entreprise de l'offre de vacances LEA ce qui peut laisser penser à un manque d'intérêt. Une des salariées entretenues racontait que c'était un collègue de bureau qui lui avait parlé de l'offre ce qui pose le problème de l'information pour les nouveaux entrants.

Cf entretien 8 : "Alors quand je suis arrivé, je travaillais déjà avec un collègue actuel à moi et c'est lui qui m'a présenté le comité d'établissement."

La question de la motivation pour un éventuel départ a aussi été posée et les résultats semblables à ceux des enfants répondants amènent aux mêmes conclusions. Il y'a quasiment les deux tiers soit

65% qui sont favorables à un départ en voyage organisé et 20,51% qui seraient favorables sous certaines conditions. L'avis des parents comme celui des enfants est favorable pour un retour, l'enjeu est à présent de savoir pourquoi il y a si peu d'inscriptions. Une autre enquête mobilisée par Jacques Chauvin cette fois faite par l'OVLEJ (observatoire vacances et loisirs pour enfants et jeunes) révélait sur un échantillon que 56% des parents seraient pour un départ et seulement 16% refuseraient. Les chiffres cités sont encore en décalage avec les pourcentages de fréquentation réelle. Chauvin ajoute que selon les résultats de cette enquête, les parents sont favorables au développement de l'autonomie de l'enfant mais craignent que les impératifs du groupe ne prennent le dessus sur sa liberté. En ce qui concerne les croisements le premier effectué partie enfants entre les questions 6 et 9 révèle une corrélation entre la connaissance des voyages organisés et la volonté de partir. Ce croisement montre que plus l'enfant a des connaissances sur les voyages organisés plus il est motivé à partir, à contrario moins l'enfant a de connaissances, moins il est motivé à partir. La connaissance sur le fonctionnement d'un séjour serait-elle rassurante pour l'enfant et par opposition la méconnaissance ne provoquerait-elle pas un blocage? Les croisements de la partie parents comparaient en premier lieu les visions de vacances idéales avec les motivations de départ pour l'enfant en voyage organisé. Ceux qui privilégiaient plutôt les vacances en famille sont 56% à être pour que leur enfant parte en séjour de vacances organisé et 31% seraient du même avis mais sous certaines conditions. Les parents répondant que selon eux le fait d'être avec d'autres jeunes ou enfants de leur âge seraient 81% à être favorables à un départ. Le fait de voir les vacances en famille comme vacances idéales n'est pas incompatible avec l'idée d'envoyer un jour son enfant en séjour de vacances. La vision de la socialisation en vacances encourage plus le parent à inscrire son enfant en voyage organisé. Le dernier croisement effectué en partie parents montre que le renoncement à une inscription n'entraîne pas une rupture avec le voyage organisé. On trouve 70% des gens qui ont déjà renoncé à un séjour LEA qui seraient tout de même favorables à un départ. Les extraits d'entretien qui ont été mobilisés mettent l'accent sur des points plus précis concernant les points à travailler de la commission LEA. Il y'a trois éléments qui sont évoqués : le manque de liens entre les enfants avant le séjour, la durée trop longue en été et les thèmes qui ne conviennent pas. Les freins à l'inscription diffèrent selon les profils, la personne évoquant le thème a un enfant qui aimerait trouver du football dans le catalogue, celui qui évoque les périodes a un planning familial chargé entre vacances en famille et stages sportifs de ses enfants. L'idée des entretiens était aussi de lister les problèmes et voir ceux qui pouvaient être solutionnés. La méconnaissance des enfants entre eux avant le séjour est un sujet qui sera largement traité dans les thématiques suivantes. On peut conclure sur cette première sous partie concernant l'opinion des répondants parents et enfants sur les voyages organisés est plutôt favorable concernant une future inscription. Les parents pensent aux vacances en famille mais aussi au développement de l'enfant qui passe par

du temps avec d'autres jeunes. Les enfants et jeunes sont aux aussi favorables mais le manque de connaissance sur le fonctionnement d'un séjour peut être une des premières raisons exprimées. Un autre des problèmes soulevés est le manque de moyens de diffusion de l'offre qui est surtout connue par le biais du catalogue.

Pratiques faites de l'offre LEA et des séjours de vacances organisé :

La première sous partie traitait des représentations des salariés de l'entreprise ainsi que de leurs enfants. Cette seconde sous partie va apporter des éléments sur les pratiques faites de l'offre LEA et des voyages organisés en général. La première hypothèse formulée pour expliquer le manque d'affluence concernait le fonctionnement de l'offre car le fait de bénéficier d'un remboursement sur une activité ou un séjour extérieur prive automatiquement le salarié d'un séjour du catalogue LEA. Il faut donc comprendre qu'est-ce qui détermine les différents usages de l'offre LEA que ce soit du remboursement ou une inscription à un séjour. La seconde hypothèse concernait les pratiques de voyage organisé pour savoir si les salariés inscrivaient leurs enfants à des séjours extérieurs et si oui pourquoi? L'échantillon concerne 215 salariés qui n'ont envoyé aucun de leurs enfants en séjour LEA en 2015 mais cela ne veut pas dire pour autant qu'ils ne les ont jamais envoyé. La première question posée aux enfants était celle de leurs expériences en voyage organisé et d'en connaître le contexte.

**PS : Le tableau du tri à plat de la question 3 enfants n'a pas été intégré dans la partie précédente de présentation de données, il est intégré dans cette partie avec l'analyse qui suit directement. Ce tableau figure dans la sous partie 'Pratiques faites de l'offre LEA et des séjours de vacances organisé' de la thématique 2 :**

Non réponse	1 2,56%
Je suis déjà parti avec Thales en colonie de vacances	8 20,51%
Je suis déjà parti en colonie de vacances mais pas avec Thales	10 25,64%
Je suis déjà parti en colonie de vacances avec Thales mais aussi avec un autre organisateur	8 20,51%
Non, je ne suis jamais parti en colonie de vacances	12 30,77%
Total	39 100%

Les enfants de l'échantillon sont pour une bonne partie qui correspond à environ 70% déjà partis en voyage en collectif mais avec d'autres organismes ou avec Thales et un autre organisme. Le CE TSA n'a donc pas un monopole du voyage organisé et n'a pas que des habitués. Il faut se demander qu'est-ce que les salariés et leurs enfants recherchaient quand ils ont inscrit leur enfant ailleurs. La seconde question posée aux enfants était donc celle de la raison de la non inscription à un séjour proposé en 2015 et la réponse qui est la plus revenue est celle de la méconnaissance des autres enfants avant le séjour suivie du manque d'intérêt pour les voyages. Jean Marie Bataille dans son étude : "Courcelles, une pédagogie de la liberté" parle du concept d'accroche affective, ses observations pendant un séjour de vacances montrent que l'enfant a besoin de se socialiser avant le choix d'une activité, les regroupements d'enfants sont en plus éphémères au moment des activités. L'enfant aurait donc besoin d'avoir des liens préalables avant de choisir une activité. Cette information est à prendre en compte pour la suite et à mettre en lien avec une autre information qui avait été recueillie sur le terrain. La secrétaire de la commission LEA m'avait dit que les enfants et jeunes inscrits d'une année à l'autre étaient toujours les mêmes. La première question posée aux parents concernait les précédentes inscriptions de leur enfant à des séjours de vacances. La première information révélait que cet échantillon comporte majoritairement des individus qui n'ont jamais envoyé leur enfant en séjour de vacances LEA mais plutôt avec d'autres organismes. Les résultats montrent que 28,21% ont déjà envoyé leur enfant avec un autre organisme et 43,59% avec l'école. Cette information est capitale car elle vient invalider l'hypothèse que l'échantillon ne comportait que des salariés qui étaient réticents aux voyages organisés et qu'ils n'y avaient jamais inscrit leur enfant. Il est intéressant de voir que l'école propose également des voyages organisés mais il y a ici l'habitude et la connaissance de la structure qui rentrent en compte. Il y a donc la moitié des enfants concernés dans l'échantillon qui ont déjà effectué un voyage en collectif et pourtant très peu ont renouvelé l'expérience avec le CE TSA. La seconde question posée aux parents était celle de leur usage préférentiel de l'offre LEA, le terme préférentiel entendait la prestation que j'utilise le plus souvent. Les deux réponses les plus choisies sur cette question sont le remboursement d'activité régulière et la seconde juste un peu derrière était la subvention sur un séjour LEA. Il y a 43,59% qui déclarent cela alors qu'environ 20% de l'échantillon a fréquenté les voyages LEA. Cette "contradiction" peut trouver son explication avec le pourcentage de réponse de la première réponse : l'usage de remboursement sur une activité régulière. Une activité régulière ce peut être du sport, une activité artistique, sachant que la quasi totalité des répondants enfants a répondu pratiquer des activités en collectif, le remboursement ici amène à moins de réflexion que le choix d'un séjour car l'activité est déjà pratiquée. Le problème ne serait donc peut être pas à chercher dans l'intérêt des salariés pour l'offre de vacances LEA mais peut être dans ce qui est proposé autour, la moitié des répondants parents déclarent en plus consulter les offres de vacances à chaque fois. Les croisements

de la partie enfant révèlent que le problème du lien social avant le séjour n'est pas un problème de maturité et qu'il se rencontre à tout âge, c'est donc un problème à prendre en considération. Le problème des voyages qui n'intéressaient pas est plus présent chez les 12/14 ans une tranche d'âge ou il n'y avait pas de séjour en été l'an dernier, le choix était donc restreint. Le croisement de la partie enfant révèle que 98% de ceux qui déclarent que leur usage préférentiel serait la subvention sur un séjour LEA seraient pour que leur enfant reparte en voyage organisé avec LEA. Les extraits d'entretien amènent encore des éléments plus précis qui portent à réflexion. Un salarié évoque le manque d'offres avant huit ans pour l'enfant et parle de l'alternative des petits séjours nautiques de proximité. Les activités nautiques étaient la réponse la plus choisie à la question du prochain thème souhaité. Un autre salarié parle du manque de choix pour l'offre mais son discours soulève un autre point important celui de la continuité en parlant de choix par défaut. Cet exemple de continuité avec une structure est repris par une autre salariée dont le fils a l'habitude de partir en séjour avec son club. Elle avait choisie un séjour au futuroscope ne sachant pas qu'elle pouvait se faire rembourser un séjour en extérieur et avoue qu'elle aurait privilégié le football si elle l'avait su. L'enquête a montré que les séjours en extérieur même pour les tranches financières les plus élevées sont coûteux. En ce qui concerne le remboursement d'activité par contre, les salariés m'ont souvent dit que c'était un choix parfois par défaut faute de ne prendre autre chose mais une seule personne m'a dit que c'était un choix nécessaire. Cette salariée nouvelle entrante dans l'entreprise mère séparée de trois enfants en tranche une doit organiser son budget et si elle privilégie le remboursement sur des licences c'est par souci financier. Le remboursement sur séjour extérieur peut s'avérer beaucoup plus nécessaire qu'un remboursement sur activité ainsi en tout cas les deux privent automatiquement d'un séjour du catalogue LEA. Les usages de l'offre de vacances LEA sont donc restreints sur l'échantillon mais pas la pratique de voyage organisé qui se fait ailleurs comme le montre les données. Les données issues des entretiens introduisent l'idée de continuité avec une structure.

#### Attentes des répondants vis à vis de l'offre de vacances LEA :

Cette dernière partie s'intéresse à ce que peuvent attendre les répondants parents et enfants de l'offre de vacances LEA de manière à la rendre plus adaptée à leurs attentes. La première question qui a été posée concernait les vacances idéales et la réponse la plus choisie a été celle d'un départ vers des activités de loisirs avec 66,67%. La seconde réponse a été celle du lien social avec les jeunes avec 41,03%. Il y a donc un bon pourcentage qui répondent que leurs vacances idéales seraient avec d'autres jeunes de leur âge. La seconde question qui a été posée pour mieux comprendre les attentes concerne ce qui pourrait motiver le répondant à partir en séjour de vacances et c'est en effet le fait de partir avec des connaissances qui arrive en tête. Le concept d'accroche

affective de Jean Marie Bataille peut encore ici être remobilisé, il semblerait que le public sur place préoccuperait plus que la destination. Les parents de leur côté réclament à hauteur de 53,85% un renouvellement des destinations et à hauteur de quasiment 40% de meilleurs délais pour le choix et le positionnement sur les séjours. Les salariés doivent en effet faire leur choix pour les vacances en décembre pour l'année suivante en ayant aucune visibilité sur les congés d'été. Il y a par ailleurs 46,15% qui répondent que les périodes conviennent alors que c'est un problème qui revient souvent dans les entretiens. Pour conclure sur l'amélioration de l'offre il est difficile de cibler des domaines précis car les entretiens ne concordent pas toujours avec ces données de tris à plat. Il faut tout de même retenir que la moitié des répondants réclament plus de variété dans les destinations. La question suivante était la raison de la non inscription de l'enfant à un séjour LEA qui intéressait. La première raison évoquée était la correspondance des dates et la seconde, la méconnaissance des enfants entre eux qui vient faire écho à ce qu'ont répondu les enfants. En ce qui concerne la correspondance des dates, ce sont les entretiens qui vont amener des justifications sur ce point précis en ce concerne les contraintes familiales qui seront développés dans la thématique suivante. Les deux dernières questions enfin permettaient aux parents de s'exprimer librement et ce qui en est ressorti ce sont surtout le renouvellement des destinations et la mise en place de journées de rencontres pour les enfants et jeunes concernés. Pour ce qui est des tris croisés, celui des questions 9 et 9 bis ont révélés que ceux qui seraient prêts à partir ou repartir en séjour de vacances, 50% souhaiteraient partir avec une connaissance. Le croisement de la question 9 avec la question 10 cette fois en partie parents fait ressortir une autre information intéressante. Les répondants voyant les activités nautiques ou les activités de montagne comme prochaine thématique idéale sont respectivement 66,7% et 80% à être pour un renouvellement des destinations. Les activités nautiques sont dans la région des activités de proximité et praticables à un très jeune âge, un extrait d'entretien viendra appuyer cette idée. Les activités de montagne en été ne sont pas proposées dans le catalogue, une petite partie des salariés d'après les données réclament cette nouveauté. Pour ce qui est des extraits d'entretiens, un salarié évoque le manque de choix avant huit ans et parle d'un remboursement de licence sportives pas forcément nécessaire. Il propose donc de petits séjours ou des activités à la journée sur le thème nautique. Une autre salariée qui réclame du renouvellement parle du manque de séjours sportifs mis à part ceux sur le thème nautique. Pour conclure sur cette partie, les attentes concernent surtout la démarche de faire se rencontrer les jeunes avant les séjours, les parents comme leurs enfants sont d'accord sur ce point. Si l'on met cette information en lien avec ce qui a été vu au travers des deux premières sous parties, on peut dire que les parents et leurs enfants ne sont pas réticents au voyage organisé mais ce manque de lien social peut faire hésiter. L'enquête montre aussi que les répondants sont déjà partis en voyage en collectif mais ailleurs, il faut se demander si c'est la connaissance de la structure ou des participants qui a motivé cette

inscription. Les parents réclament eux une ouverture du catalogue peut être à des enfants plus jeunes par le biais d'activités nautiques à la journée et vers la montagne qui est un environnement aux activités multiples et aux paysages méconnus en Bretagne.

➤ **4. Analyse des données de la thématique 3 : Les pratiques de vacances en famille et l'influence du cadre familial :**

La relation parent enfant dans le domaine des vacances :

Cette thématique a pour but d'apporter des éléments explicatifs en explorant le cadre familial et les contraintes qu'il peut engendrer avec une inscription à un séjour organisé. La première sous partie concerne la relation entre l'enfant et le parent à qui appartient le plus gros de la décision. L'idée est de voir comment se font les relations entre les deux parties sur le sujet des vacances et si cela peut venir expliquer une non inscription. La première question posée aux enfants concernait la démarche de proposition de séjour, il en ressort que 46,38% des répondants se sont vu proposer un voyage organisé par leurs parents et seulement 15,38% ont fait la démarche de demander. Le parent semble donc être le premier démarcheur et a un rôle à jouer dans le choix de la structure organisatrice du séjour. Il faut dire que pour l'offre LEA ce sera forcément le parent qui fera la démarche puisque le seul moyen de diffusion est le catalogue. La dernière thématique présentera différents moyens de diffusion pour l'enfant concernant les voyages en collectif pour mettre en évidence le manque d'efficacité de cette démarche. Les données montrent par ailleurs que ce soit l'enfant ou le parent qui fasse la démarche, cela n'influe pas sur le fait de vouloir partir en séjour. Ce n'est pas parce que ce n'est pas l'enfant qui demande qu'il ne souhaite pas partir. Le croisement des questions 3bis et 9 montrent que 70,6% de jeunes qui ont eu la proposition de leurs parents seraient prêts à partir ou repartir en voyage en collectif. Les extraits d'entretien témoignent du fonctionnement de l'offre par catalogue dans les familles. Le parent effectue la démarche mais l'enfant n'ayant aucun repère sur le séjour peut être réticent et c'est alors au parent de pousser la démarche. Un autre extrait d'entretien vient confirmer ce qui avait été dit avant au niveau de la réinscription à savoir que la première expérience est un grand pas en avant pour la suite et est dans certains cas synonyme de continuité. Les deux derniers extraits d'entretiens ciblent deux cas particuliers, ceux de deux parents moteurs qui ont un objectif clair avec l'envoi de leur enfant en voyage organisé. La majeure partie des salariés interviewés qui utilisent l'offre de vacances LEA avaient en amont une vision claire des apports éducatifs et souvent même une expérience personnelle ayant été jeune. Les gens interviewés qui n'utilisent ont au contraire d'autres pratiques pour développer chez l'enfant le sens de la découverte, l'autonomie. Le parent dans le cas de l'offre

LEA est le premier déclencheur avec la proposition du catalogue mais quand cette volonté n'est pas présente chez le parent, la démarche devient compliqué. Jean Marie Bataille s'était penché sur les raisons qui peuvent pousser parent et enfant à fréquenter un séjour de vacances. Il avait observé que la connaissance de la structure se faisait surtout par le biais de la famille ou du bouche à oreille et que les raisons d'une première inscription étaient liées au projet. Il concluait après sa première campagne d'observation que le projet avait su se faire oublier au profit de la satisfaction de l'enfant, ces derniers étant 86% à vouloir revenir. Le second sondage révélait que 51% des parents mettaient en avant la satisfaction de l'enfant comme motif de réinscription. Les données mises en relation avec cette étude poussent à se demander si le ressenti de l'enfant de son premier séjour de vacances n'est pas la chose la plus importante.

#### Organisation entre vacances familiales et séjours de vacance organisé :

Cette sous partie s'intéresse aux pratiques de vacances en famille et à savoir si elles ne sont pas parfois incompatibles avec l'organisation d'un voyage en collectif pour l'enfant. La première question posée aux enfants révèle que les 3/4 soit 74,36% sont partis en famille lors de leurs dernières vacances, rappelons que les dernières vacances au moment de l'envoi du questionnaire étaient celles de février précédées des vacances de Noël. Cette première donnée laisse supposer des pratiques de vacances en famille présentes il faut attendre la suite des données. Cette première hypothèse vient trouver réponse dans la première question posée aux parents concernant le nombre moyen de départs en vacances dans l'année. Il se trouve que 41,03% partent en moyenne deux fois par an en vacances et que 28,21% partent en moyenne trois fois. La même question concernant cette fois le nombre moyen de départs en vacances avec les enfants montre que 76,92% des répondants partent en moyenne deux fois ou plus dans l'année avec leurs enfants. Les pratiques de départs en vacances avec les enfants sont conséquentes et ont forcément un lien avec le manque d'affluence sur les séjours. Une moyenne de deux départs par an en vacances avec les enfants induit un départ pendant une période de petites vacances scolaires à la place d'un voyage organisé. Le croisement des questions 8a et 8b montrent que ces vacances en famille durent un certain temps. Les répondants enfants étant partis en famille lors de leurs dernières vacances sont 55,2% à être partis plus d'une semaine, on peut difficilement alterner deux séjours différents si l'un dure plus d'une semaine. Une salariée déclarait la chose suivante

Cf entretien 9 : "...elles partaient une semaine en colonie et une semaine avec nous, c'était à peu près la même chose pour l'été.."

Il est possible d'alterner un séjour en famille et un voyage organisé pour l'enfant encore faut-il que les deux partis ( parent et enfant) soient en accord.

Un voyage en collectif pour l'enfant s'organise selon les vacances familiales et la démarche peut s'avérer compliqué, le croisement des questions 7 et 8a peut en témoigner. Les répondants enfants déclarant vouloir partir à l'aventure à la rencontre d'autres jeunes sont 70% à être partis en famille lors de leurs dernières vacances. Les vacances en famille tiennent une place importante et le croisement des questions 5 et 5a montrent qu'un départ en vacances est presque toujours synonyme de départ avec les enfants. Les données montrent que 93,8% des gens partant en moyenne deux fois par an en vacances y vont avec leurs enfants. Ces pratiques marquées de vacances familiales peuvent laisser penser que les parents ne se posent pas la question d'envoyer leur enfant en voyage en collectif et pourtant le croisement des questions 5bis et 7 montre le contraire. Les données montrent que 73,7% de ceux qui partent en moyenne deux fois par an avec leurs enfants seraient pour qu'ils repartent en voyage en collectif. Ceux qui partent en moyenne une fois par an seraient 62,5% sur la même question. Le dernier croisement effectué en partie parents apportait une information essentielle à l'enquête, celle d'une marge financière pour les vacances. Le nombre d'enfants ne semble pas être incompatible avec de nombreux départs en vacances en famille. Les parents ayant deux enfants sont 45% à partir en moyenne deux fois par an en vacances, ceux ayant trois enfants sont 50% ont le même nombre de départs. Ces données montrent que les parents ont les moyens financiers d'assurer plusieurs départs sur l'année avec leurs enfants. La question à se poser est la suivante: un voyage en collectif peut-il être un moyen de substitution pour ces familles? Les entretiens apportent des données essentielles en montrant que ces pratiques de vacances en famille sont alimentées par d'autres prestations du comité d'établissement. Les questions posées aux salariés sur les vacances familiales en entretien ont révélé que l'entreprise permet à l'enfant de faire une même activité dans deux contextes différents: avec ses parents et avec d'autres enfants. Le ski en est un exemple parfait, deux salariés déclarent qu'ils ont pu partir au ski deux années en famille et que depuis ils le font par leurs propres moyens et toujours avec leurs enfants. Le fait de le faire avec les enfants se justifie par deux raisons différentes: l'un déclare qu'il préfère le faire en famille et l'autre déclare que ce sont les enfants qui veulent accompagner leurs parents à chaque fois. Le ski est aussi proposé en colonie de vacances avec LEA mais les enfants prennent parfois d'autres habitudes dans d'autres contextes et le changement peut être difficile. Nous avons parlé plus haut de la difficulté à placer un voyage en collectif entre des vacances familiales et comment pourrait-il se poser comme une alternative alors que les gens ont les moyens financiers d'assurer leurs vacances en famille? Le contexte de garde alternée peut être une difficulté en plus là où les gens vont préférer partir avec leurs enfants plutôt que de les envoyer en séjour. Les vacances en famille occupent une place importante dans l'emploi du temps des enfants, chose que les parents peuvent assumer financièrement. Les données révèlent pourtant comme dans les thématiques précédentes que les parents ne sont pas réticents à un voyage en collectif encore faut-il en avoir le temps. Les données

des entretiens se rapportent à ce qui a été dit avant, le lien social avant le choix d'un contexte ou d'une activité. Les enfants prennent des habitudes avec leurs parents comme ils peuvent en prendre dans d'autres contextes et il peut être ensuite difficile de les emmener vers autres chose.

### La famille, des repères pour les parents et les enfants :

Ce besoin de lien social peut aussi être analysé au travers du cadre familial qui apporte des repères et peut justifier certaines activités pendant les vacances. Les questions posées aux enfants révèlent que 90% des enfants ont en moyenne deux frères et sœurs ou plus et que sur l'ensemble de l'échantillon, il y'a tout de même 35,90% qui ont au moins un frère ou une sœur étant déjà partis en séjour de vacances. Le croisement effectué montre l'importance d'avoir déjà eu un membre de sa fratrie étant déjà parti en séjour de vacances pour faciliter la démarche, Jean Marie Bataille avait observé que le fait d'avoir une connaissance dans le séjour ou un membre de sa fratrie sur le séjour transformait plus vite le comportement de l'enfant et son aisance. Le croisement des questions 14 et 9bis montre que ceux qui n'ont aucun membre de leur fratrie étant déjà partis en séjour de vacances sont 77,8% à vouloir avoir une connaissance dans le séjour pour partir. Ces liens sociaux, familiaux sont des repères pour les enfants mais aussi pour les parents, les entretiens révèlent que la famille peut être une alternative pendant les vacances. Les salariés ont des visions différentes des vacances: pour certains l'enjeu va être que l'enfant s'amuse ou qu'il soit avec sa famille, mais pour d'autres l'enjeu va être avant tout de trouver un mode de garde efficace. Deux salariées de sexe féminin déclarent que les colonies de vacances ne sont pas nécessaires car elles ont de la famille à côté pour les faire garder, de plus c'est un mode de garde peu coûteux. L'une de ces deux salariées utilisait au début les colonies de vacances comme mode de garde pour ses deux filles qui ont au final été en séjour en collectif deux fois par an jusqu'à leur dix sept ans. Elle ajoute qu'elle a plusieurs collègues de mémoire qui utilisaient les grands parents comme mode de garde. Les grands parents deviennent des repères pour les enfants et là encore une fois, les emmener vers autre chose peut être compliqué.

Une salariée déclare à ce propos:

CF entretien 10 : "...je ne peux pas en emmener un en camp et l'autre chez ses grands parents. Ils n'en seraient pas heureux par la suite."

Les vacances familiales, ce peut être des vacances en famille ou chez la famille, rappelons que 75% des répondants enfants sont partis en famille ou chez leur famille lors de leurs dernières vacances. L'instance familiale peut expliquer pour beaucoup le non départ en séjour de vacances car elle fournit des garanties aux parents et des repères pour les enfants. Toutes les données ressorties pour le moment nous amène vers une conclusion: le fait d'avoir des repères préalables ou une première expérience peut amener le parent et l'enfant à renouveler cette expérience. Le développement des

offres de proximité entre dans cette dynamique en répondant toute l'année aux besoins des parents et en socialisant les enfants.

- 5. Analyse des données de la thématique 4 : Les organismes de proximité, des concurrents aux séjours de vacances organisés :

#### Les structures sportives et les centres aérés, une nouvelle dynamique :

Jacques Chauvin parle de l'inflation de l'offre de proximité depuis les années 80's, la garderie passe sous l'appellation d'accueil de loisirs et voit sa fonction évoluer. La garderie d'antan était comme son nom l'indiquait un simple lieu de garde, l'accueil de loisirs moderne est un relais de l'école, avec une politique éducative et sociale réfléchie, on entend ici par social un accès pour tous. Les temps périscolaires du midi, d'avant et d'après école, du mercredi sont de plus en plus importants à couvrir en terme de population ce qui pose l'enjeu d'un mode de garde. L'accueil de loisirs se propose d'assurer ces temps de garde avec une politique de loisirs éducative autour. Jacques Chauvin relève que les dynamiques des accueils de loisirs sont tels que ces structures proposent maintenant des minis séjours l'été sous forme de minis camps. Les accueils de loisirs peuvent accueillir des enfants sur une longue période par exemple en été, l'idée de varier avec des minis séjours vient couper avec la routine. Chauvin fait intervenir les travaux de Cécile Kindelberger psychologue ayant observé en école et en centre aéré. Elle conclut que les liens en centre aéré sont plus directs en posant l'hypothèse que ces enfants se cotoient aussi à l'école. Les entretiens sont venus conforter cette tendance de dynamisme des centres aérés et de leur efficacité pour attirer les enfants en séjour. Un salarié déclarait que ses enfants partent en séjour avec le centre aéré de la commune et mettait en avant le côté rassurant de la proximité et de la connaissance de la structure. Il déclarait de plus qu'il serait prêt à envoyer son enfant sur un séjour adapté de trois jours avec LEA. Un autre salarié parle de son fils qui a eu l'envie de partir en mini camp avec un copain de classe suite à une discussion. Nous avons commencé à parler plus haut du catalogue comme mode de diffusion et de ses failles car il atteint le parent avant l'enfant. Les données successives comme le faible taux de demandes émanant des enfants ou le besoin marqué de connaître quelqu'un avant le séjour montrait qu'il fallait peut être toucher l'enfant avant le parent pour faciliter la démarche. Un dernier extrait évoquait le besoin de garde le mercredi au centre aéré. Le centre aéré ou accueil de loisirs rassemble les enfants à l'année et en profite pour diversifier son offre, ce n'est pas la seule structure qui se développe de cette manière, les structures sportives fréquentées par les jeunes proposent également des minis séjours à thème dans les conditions d'un voyage organisé. Les entretiens révèlent que la pratique sportive prend du temps pendant les vacances scolaires et que l'été, des stages sont proposés aux

enfants qui sont accrochés une fois car ils connaissent la structure et l'encadrement. L'étude réalisée par deux étudiantes en 2006 avait montré que les parents étaient surtout réticents par rapport aux contraintes du groupe. Le salarié concerné par l'offre de foot répond que l'encadrement doit être plus "cool" que celui d'une colonie de vacances. Ces pratiques de séjours en extérieur sont dues au dynamisme des structures qui basent leur stratégie de base sur une réponse aux besoins à long terme. Le centre aéré propose du loisir sur des temps de garde et profite de cette dynamique pour proposer des minis séjours l'été. Le problème étant que ces pratiques extérieures sont alimentées par le remboursement de séjour.

#### Le remboursement de l'offre LEA du comité d'établissement alimentant les pratiques de loisirs en extérieur :

L'année 2015 dressait le constat de quasiment 90 remboursements sur des séjours extérieurs avec notamment 63 demandes de remboursement sur des séjours courts entre deux jours et une semaine. Ce chiffre d'ailleurs était en train d'exploser car au mois de mai, on était déjà quasiment à 90 demandes de remboursement. Une salariée évoque le remboursement du séjour football de son fils et précise qu'elle n'aurait pas choisi un séjour LEA si elle avait su qu'elle pouvait se faire rembourser. On parle ici de remboursement de séjour mais aussi de remboursement d'activité régulière ce qui est un choix qui prive automatiquement le salarié du séjour LEA. Nous avons mentionné plus haut qu'il n'y a qu'une personne dans les entretiens qui a parlé de l'utilité de ces remboursements par rapport à son contexte familial et financier. Les remboursements sur des licences sportives surtout avant huit ans ne sont pas jugés utiles, les gens préféreraient manifestement des petites activités à la journée et récupérer leurs enfants le soir ou de petits séjours.

## **Chapitre 6 – Conclusions :**

### ➤ 1. Résultats de l'enquête :

#### ➤ 1.A Rappel des principaux résultats, que faut-il retenir :

Un rappel des principales conclusions tirées de l'enquête est nécessaire avant de reparler des hypothèses de départ et de la problématique. Le premier résultat à mettre en valeur est celui des avis globalement favorables pour un départ en séjour organisé malgré la faible affluence. Les parents comme les enfants montrent de l'enthousiasme pour partir ou repartir en voyage organisé avec LEA. Les parents sont pour des vacances en famille mais d'un autre côté, ils seraient favorables à ce que leurs enfants aillent à la découverte de jeunes et d'endroits qu'ils ne connaissent pas. Le fait d'avoir déjà renoncé à une inscription sur un séjour LEA n'entraîne pas une rupture dans la démarche. Les répondants des deux parties montrent de l'envie et de l'enthousiasme mais la démarche jusqu'à l'inscription n'est pas toujours facilitée. Les parents sont pour que leurs enfants aillent en séjour mais peut être sous certaines conditions, la prochaine thématique la plus souhaitée serait le nautisme qui est une activité de proximité alors qu'ils se disent ouverts à la découverte. Une activité de proximité est peut être un moyen d'avoir ses enfants dans un cadre avec des repères. Les deux étudiantes citées par Chauvin relevaient que les parents de leur échantillon ne sont pas réticents à l'idée de laisser partir leur enfant en collectif, mais ils craignent surtout les contraintes de la vie en groupe car ils n'ont pas assez d'informations sur le fonctionnement. Le second problème relevé était le peu de moyens de diffusion de l'information de l'offre dans l'entreprise mis à part avec le catalogue. Les salariés ne semblent pas beaucoup communiquer sur l'offre et beaucoup d'entre eux n'en connaissent tout simplement pas le fonctionnement. L'enquête révèle au final que la meilleure démarche pour motiver une inscription est de toucher d'abord l'enfant. La démarche par le catalogue touche d'abord le parent, les données montraient d'ailleurs que c'est rarement l'enfant qui a fait le premier pas pour l'inscription à un séjour ce qui est un problème. Les entretiens ont montré qu'il faut que le parent ait clairement la volonté d'envoyer son enfant et une conception claire du loisir en collectif pour que la démarche se fasse, si le parent n'est pas moteur, la démarche ne se fait pas. Les données révélaient également que la connaissance des enfants sur le fonctionnement permet à ce dernier d'être plus confiant et entraîne de ce fait une plus grande motivation à partir en séjour. Les enfants semblent plus motivés quand ils ont un minimum de connaissances sur ce qu'ils vont découvrir, le fait que les enfants ne se connaissent pas avant le séjour est d'ailleurs mis en avant par les parents et les enfants et se voit à tout âge. Ce concept d'accroche affective de Jean Marie Bataille se vérifiait dans les résultats, le fait de ne connaître personne avant le séjour est un véritable frein pour

l'inscription aux séjours LEA. L'affluence sur les séjours LEA est faible mais cela ne veut pas dire pour autant que les répondants n'ont aucune expérience en séjour de vacances. Les données révélaient que les inscriptions se font dans divers organismes et même à l'école. On ne peut pas dire que la population concernée ne pratique pas le voyage en collectif, ils s'inscrivent simplement ailleurs. L'offre LEA doit faire face et c'est d'ailleurs le cœur du problème à une concurrence au niveau de l'offre de vacances, ces organismes concurrents ont une toute autre stratégie pour diffuser leur offre. L'enquête révèle pourtant que le premier vrai concurrent pour l'offre LEA, c'est le cadre familial. Les salariés de Thales semblent avoir des pratiques de vacances en famille sur toute l'année et cela a une incidence sur l'affluence en voyage en collectif. L'étude sur les vacances en famille révèle que la socialisation est importante pour amener l'enfant sur de la continuité. Les salariés de Thales ont de plus les moyens financiers d'assurer en moyenne deux départs en vacances par an avec leurs enfants même quand ces derniers sont plusieurs. Le fait de partir souvent en vacances avec ses enfants ici encore n'empêche pas d'être favorables à un départ en collectif. Le cadre familial est de plus rassurant pour l'enfant qui va privilégier de faire certaines activités avec ses parents plutôt qu'avec d'autres enfants, la commission loisirs adultes du CE est en ce sens un concurrent direct de la commission LEA. Les salariés partent en famille sur certaines activités comme le ski et les enfants avec le temps préfèrent les faire avec leurs parents et il est difficile de les emmener vers autres chose. Ce problème rencontré au niveau de la commission Loisirs adultes est d'ailleurs à peu près le même avec les autres offres de proximité. La famille est un repère pour l'enfant mais aussi pour le parent et toujours dans cette idée de proximité, il va parfois privilégier les grands parents comme mode de garde à moindre coût plutôt que d'envoyer son enfant en séjour ou en centre aéré. Jacques Chauvin le disait dans son ouvrage: les grands parents s'annoncent comme des concurrents directs aux séjours de vacances en venant répondre à un enjeu de plus en plus important: le mode de garde. Le dernier point qui nous intéresse et qui vient ici aussi expliquer le manque d'affluence est le développement des offres de proximité. Ces accueils de loisirs ont développé leur offre de manière à assurer un mode de garde efficace, ludique et éducatif sur l'année dans un environnement où les enfants vont pouvoir se socialiser et apprendre des choses. Ces liens sociaux ont permis face à une dynamique grandissante de proposer des séjours de loisirs aux enfants ou la démarche est facilitée car ils se connaissent déjà. Le développement des séjours sportifs fonctionne et doit son efficacité à ces mêmes bases avec une structure où l'enfant développe des liens toute l'année ce qui permet de le faire partir dans un cadre qu'il connaît déjà. Ce lien social, c'est ce qu'il reste à développer dans la commission LEA car quand on leur pose la question, parents et enfants ne sont pas réticents à l'idée de voyage en collectif.

➤ 1.B Comment les données sont elles venues conforter ou invalider les hypothèses de départ :

Les hypothèses de départs étaient les suivantes:

- 1 – Les enfants concernés par l'offre de vacances LEA ainsi que leurs parents ont des pratiques de vacances différentes.
- 2 - La commission LEA doit aujourd'hui faire face à une concurrence au niveau de l'offre de séjours de vacances avec le développement des offres de proximité.
- 3 - Les multiples offres pour les enfants font passer l'offre de vacances au second plan.

Les deux premières hypothèses peuvent être validées, les pratiques de vacances sont en effet différentes comme celles en famille ou chez la famille. Le développement des offres de proximité proposant aux enfants des séjours dans un cadre qu'il connaît est aussi un élément à prendre en compte. Les autres offres pour les enfants ne font pas passer l'offre de vacances au second plan car les répondants déclarent qu'ils sont favorables à un départ en collectif, le fonctionnement de l'offre par contre qui prive le salarié du catalogue LEA en cas de remboursement fait perdre de l'affluence à l'offre de vacances.

- 2. Une étude pour proposer des axes de recherche :
  
- 2.A Réflexion critique sur le travail fourni et la méthodologie :

Il est nécessaire d'apporter de la réflexion critique sur le travail fourni. La première chose à prendre en compte est le faible taux de retours au niveau du quantitatif qui n'était pas adapté au contexte. Le lieu de stage était aussi le lieu de travail des répondants qui ont été interrogés sur leur temps de travail. Le faible taux de résultats sur la précédente enquête avait montré que les salariés ne sont pas forcément réceptifs aux sondages. J'ai souvent reçu comme réponse que les gens n'étaient pas concernés par le questionnaire puisqu'ils n'utilisaient pas l'offre. Les données recueillies sur le questionnaire apportent des éléments de réponse mais ne peuvent être représentatifs de tout l'échantillon avec 15% de réponse. En ce qui concerne les contacts pris pour les entretiens, les personnes n'utilisant pas l'offre de vacances LEA ont apporté les réponses les plus précieuses mais ils ont aussi été les plus difficiles à contacter. La difficulté à sonder les gens et à les contacter pour recueillir des informations reflète le manque d'intérêt général ou de connaissance de l'offre. Les entretiens exploratoires auraient aussi dû être effectués avant de rédiger le questionnaire de manière à poser des questions sur les modes de garde ou sur la fréquentation d'activités de proximité. Une autre des choses qui aurait été à faire aurait été d'interroger seulement des gens qui

n'utilisaient pas du tout l'offre autant sur le qualitatif que le quantitatif. Un travail supplémentaire aurait aussi été nécessaire sur l'organisation de la commission de manière à proposer une autre méthode de travail mais les préconisations vont proposer de la conserver et de se pencher plutôt sur le public.

➤ 2.B Axes de recherche à retenir pour une future étude :

Une future étude pourrait interroger les gens plus en détail sur leurs usages de séjours en extérieur même si cette première étude a permis de voir que les autres offres savaient s'adapter aux besoins, pour créer une base solide avant de proposer des séjours. Les autres usages des salariés en matière de vacances ont été identifiés, il resterait maintenant à approfondir la chose pour vraiment comprendre pourquoi les gens ont ces usages et comment les orienter vers de nouveaux.

## Chapitre 7 – Préconisations :

- 1. Traduction des résultats en préconisations :

La commission LEA rencontre aujourd'hui un manque d'affluence sur ses séjours et c'est à quoi l'étude devait venir répondre. Il a été dit en introduction que ce problème d'affluence et d'anticipation sur les effectifs à partir se répercutait directement sur la politique d'externalisation. Il a été clairement énoncé que la commission n'était pas prête à faire marche arrière et à revenir à un fonctionnement interne pour ses séjours, l'idée était donc de comprendre pourquoi l'affluence était si basse et de pouvoir l'améliorer de manière à venir répondre aux exigences des prestataires externes. L'enquête a ainsi révélé que contrairement à ce qu'on pouvait penser, sur un échantillon quand même relativement réduit, que les salariés n'étaient pas contre l'idée d'un voyage organisé pour leur enfant malgré certains éléments à prendre en compte comme les pratiques familiales. Un séjour de voyage en collectif n'est pas forcément facile à placer dans un planning familial et les données des remboursements ont aussi montré que les gens seraient peut être plus en faveur de séjours courts et de proximité. L'offre LEA propose des voyages de prestige, attrayants comme d'autres de proximité mais ce qui semble vraiment manquer pour toucher l'enfant, c'est une identité claire et affirmée. Les offres de proximité touchent l'enfant avant l'adulte en venant répondre à l'enjeu du mode de garde, mais aussi en proposant de solides modes de socialisation à l'enfant pour lui donner des repères dans un cadre. La méconnaissance de la structure, du contexte que ce soit par les enfants ou par les parents va compliquer la démarche, un contexte différent va par contre produire l'effet inverse. La commission LEA n'a pas ce point d'accroche avec les enfants des salariés qui ne peuvent être

touchés que par le catalogue qu'ils reçoivent avec le parent salarié si ce dernier accepte de le lui montrer et d'entamer la démarche sur le sujet. La faible affluence sur les séjours ne doit pas s'appréhender sur une offre qui ne correspond pas aux besoins, l'idée est bien là d'intégrer les parents dans la dynamique et surtout les enfants. Il y'a tout d'abord une proposition à faire au niveau du sondage car la commission LEA en a besoin pour connaître un minimum sur les attentes des gesn. La proposition aurait été devant la difficulté de sonder d'aller directement à leur contact et de proposer une fois par an un sondage simple sous forme de deux questions :

- 1 Seriez vous intéressé pour inscrire votre enfant sur un séjour LEA l'an prochain?
- 2 Si oui, quelle type de séjour serait susceptible d'intéresser votre enfant?

L'idée serait de lister les services de TSA d'aller expliquer la démarche dans chaque service et de laisser une petite urne directement dans le service en précisant qu'elle sera relevée une semaine plus tard. Les salariés sont durs à toucher et à sonder, il faudrait leur montrer davantage que la commission cherche à se démarquer et à répondre aux envies de vacances. La seconde proposition serait de créer une dynamique auprès des enfants et de les intégrer directement dans la conception des séjours mais avant cela il faut les capter régulièrement. Les données ont montré que les gens peuvent être réticents à l'inconnu et sont plus adeptes de proximité, de ce qu'ils connaissent, les données ont aussi mis en avant l'enjeu du mode de garde. Les offres de proximité créent un renouvellement de fréquentation en ayant les enfants une fois par semaine comme les centres aérés. L'idée est sur le même principe de concentrer les enfants sur des activités de journée en observant comment la dynamique se met en place. Les données ont mis en avant la pratique de football qui pourrait être une activité proposée le mercredi après midi pour également permettre d'assurer le mode de garde et répondre à ce besoin de proximité. Le public de Thales n'est peut être pas un public fait pour les voyages en collectif et il faudra toujours se poser cette question car les éléments de contexte ont bien montré que les tendances devenaient plus individuelles. Il faut donc aller progressivement et construire des bases solides qui passeront par des petits tests d'activités en collectifs sur une journée. La démarche peut se mettre en place en commençant à voir quelle subvention pourrait être accordée, quelle organisation pour le transport des enfants, quelle structure et quels prestataires contacter et surtout qui va encadrer l'activité? Cette démarche aurait comme but à terme de proposer aux enfants des séjours et de faire en sorte que ce soit eux qui fassent la démarche auprès de leurs parents. L'idée à terme serait de rendre acteurs les enfants sur les séjours en leur proposant de se voir en amont du séjour pour l'organiser, type séjour itinérant par exemple. Il est important de dire pour conclure que le remboursement est une concurrence dans l'offre vis à vis des séjours de vacances, l'argent du comité d'établissement est aussi celui des salariés destiné à

répondre à leurs besoins mais il faudra toujours se demander si deux offres concurrentes peuvent cohabiter et fonctionner toutes les deux.

## **Références bibliographiques :**

Chauvin Jacques, 2008, Les colonies de vacances "domaine privilégié de l'éducation populaire", Paris, Tourismes l' Harmattan et sociétés.

Bataille Jean Marie, 2007, "Courcelles une pédagogie de la liberté" Dans : Enfants à la colo (cahier de l'action numéro 15), Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Cécile Kindelberger, 2007, « Les activités de loisirs des enfants et adolescents comme milieu de développement » Dans : OSP. L'orientation scolaire et professionnelle.

## **Annexes :**

### **A - Entretiens :**

#### **1 - Retranscription premier entretien :**

Individu utilisant les séjours de vacances en 2016 mais faisant aussi partie de l'échantillon de ceux n'ayant pas envoyé leurs enfants en 2015, l'intérêt est alors de comprendre pourquoi il a commencé à utiliser l'offre de vacances LEA.

L'entretien ne pouvait à priori durer qu'une demi heure selon le créneau imparti ( midi ) mais cela a été suffisant pour poser l'ensemble des questions.

Je l'ais beaucoup orienté et j'ai parfois même servi d'interlocuteur, les données restent cependant authentiques et bien détaillées.

#### **Début de la retranscription:**

Interviewer(I): Est-ce que vous pouvez commencer par me dire combien vous avez d'enfants?

interviewé(i): Alors deux...

I: Vous en avez deux?

i: J' hésite car on est en famille recomposée, j'en ais un et ma compagne en a un, c'est à dire deux dans le foyer

I: Vous en avez deux dans le foyer et pouvez vous me donner leur sexe et leurs âges sinon?

i: Alors j'ai deux garçons, neuf ans et huit ans et demi

I: D'accord, donc la première question que je vais vous poser, c'est pouvez vous me parler des vacances, pas forcément des séjours mais des vacances en général, que font-ils de leur temps libre?

i: Alors euh.....petites vacances....on euh.....on reste en général à la maison alors on a essayé de partir beaucoup au printemps mais ça n'a pas été rendu possible les deux trois dernières années par rapport aux temps de garde et de séparation. On avait pas les deux en même temps donc on n'est pas parti, sinon c'est plutôt tu vois, on reste à la maison, ils jouent avec des copains dans le quartier. On essaie de leur trouver des activités, t'as Mégaland aux vacances d'hiver, t'as toujours des choses à faire avec les gamins donc ça reste assez local.

Après si on oriente grandes vacances c' est camping, les gamins c'est ce qu'ils veulent, nous on s'oriente toujours pas vers un camping mais il t'a beaucoup d' activités pour les gamins, c'est vélo piscine pour l'un, il faut du sable aussi la mer à côté ils s'en fichent (rires). On essaie toujours de trouver des activités autour, des balades, du quad. Après dans les campings, tu as toujours ce genre de choses, je ne sais pas comment on appelle ça, tu les déposes le matin comme ça les parents ont du temps libre

I: Des sortes de centres aérés

i: Oui voilà des minis centres aérés

i: Alors la première fois ils sont un peu réticents à y aller mais après ils voient qu'ils s'amuse,

qu'ils se font des copains donc bon et puis ils nous ont pas sur le dos, ça aussi ils aiment bien. Ils arrivent même à se lever tôt pour y aller.

I: Ils sont assez demandeurs d'activités en collectif avec des enfants de leur âge

i: oui voilà, ils sont à la recherche de nouveaux copains, c'est pas mal de "ouais papa je me suis fait un nouveau copain"

I: Vous essayez de mettre cela en place au maximum..

i: On essaie tout le temps de pas faire trop d'activités à gauche à droite, de se reposer là dessus pour être nous peinard de notre côté quoiqu' à neuf ans, avant si on remonte à deux ans, ils avaient sept ans. Tu laisses moins tes gamins tout seuls tu vois ils deviennent plus responsables.

I: C'est aussi pour ça que Thales propose des séjours pour les plus petits à proximité et la deuxième question que j'aimerais vous poser ce serait..je ne sais pas t'a t-il eu à un moment un renouveau dans leurs habitudes concernant les vacances à faire de nouvelles activités ou à être demandeur d'autre chose...

i: Alors euh...

I: Ou est-ce que c'est vous qui avez pris la décision par rapport à leur âge

i: Ils ne sont pas demandeurs, je pense qu'on les oriente. J' avais déjà regardé le catalogue LEA et pourquoi ne sont-ils jamais partis avec le CE à cause de l'âge premièrement et aussi,je l'évoque d'ailleurs dans mon questionnaire, c'est une histoire de temps de garde. Moi de mon côté c'est conflictuel avec la mère donc le temps de garde est défini, une moitié de vacances. Donc si le séjour déborde d'une journée ou deux, j'irais même pas demander à la mère si tu veux. Si le séjour était sur sa semaine de garde, je pourrais même pas le proposer dans la mesure où l'enfant est jeune et ne peut pas orienter. Si il avait 13 ans ou 14 ans là je lui dirais bon fiston y' a un séjour là t'a pas de souci je te le paye mais par contre tu prends ta décision. Là il a 9 ans je ne peux pas lui dire bon tu vas au front avec ta mère si tu veux y aller, ça non. Je veux pas qu'il soit en conflit avec sa mère à cause de ça, c'est essentiellement à cause de cela qu'on ne l'a pas inscrit. Pour le dernier séjour c'est bien tombé donc ils sont partis, enfin je leur ai demandé si ils étaient intéressés et ils m'ont dit oui.

I: Vous avez des pratiques de vacances en famille mais vous êtes aussi pour que les enfants partent à un moment de leur côté, 9 ans au final ce n'était pas si tard que ça pour partir en séjour de vacances

i: Oui enfin au début ce n'était pas loin, enfin ils sont partis à Bénodet et nous on est parti à Marseille à ce moment là. J' avais tout de même mes parents à proximité si il y'avait un souci ou quoi que ce soit, il y'avait ce côté rassurant pour les gamins de cet âge là. La seconde chose c'est que euh..en plus je l'ais qu'une semaine sur deux et j' étais réticent parce que je me disais que je le garderais bien avec moi, mais après d' un autre côté moi j'en ais profité, je suis parti à Marseille et lui en a profité car il est demandeur. Je crois me souvenir qu'il m'avait déjà parlé de mini camps car il avait des copains qui étaient déjà partis. Tu as raison c'est peut être lui qui m' a dit bon Papa je suis jamais parti en mini camp, je n'ais peut être pas si orienté que ça, il a peut être été plus demandeur, et c'est après que j'ai vu l'offre et que j'ai branché les deux (rires)

I: C'est peut être quand ils sont des connaissances que cela fonctionne mieux, et je pense que les colonies LEA ne marchent pas tant que ça, c'est car il n'y'a pas cette dynamique forgée à la base et qui peut amener à long terme vers de la continuité. Les enfants qui partent..ou qui repartent plutôt sont ceux qui sont déjà partis, on suppose donc que c'est parce qu'ils ne se connaissent pas

i: Alors nous on est plutôt du genre à pousser nos gamins vers les autres, à rencontrer des gens, il n'y'a rien de pire qu'un gamin qui reste dans son coin, c'est aussi la vie en société. Mais là tu as raison autant l'année dernière il ne connaissait pas, cette année il connaît. Avant qu'il parte au mois d'avril je lui avais dit si tu me fais chier, je t'envoies en camp tout l' été (rires), mais là maintenant qu'il est revenu il veut y retourner.

I: C'était une semaine déjà mais sur quel séjour

i: Alors c'était un peu moins d'une semaine, c'était cinq jours à Bénodet sur le thème de l'équitation et il y'avait de la multi activités aussi ah ils ont adoré.

I: Ils sont partis tout les deux ensemble, cela s' est fait naturellement?

i: Alors si tu veux, le premier est plus réactif, c'est lui qui m'avait parlé de mini camp, car un de ses copains y était allé. Le second il est vraiment dans la lune, très rêveur, lui ne connaissait pas les colonies, je pense donc qu'il y'en a un qui est plus moteur que l'autre.

I: Et selon vous qu'est ce qui est important pour leurs vacances?

i: Alors si c'est selon moi, je vais faire fi de leurs avis et répondre de moi même, alors c'est qu'ils s'amuse tout en s'enrichissant sans que bon...je vois pas que ce soit l'école mais qu'ils apprennent quand même des choses. Ils sont à un âge ou ils s'intéressent à tellement de choses, les dinosaures, les animaux et je pense que sur toute une journée, il y'aurait peut être moyen de caser un peu de culture si tu veux. Il faut quand même garder le côté loisirs, jeux en groupe, interactions avec l'autre.

I: Pour traiter plus des colonies de vacances, qu'est ce vous en connaissez, vous en avez déjà faites?

i: Alors je me rappelle peut être avoir fait une colonie mais après en détails...tu vois quand t'es gamin après, quand tu auras mon grand âge, tu verras ce qu'il en reste de la mémoire (rires). On était en tente à plusieurs, on devait se faire réprimander parce qu'on foutait la zone.

I: Vous n' étiez pas spécialement demandeur de ce genre de prestation quand vous étiez jeune?

i: Je ne me rappelle pas l'avoir demandé, je ne pourrais pas te l' affirmer. Après j'étais dans la même condition que mes gamins il y'a quelques mois je ne connaissais pas vraiment..mais si les parents ne proposent pas, on rencontre pas. Si t' as un gamin que t'emmène jamais à la plage même si t'habite dans le Finistère, il la connaît pas la plage sauf si un autre gamin lui en parle. Moi là tu vois ils sont à un stade ou ils commencent à échanger avec les uns et les autres sur ce qu'il font. Il y'a un âge si tu ne le découvres pas par toi même tu vas le découvrir par tes potes.

I: Et au niveau des séjours de vacances pour y revenir, vous n'aviez pas eu de réunion avec le prestataire avant le séjour?

i: non aucune réunion, enfin juste une liasse que j'ai du lire le dimanche matin avant de les envoyer, j' ai du remplir les papiers dix minutes avant de partir. C'est un mode de fonctionnement familial ça (rires), quand tu fais tout au dernier moment, tu acceptes le résultat qui va avec (rires)

I: Vous n'aviez pas spécialement de questions à poser?

i: C'est leur job, ils sont sélectionnés par le CE depuis des années, je pense que si je devais m'inquiéter, le CE ne travaillerait déjà plus avec eux.

I: Et vous aviez eu des échos des séjours avec d'autres collègues de boulot

i: Non pas spécialement, pourtant j'ai un ami qui est déjà parti avec des adolescents sur un séjour, un ancien membre de la commission qui était parti en Angleterre mais pas plus que ça, après nous avons déjà un responsable ici.

I: Vos enfants comment vous ont-ils parlé du séjour à votre retour, qu'ont-ils mis en avant?

i: Ils m'ont beaucoup parlé du jeu, si tu veux le mien lui, c'est surtout le jeu. Après il y'en a un plus petit lui il m'a plus parlé du poney, de l'activité mais il était séparé avec son frère qui est donc mon fils. Mon fils lui est plus grand et a déjà fait de l'équitation, il en a donc fait sur des poneys plus grands. Ils sont revenu ensuite avec la banane en me disant que c'était trop court.

I: Ils ont été demandeurs pour l'été?

i: Non pas spécialement, sinon non je crois pas mais par contre le plus grand oui. A la limite avant quand je plaisantais avec lui en lui disant que j'allais le mettre en camp tout l'été, maintenant il a envie d'y aller. Non pour eux, l'été ça reste des grandes vacances, ça dure plus longtemps en général nous on part trois semaines, ils font la part des choses entre les grandes et les petites vacances. On en a un des deux, le plus jeune qui est focalisé sur des vacances avec nous, mais je pense qu'il n'a pas encore compris que les colonies de vacances c'est toute l'année. Le mien par contre a bien compris qu'il ne sera peut être pas avec moi au moment des séjours été, bon moi je suis dans l'inconnu donc j'ai posé mes vacances en été en même temps que ma copine. Je préfère risquer le pire pour avoir des bonnes nouvelles derrière, je lui ai dit qu'il y'avait deux possibilités pour le mois d'août, je serais aussi en congé, donc soit on part quelque part tout les deux trois semaines, soit deux semaines...mais après ça dépend vraiment du contexte. Mais après si cela ne se fait pas, je lui proposerais l'UCPA en août, mon objectif ce sera qu'il passe de bonnes vacances d'une manière ou d'une autre et puis partager du temps avec moi, je vais m'arranger pour concilier tout cela. Il reste très fixé sur le mini camp même si il veut partir avec moi.

I: D'ou lui est venu cette idée de mini camp?

i: Je pense que c'est un ami à lui qui lui en a parlé, son copain de classe qui en avait déjà fait, c'est aussi ça qui lui a donné envie de découvrir. Il a aussi vécu sa première colo en avril, je pense qu'il a

adoré

I: Il vous en a parlé plus en profondeur, qu'a t-il mis en avant?

i: Quand je parle de mini-camp, bon il était encore en bâtiment en dur, mais après il a..enfin les deux ont bien compris le fonctionnement et le rythme de la journée, tout ce qui est activités communes, le fait de se retrouver ensemble le soir dans leur piaule. Ils étaient aussi ensemble le soir, c'était plus rassurant.

I: avec son frère?

i: avec son demi mais tu verras dans le questionnaire, il a précisé mais c'est pas demi dans la mesure ou ils n'ont aucun frère en commun mais il le considère comme son demi frère.

I: Je voudrais revenir sur un point, vous m'avez parlé de l'UCPA, c'est un organisme que vous connaissez?

i: ah non je ne connais pas mais c'est l'organisme avec lequel ils sont partis, après je ne sais pas si le CE travaille seulement avec eux

I: Non, non il travaille avec plusieurs mais cela dépend des tranches d'âge, l'UCPA travaille sur la Bretagne

:et bien comme tu dis, là on est tombé sur du local, mais à la limite ça on s'en fiche moi je fais confiance au CE, à la sélection qu'ils ont faites, j'ai entièrement confiance là dessus. C'est à dire que si moi, j'avais envoyé mon gamin en mini camp, je me serais renseigné sur les organismes qui le proposait. Il est évident après que le CE a déjà fait ce travail en plus avec les années d'expérience. Je leur fais entièrement confiance et je n'ais pas besoin de savoir qui est partenaire derrière.

I: c'est très bien de penser comme ça, mais justement revenons sur cette confiance d'où vient-elle? Vous avez déjà eu des retours, vous connaissiez des gens de la commission?

:non pas spécialement, moi après je leur confiance, oui j'en connais un qui a déjà fait des séjours mais je pars du principe que ce sont des bénévoles, des gens qui veulent s'investir donc à partir de là, comment pourraient-ils mal le faire

I: et du coup concernant l'offre LEA, quels usages en avez vous?

i:Écoutes pour des enfants de cet âge là, il y'avait des chèques cadeaux, pour un, celui qu'on a à temps plein, on avait du faire une activité sur toute l'année..Pour l'autre c'est plutôt sa mère qui l'inscrit sur des activités de loisirs. Il y'a peu de choix sur leurs tranches d'âges, c'est cadeau, participation à un séjour et activités.

I: C'est vrai car si j'ai bien compris l'offre, si vous prenez un séjour LEA vous ne pouvez bénéficier de rien d'autre

i:Oui ça doit être ça, après on ne peut pas tout avoir, il faut faire un choix

I: Après moi vous voyez j' ai tendance à penser que quand les gens vont regarder les offres, ils vont se dire directement que si ils prennent un séjour LEA, ils ne pourront pas avoir accès à autre chose. Si ils ont par exemple l'habitude d'inscrire leur enfant au foot, ils demanderont un remboursement, ce qui leur bloquera l'accès aux séjours LEA. Vous c'est intéressant car vous avez pris le séjour sans réfléchir à ce à quoi vous n'aurez pas accès par la suite.

i: Je pense que quand j'ai fait le choix si tu veux, je pense que j'ai tout de même pris ça en compte mais bon après c'est un choix. C'était le choix pour mon enfant donc on a aligné l'autre sur le même modèle

I: Je vais vous poser une dernière question du coup, de manière générale, que pensez vous de l'offre LEA et à votre avis pourquoi est-elle si peu utilisée?

i:alors moi l'offre LEA, je la regarde mais...c'est 8-10 ans la tranche c'est ça, on commence à regarder aussi car l'autre a 8 ans depuis novembre donc c'est la première année ou il peut partir..mais il y'avait quoi comme séjour cette année

I: Alors il y' avait graine de véto, les robots, le futuroscope et un dernier il me semble...mais je ne m'en souviens plus

i: moi après sur la tranche d'âge pour mes gamins, ce que je souhaite, c'est les animaux, ça ils adorent, forcément le cheval aussi qu'ils adorent, avec de la multi activité à côté, c'est tout ce qu'il leur faut à cet âge là. Ils ne feraient pas un séjour orienté sur une seule et même activité matin et

soir. Ils ont aussi du temps libre là dedans, ce sont des séjours ou l'activité les intéresse, la durée est compatible, cinq jours ce n'est ni trop court, ni trop long. Ils vont rester dans cette tranche d'âge deux ans..trois ans je ne sais plus, et il t'a deux séjours après il faudra selon la compatibilité et la garde que je n'ais pas tout le temps. J' avais regardé les autres séjours, les robots bon ils n'ont pas encore l'âge mais ça va les intéresser c'est sur. C'est ça qu'il faut faire, il faut les intéresser, une fois que le gamin a découvert, il va accrocher c'est sur. L' année prochaine je ne me fais pas d'illusion je vais recevoir le catalogue, je vais lui demander ce qu'il veut, il va me dire mini camp c'est sur.

I: même si il ne connaît pas forcément d'autres enfants sur le séjour

i: Ah oui, les miens ne sont pas insociables, c'est même au concours de celui qui se fait le plus de copains l'été au camping l'été. Ils n'ont pas peur de l'autre, ils ont leur âge donc ils se disent qu'ils vont se faire des copains. Je ne suis pas certain que le fait de connaître va les inciter imagines le contraire. Tu leur dis qu'il y'a tel ou tel gamin qui y va mais ils ne peuvent pas le voir, parce que à cet âge là ils sont copains un jour et le lendemain c'est terminé, il pourrait presque me dire je n'y vais pas car il y'a intel. Je sais pas comment les gens gardent leurs gamins l'été. Moi j' ai de la chance (rires), je n'ais qu'une semaine mon gamin à garder pendant l'été donc j'ai des congés à poser pour le garder, je ne sais pas comment les gens s'organisent mais cela passe principalement par du centre de loisirs ou du mini camp. Les enfants quand ils comprennent qu'ils peuvent partir sans avoir leurs parents sur le dos tu penses bien qu'ils vont être demandeurs.

## **2 - Retranscription second entretien :**

Individu bénévole dans la commission LEA depuis deux ans interrogé sur le fonctionnement de la commission et son avis sur le contexte actuel et les évolutions à venir

Christophe était disponible pendant une heure ce qui a permis de le laisser parler un maximum, l'entretien a duré plus longtemps que le précédent.

Il y'a une relation de proximité avec le tutoiement dans l'entretien, l'interviewé est quelqu'un avec qui je travaille

## **Retranscription:**

Interviewer(I)

interviewé(i)

I: Je vais te demander de me parler de ton poste à Thales, qu'y fais tu?

: Alors j'ai 41 ans, je suis a Thales depuis seize années, j'y ais fait pas mal de métiers, j' ai travaillé sur la production des radars sur avions. J'ai repris ensuite mes études en 2006, je suis devenu ingénieur en 2009. J'ai alors travaillé quatre ans à la guerre électronique navale et depuis janvier 2013, je suis au service soutien clients des moyens d'essai concernant deux gros avions que nous fabriquons pour les différents clients que nous avons. Plus personnellement, je suis marié, j' ai trois enfants en bas âge de quatre, huit et onze ans, deux filles et un garçon et je suis originaire de la région Finistère Nord

I: Et depuis combien de temps es tu bénévole du coup pour la commission LEA

i: Dès l'année 2000 à mon embauche, je suis devenu bénévole à la section discothèque aux locaux sociaux, sur laquelle je suis toujours non pas bénévole mais président de la section, et donc depuis deux années, je suis rentré à la commission LEA pour œuvrer et aider au fonctionnement de cette commission.

I: Et qu'est ce qui a motivé ton investissement pour la commission LEA

i: Peut être la volonté de faire progresser l'offre, sachant que mon aîné qui a aujourd'hui onze ans refuse systématiquement de choisir une des offres simplement par timidité mais ce ne m'empêche pas d'insister et d'y réfléchir. J' ai ce souci de penser à la communauté, si je sais que Thales a les moyens de proposer des choses, je veux que l'entreprise fasse profiter de ses richesses aux employés.

I: Je comprend et peux tu me parler de tes fonctions, de ton statut au niveau de la commission

i: Alors on n'en a pas, on n'a pas établi de règlement pour la commission, de perspectives pour l'année suivante. On souhaite marquer noir sur blanc pour l'année suivante notre règlement, on doit le faire pour l' année suivante car en 2015, il y'a eu de gros désaccords là dessus. Tout nos choix et

nos constructions sur le catalogue ne peuvent découler que d'un règlement bien fait.

I: On aura occasion d'en reparler, je vais te demander maintenant de me présenter la commission LEA, au niveau de ses fonctions, de ce qu'elle propose

i: Alors LEA, c'est Loisirs enfants ados, avant ça s'appelait l'ASPEP, c'était une toute autre organisation, aujourd'hui on propose différentes choses pour différentes tranches d'âges à partir de 8 ans pour 16 ans. On propose des colonies de vacances et ça tombe toujours pendant les vacances scolaires en France et en Europe.

I: Je vais te demander de me parler des moyens financiers, humains que vous avez.

: alors j'ai été élu comme suppléant au CCE ce qui me permet de mieux comprendre le fonctionnement du CE et surtout l'aspect financier. Notre financement avoisine les 170 000 euros pour le financement de la commission LEA, dans ce budget on peut aujourd'hui faire rentrer toutes nos prestations sachant que la dotation évolue d'année en année.

I: Ces moyens sont ils suffisants pour tout les enfants ou ce que vous envisagez

i: Ça n'a pas été mesuré ça, ce n'est pas un tiroir qu'on ouvre et on a tout ce qu'on veut. Ce qu'il faut c'est un travail efficace et que chaque bénévole puisse apporter sans perdre son temps, mais pour cela il faut connaître les limites. Je te donne un exemple, demain on veut aller à New York, ce sera peut être possible, faut connaître le budget, ou alors ça ne le sera pas car ce ne sera pas dans la politique du CE. Tu sais on a très peu de temps à consacrer à cela et qu'on soit très efficace.

I: Sur cet exemple du voyage à New York, comment cette décision sera débattue si elle arrive.

: on doit soumettre cela à des grandes lignes, au secrétaire du CE ainsi qu'au trésorier qui nous indiqueront le montant et après seulement on pourra commencer à faire des devis. Il ne faut pas qu'on ait le bec dans l'eau et qu'on travaille dans le vide pour savoir qu'au final ce n'était pas possible. Il faut tout de même le proposer, on sent qu'il faudrait proposer quelque chose pour les dix sept ans, un voyage exceptionnel pour une enfant de salarié Thales.

I: De nombreux comités le font avec des moyens inférieurs donc pour vous cela devrait être possible.

: Il nous reste la destination à débattre, mais ce sujet là ne doit pas dépasser une heure de réunion, on doit ensuite vite monter vers les instances pour voir si cela est possible. Tu as le Japon, l'Afrique du sud...

I: Et pour en revenir à ces réunions, en quelles occasions se font-elles, à quelles fréquences.

: Je suis un peu gêné par cette question (rires), car je fais mon retour actuellement après avoir été longtemps inactif, je l'ai été en 2014, un peu en 2015 mais après le travail a fait que. J'ai envie d'y revenir maintenant pas parce que je suis élu mais j'ai aussi envie de faire autre chose. On s'est aussi posé des questions sur comment doit être dimensionné la commission, il vaut mieux être 6 efficaces. On va aussi chercher dans ce règlement à rayonner dans l'usine, que tout les métiers et les statuts soient représentés et qu'il y'ait une qualité homme femme voilà, avoir une commission moderne avec un règlement

I: Cette réflexion là était déjà partagée..

: Oui je pense, mais cela n'a pas été acté, on n'accepte tout les bénévoles, mais après il faut accepter la majorité

I: sur ces histoires de parité, il y'a des exemples, des choses que tu as relevé sur l'offre LEA qui te font penser que ce manque de parité peut nuire à l'offre?

: Oh non, il faudrait voir les statistiques mais je pense qu'aujourd'hui le CE fonctionne par 6 tranches selon le revenu, ensuite il y'a des revenus familiaux et tout est pris en compte dans l'offre LEA, chacun a une aide en fonction de ses revenus de 35 à 70% d'aides en fonction de la prestation. Il faut veiller à ce que cette répartition se fasse bien et que cela ne mette pas un frein à l'offre LEA particulièrement pour les petites tranches, le prix doit rester attractif. Il ne faut pas que ce soit le budget de l'activité qui soit le frein, qu'il y'ait un problème familial, un problème de timidité, un problème de pas de copains, ça je peux l'entendre mais le budget ne doit pas être un souci. Je reste convaincu que c'est plus cher de garder un enfant chez soi pendant trois semaines que de l'envoyer en vacances avec la commission LEA. Quand on voit les tarifs il n'y'a pas photo, il faut aussi penser au développement de l'enfant.

I: Les colonies sont essentielles dans le développement

: Ça leur apprend l'autonomie, le fait d'aller vers les autres, la vie en communauté et puis s'amuser, c'est tout ce que l'on souhaite pour nos enfants. On a la chance avec notre entreprise de développer ça donc il faut le faire, il ne faut pas laisser ça végéter

I: Vous avez de bons moyens et de bons partenariats aussi pour le réaliser, aurais tu des anecdotes à me donner sur les débats et les prises de décisions, des décisions récentes qui ont été prises, comment ont elles été débattues?

: Il faut qu'on puisse décider à la fin de chaque réunion, on a pas une politique qui a été marquée, il y'a des choses simples, connaître le public qu'on a devant nous, si on a pas ça en permanence sur le bout des lèvres et qu'on ne connaît pas ça par cœur, notre offre ne va pas être corrélé et c'est tout simple en fait, c'est un pré requis permanent comme dans nos travaux sur les radars. Les prises de décisions se passent plutôt bien mais il faut quand même dire qu'en 2015, il y'a eu plusieurs clashes car les nouveaux bénévoles ne comprenaient pas le fonctionnement de la nouvelle commission car on fonctionnait n'importe comment, ceux qui étaient là décidaient et les absents n'avaient pas leur mot à dire. Heureusement que nous avons la salariée du comité d'établissement qui est notre petite main et qui a un contact permanent avec les salariés. On ne peut pas se louper, c'est impossible (rires). On a été trois bénévoles pendant un moment, on est quasiment huit aujourd'hui, notre organisation n'a rien à voir avec l'autre organisation phare qui est la loisirs vacances, là ça engage que tout autre budget. On parle de quatre fois notre budget, la somme est conséquente mais notre commission marque de plus de plus de points, elle bouge bien.

I: Comment cette commission a évoluée d'ailleurs et pourquoi a elle évoluée?

: On a fait un appel aux bénévoles en 2015, ça a bien marché, il faut regarder si vraiment on touche toutes les activités et tout les métiers. Je reviens à l'égalité hommes femmes, c'est important, ce n'est même pas du légal, c'est de la logique. On a une bonne dynamique, je regarde un peu plus pour moi parce que maintenant je suis élu un peu plus haut, il faut que je fasse attention à ce que les deux rôles n'interfèrent pas. Ce qui compte avant tout, c'est la commission LEA, on veut que le fameux catalogue distribué fin 2016 soit canon, il proposera peut être moins de choses mais des choses novatrices pour faire plaisir à tout les parents concernés de 0 à 17 ans.

I: et au niveau du renouvellement de l'offre, comment allez vous procéder, sur quoi allez vous vous baser? Vous allez peut être essayer de sonder, de discuter avec les salariés, vous n'en avez peut être pas encore parlé?

: Je pense qu'il faut que chacun parle de sa propre expérience, de ce qu'il fait avec ses enfants mais cela reste insuffisant. On a peut être besoin de l'aide d'un organisme extérieur qui va nous conseiller mais qui va être complètement indépendant de toute organisme de vacances, mais il faudra peut être qu'on se fasse conseiller ne serait-ce qu'un séminaire d'une journée. Notre souci c'est peut être aussi cela, c'est qu'on ne se voit pas assez souvent. Le temps n'est pas assez long et il faut aussi un chef d'orchestre, je pense bien à des personnes...Nous devons nous voir aussi pour le catalogue, mais avec un travail fait en amont pour donner des rôles à chacun. L'offre en elle même après, LEA existe tout de même depuis un moment, le catalogue existe depuis sept ou huit années. Je reviens au fromage et au public que l'on a devant nous, ça reste le principal souci, si on n'a personne chez les huit ans, il ne faut rien proposer pour cette tranche. Il faut aussi entendre les critiques, on a des problèmes sur certains voyages, sur certains prestataires, attention à certaines destinations par exemple, certaines sont risquées attention à ce que l'on fait. On doit toujours penser au développement de nos enfants et réfléchir aux destinations en ce sens.

I: Abordons maintenant le sujet des salariés et de l'offre LEA, et quel rapport ont-ils avec la commission, quand je te parle de rapport, ce serait comment la perçoivent-ils? Ils reçoivent le catalogue chez eux, selon toi c'est suffisant pour les attirer? La prestation de l'offre de vacances LEA passe peut être après d'autres choses qu'ils vont regarder en priorité?

: .....Ça s'est beaucoup amélioré, il y' a aujourd'hui un flash du CE, il pourrait peut être être mieux construit avec des avis du CE, de Loisirs Vacances et l'avis de la commission LEA...mais tant que nous n'aurons pas de règlement affiché. On a des choses à améliorer dans le catalogue, je prend l'exemple des impôts sur le journal tu vois clairement ce que tu as à payer, et bien pour le catalogue ça doit être la même chose avec des croquis simples pour expliquer aux gens. J'ai été confronté à ça cette semaine, je ne savais pas que j'avais le droit à une subvention hors catalogue et pourtant j'y travaille, c'est une super surprise mais je pense que les gens ne le savent pas, beaucoup de salariés sont comme moi dans l'ignorance et pourtant je suis dans la commission, donc il y' a un problème.

I: et tu vas donc inscrire ta fille à un séjour hors catalogue LEA?

: Eh bien sur cet exemple là, elle n'a pas voulu se positionner car elle ne connaît personne, elle pourrait connaître du monde c'est pour cela que nous souhaitons les rencontres. Il faut se positionner en novembre mais si il reste des places, la commission est flexible et comprend, on peut

encore se prononcer. Je me rend compte que par exemple ce qu'on a proposé à Santhec, c'est mon enfant qui est concerné et ça ne me convient pas car elle va vivre une semaine dans les arbres et il n'y' aura que ça, seulement cinq personnes y ont répondu favorablement. On n'a peut être pas travaillé suffisamment à la commission et peut être pas assez regardé. Elle va donc aller faire une autre activité à Douarnenez avec une de ses copines. Il y'aura plus de confort, un peu plus d'activité, pour le même prix on a trouvé beaucoup mieux après ce n'est que mon exemple.

I: Un salarié m'a parlé de l'importance du nombre d'activités et il m'a dit que ses enfants sont sociables et que ce n'est pas un frein.

: oui cela les intéresse beaucoup, ils se sont renseignés dessus et ça leur a plu. Mes enfants n'ont pas du tout regardé comme ça, ils ne connaissent pas ..enfin je parle pour mon aîné. On se doit aussi de les pousser, de leur montrer, des fois il faut trouver le juste milieu.

I: Ce serait plus simple si ils étaient eux directement demandeurs (rires)

: C'est vrai, après mes enfants font beaucoup de choses mais pas trop avec Thales, déjà il y'a de la distance, nous habitons à Gouesnou et la plupart des enfants sont localisés autour du site mais bon on est quand même ouvert. Tu vois après moi j'ai fait beaucoup de colonies avec le travail de mon père qui était militaire et c'était de gré ou de force, on m'a jamais demandé mon avis mais je me régala même si ce n'était jamais moi qui demandait.

I: et tu as été redemandeur ensuite?

: Non pas spécialement mais mes parents savaient que j'aimais bien ça.

I: Je vois et parlons maintenant des attentes des salariés par rapport à l'offre LEA, qu'en penses tu?

: Je les connais pour l'offre Loisirs Vacances, elles concernent les offres pour les familles, il n'y'en a pas assez. Certains salariés pensent ça, mais en même temps ils ne savent pas comment fonctionne la commission. Tout ces choix qui arrivent en novembre, ils ne savent pas comment gérer la chose et d 'ou sortent toutes ces propositions. Il faut vraiment afficher ce que l'on veut faire après à la commission même si mon nom est affiché, je n'ais pas plus de questions que ça si les gens ont besoin d'un conseil. Le catalogue reste cependant clair sauf peut être sur tout ce qu'on peut avoir, les gens sélectionnent mais ne savent pas qu'ils ont encore autre chose. Les choses évoluent aussi par

exemple il y'a deux ans, on a réduit l'offre bons cadeaux de 100 à 80 euros, on préfère que les gens choisissent le développement de leur enfant par un abonnement ou une activité régulière qu'un bon cadeau. Je te le dis par expérience un bon cadeau ne va pas forcément à l'enfant, nous on fait attention à cela avec ma femme mais bon...

I: Et pour en revenir à ces échanges que les salariés peuvent avoir au niveau de la commission, sous quelle forme se mettent-ils en place, tu as des exemples, des choses qui te viennent à l'esprit? Tu me parlais tout à l'heure de salariés qui te posent des questions?

: Ils m'appellent en fait à mon bureau, sur des questions sur des séjours...si ils ont besoin de plus de détails, ils vont voir notre salariée permanente, le contact est aisé, elle est avenante, gentille. On a nous un petit rôle.

I: Ces demandes sont elles remontées? Lors de réunions, des problèmes sont-ils remontés par la salariée du genre intel m'a demandé ça et comment cette demande va t-elle être prise en compte?

: Oui bien sûr, tant que ça ne touche pas des données personnelles du salarié directement. Quand ça sort de l'ordinaire, elle nous en parle, tout le monde est au courant et il en va de même avec les prestataires quand il y'a des soucis. Il y'avait eu des soucis avec certains enfants, tout le monde est au courant, on en vient encore au règlement. Il n'y'a vraiment aucun frein aujourd'hui, tout le monde est au courant et volontaire malgré nos travaux respectifs à tous qui sont très prenants.

I: Je comprend l'investissement

: Je suis parti en laissant un écriteau par exemple, il faut se justifier un minimum et je le dois comme ça les gens ne se posent pas de questions. Il faut faire attention à ça, c'est quand même la marche de l'entreprise et puis on a la chance d'avoir un CE qui fonctionne très bien.

I: Tu aurais une anecdote d'une demande d'un salarié qui n'a pas pu aboutir ou à laquelle vous n'avez pu donner suite.

: Je ne crois pas mais vu que j'ai été absent pendant une longue période les autres ont du y être confronté oui mais j'ai tout de même participé au départ des voyages de Brest, il n'y'avait pas encore d'accompagnateur mais les organismes nous aident beaucoup donc non il n'y'a aucun gros problème.

I: Je vois et pouvons reparler du CIE de Thales, du rapport que vous pouvez avoir avec eux, de quelle nature est-il?

: Je l'ai redécouvert en réunion l'autre jour, je reçois comme les salariés un moment dans l'année le catalogue CIE, c'est un problème de communication plus je pense. On a décidé après que l'offre du CIE était accessible justement le fait de passer par Thales avec une réduction, moi ma crainte reste la même c'est que certains en profitent et pas d'autres. Ça reste des voyages chers même si le sponsor de Thales fait une réduction qui est en gros de 400 euros, je reste persuadé que tout le monde ne pourra pas y aller. Ça ne me convient pas tu vois d'entendre que de toute manière ceux qui veulent y aller iront car ils ont l'habitude. Je ne conçois pas de choisir un voyage sans penser à mes enfants, si par chance ça peut leur convenir après tant mieux. Pour en revenir à ta question qui était...?

I: C'était par rapport au CIE...

: Vraiment je suis mal placé pour en parler, il y'a une offre qui est très riche quand même, il faut en profiter on a la chance d'être dans un grand groupe, il y'a le CIE Thales qui propose et ils sont très très bien organisés, c'est un CE dans le CE. Il faut quand même ouvrir aux salariés on n'a pas le droit de la fermer, ça sort de la commission LEA, à nous de proposer aussi bien si c'est possible. Le CIE, j'espère que mes enfants pourront faire ce genre de voyage même si ça reste cher, ils proposent des choses canon

I: D' accord et pourrais tu me parler de tes convictions concernant les vacances des enfants même si le sujet a déjà été plus ou moins abordé, qu'est-ce qui doit être mis en avant?

: Moi, j'attends qu'ils puissent se développer personnellement, la coupure avec les parents et qu'ils aillent vers les autres. Je pense qu'il faut aussi favoriser le sens des responsabilités, qu'on les lâche pendant les activités, qu'ils participent à la vie du camp, à la colo. Il y'a aussi le côté du sens de la colo, de quoi vont-ils nous parler en retour, attention au côté consommation, si ils ne racontent rien à leur retour bon..et puis le côté mixité, je n'aime pas trop faire des choses juste pour les garçons ou l'inverse. Pensons aussi aux voyages linguistiques, si les jeunes font déjà de l'anglais pour leurs examens, on ne va pas en rajouter.

I: Et cette commission alors, vers quoi doit-elle tendre?

:On a cette idée pour les dix-sept ans, ça reste à confirmer, mais je pense que l'offre est déjà bien construite. On commence les activités à huit ans, peut être commencer un peu plus tôt, il faut y aller pas à pas, huit ans c'est peut être parfois trop tard pour en capter certains. Il faut en général que chaque page de l'offre puisse correspondre à ce que les parents veulent et qu'ils aient envie de mettre leurs parents dans nos séjours. Rendons le catalogue praticable pour des enfants de huit ans pour cela aussi, qu'il puisse avoir du plaisir à feuilleter ça, si déjà à cet âge là, ils consultent le catalogue, cela peut être sympa.

I: Pour conclure, je te demanderais pourquoi l'offre de vacances LEA selon toi ne marche pas tant que ça. Il y'a des questions que tu aimerais poser directement aux salariés?

: Il y'a le souci de la dispersion des offres je pense, même moi je n'irais pas me renseigner sur tout. Il y'a les loisirs vacances pour les adultes et en plus on rajoute des loisirs pour les enfants adolescents, je comprend qu'ils ne s'y retrouvent pas. J'en connais par ailleurs certains qui ne veulent pas profiter du CE car ils ne veulent rien devoir à leur patron. Il y' a sinon des collaborateurs comme ça qui sont perdus par l'offre, il y' a deux qui travaillent ça ne se défend pas trop, c'est bien de penser de temps en temps à ses enfants des fois. Je n' ai pas de retour négatif sur la commission, il y' a parfois des gens pas servis mais de là à mettre un règlement à points. Il faut que tout le monde puisse partir, c'est aussi l'objet du voyage des dix-sept ans. Il sera proposé, ils seront cinquante deux cette année il me semble, il faut qu'il puissent tous partir, que le budget n'interfère pas, il faut que ça marche.

### **3 - Retranscription troisième entretien :**

Individu rentrant dans les deux échantillons, n'ayant pas utilisé la commission en 2015 (il a donc reçu le catalogue) mais utilisant tout de même régulièrement.

Disponible entre 13h et 14h, le second entretenu sur le sujet des colonies de vacances et qui utilise l'offre, ceux qui n'utilisent pas semblent pour le moment plus durs à entretenir.

L'entretien se déroule dans son bureau, il est très sympathique et semble intéressé par la démarche.

L'entretien a été beaucoup plus vivant que le premier et plus intéressant au niveau des anecdotes, les questions de relance sont venues plus naturellement. D'autres questions sont apparues pendant

l'entretien.

**Retranscription:**

Interviewer: (I)

interviewé: (i)

I: Nous allons commencer par vous présenter et notamment votre poste à Thales.

: Alors je suis à Thales depuis...plus de quinze ans, j'ai commencé historiquement à l'ancien Thompson en région parisienne, en radars et contre mesures, puis Thompson Detexis suite à la fusion avec Dassault. Je suis arrivé en Bretagne, cela fait maintenant treize ans donc je suis toujours chez Thales systèmes aéroporté et je suis aujourd'hui responsable des systèmes d'informations de tout l'informatique de TSA sur Brest.

I: D'accord, pouvez vous me présenter vos enfants à présent.

: Alors j'ai une fille qui a treize ans, qui va avoir quatorze ans en octobre cette année, voilà une seule fille.

I: Très bien, nous allons commencer par une question générale, que fait-elle de son temps libre en général quand elle est en vacances.

: Que ce soit en vacances ou pas finalement, aujourd'hui elle a une passion, c'est le cheval, elle passe pas mal de temps libre à faire du cheval. Elle a des cours de cheval le week-end, le samedi et après les potentiels stages c'est pendant les grandes vacances pendant une ou deux semaines pour passer les galops etc donc ça c'est une activité qu'elle pratique depuis des années et qu'elle conserve. Elle est très sportive sinon, elle a fait du tennis, du ping pong mais elle ne s'est jamais attachée à un sport comme le cheval, je pense que ça va continuer encore quelque temps.

I: Et au niveau de vos pratiques de vacances, elle part systématiquement avec vous en vacances sur l'année?

: Jusqu'à présent...elle part en vacances avec nous oui, bon elle est encore jeune elle a treize ans, elle

ne revendique pas vouloir aller passer des vacances avec ses copines. Quand je pars en vacances, elle part avec moi, bon après je suis séparé donc quand je pars, elle part. Quand je ne pars pas en vacances par contre, ce n'est pas pour autant qu'elle ne part pas. C'est aussi l'intérêt de ces colonies, elle est toujours volontaire si tu veux pour partir en séjour, qu'importe le sujet ou la destination, elle a besoin de bouger aussi.

I: Par rapport à ces pratiques de colonies de vacances, vous arriveriez peut être à vous souvenir du moment où la démarche s'est mise en place. C'est elle qui a commencé à montrer une volonté de partir ou c'est vous qui l'avez incité?

: Au début, c'est nous qui lui avons proposé de partir en colonie parce qu'on voulait qu'elle soit pas toujours attaché aux basques de ses parents et qu'elle puisse aller en vacances sans nous avoir sur le dos directement. On l'a poussé assez vite, je pense qu'elle a fait toutes les colonies de Telligo proposées par le CE.

I: On y reviendra mais revenons sur les pratiques de vacances, comment choisissez vous vos vacances? Vous avez des critères?

: Nous n'en avons pas forcément, moi j'essaie d'avoir des vacances équilibrées. C'est d'avoir une semaine sportive avec du canyoning et une semaine plus cool ou on va se reposer et recharger les batteries. On essaie de joindre l'utile à l'agréable, typiquement pour les vacances d'août, ma fille fait de l'espagnol et bien nous allons aller en Espagne, pourquoi pas? C'est un peu le même principe avec la colo So British, on en a discuté, on lui a proposé et vu qu'elle est volontaire, elle a accepté. Nous ne sommes pas attachés sinon à une destination, on marche à la curiosité, si on a envie d'aller voir ce qui se passe là bas, on y va.

I: On aura occasion d'y revenir et selon vous, qu'est ce qui est important pour les vacances des enfants? Qu'est ce que vous préconisez, mettez en avant?

: Il faut comme je disais....ménager un temps..de repos pendant les vacances, c'est fait pour ça aussi au final mais il faut que ça ait un intérêt, des vacances culturelles ou sportives. Je ne peux pas concevoir des vacances où je vais sur la côte d'Azur à huit heures ou à neuf heures du matin sur la plage jusqu'à seize heures et à me dorer au soleil, ça je ne peux pas. Il faut que ça bouge, que ce soit varié, qu'il se passe des choses..je ne peux pas concevoir une journée sans rien faire. Ce sont donc toujours des vacances utiles et actives.

I: Par rapport à ce que vous me dites, le catalogue LEA pour les offres de vacances, vous le lui donnez ou vous regardez avec elle.

: Non on regarde avec elle, ce qui pourrait l'intéresser, après ce qui est proposé dans le catalogue LEA, ça reste somme toute très limité car il y'a des tranches d'âge finalement...pour la tranche d'âge il n'y'a pas trente six choix. Il y'a des moments, ce sont des choix par défaut que nous sommes obligés de faire et c'est embêtant, mais elle le fait. Il y'a juste une, une vraiment bon je mets So British de côté car c'est tout nouveau, il y'a une colo où ça tombait vraiment très bien, c'est graine de véto. Elle était dans sa période "je veux être vétérinaire"..

I: C'est une colo qu'elle a faite donc?

: Oui, elle l'a faite, bon après il y'a d'autres colonies comme le Futuroscope, elle aurait bien aimé faire "Welcome to Paris", non celle là elle l'a faite. Elle voulait faire "Welcome To London" et ça a été remplacé par "So British", mais globalement sur ce qui est proposé sur le catalogue LEA, il n'y'a pas beaucoup de choix. On discute pas pendant des heures sur le choix, c'est soit ça, soit ça.

I: Il y'a beaucoup de questions intéressantes qui en ressortent, attendez je vais en noter quelques unes pour ne pas les oublier...Vous m'avez parlé de choix par défaut, vous avez des exemples précis?

: Le futuroscope par exemple, ah oui c'était par défaut, on voulait qu'elle fasse quelque chose et il y'avait ça.

I: Qu'est-ce qui vous a tout de même poussé à le choisir?

: Elle y était déjà allée, non après c'était le fait qu'elle aille en vacances avec des enfants de son âge, qu'elle voit autre chose que ses parents, qu'elle se détache un petit peu de ses parents.

I: Elle était tout de même enthousiaste.

: ah oui complètement, elle revient, elle est contente pas de souci avec ça. La colonie graine de véto par exemple elle l'a vu, elle a tout de suite dit que c'était celle là qu'elle voulait faire.

I: Je vois et par rapport à votre consultation fréquente du catalogue LEA et la fréquentation importante de votre fille sur les séjours, vous avez déjà pensé à fréquenter d'autres organismes pour les colonies de vacances.

: Oui bien sûr, nous avons les catalogues Telligo, c'est pour ça que je dis que les catalogues LEA sont un peu limités dans les choix, c'est ça que je trouve dommage après je ne connais pas leurs contraintes. Il y'a certainement de très bonnes raisons je ne sais pas mais c'est trop fermé

I: par rapport au nombre de séjours par exemple

: Oui voilà le nombre de séjours, les plages de séjours aussi, par rapport aux offres oui quelque part. Il y'a des moments oui ou tu pourrais aller les voir leur proposer un séjour, vous subventionnez une partie de ce séjour qui est pris en dehors du catalogue LEA. Je comprendrais que ce soit subventionné au même niveau qu'un séjour du catalogue.

I: Vous avez cette possibilité là il me semble

: Oui bien sûr mais c'est soit l'un, soit l'autre, ça reste assez restreint mais après c'est bien organisé; les réunions de préparation, d'information, je n'ais pas de souci avec ça.

I: Par rapport à ces restrictions comme nous disons, qu'est-ce qui vous pousse quand même à choisir LEA.

: C'est assez simple en fait quand on compare les tarifs des deux offres, il n'y'a pas photo, sur des séjours Telligo qui sont sur le catalogue c'est imbattable aujourd'hui. Si on veut prendre un séjour Telligo on n'en prend qu'un par an parce qu'on paye plein tarif, on ne peut pas en faire plusieurs.

I: D'accord je comprend, et au niveau du CIE de Thales qui sont des séjours qui brassent beaucoup de public avec des jeunes qui se revoient d'une année à l'autre, est-ce que avec votre fille, c'est la même chose? Elle a ce côté un peu stimulant de revoir des copains ou des copines d'un séjour à un autre?

:Ce n'est pas une de ses motivations principales non, elle ne s'est jamais inscrite en demandant si quelqu'un qu'elle connaissait sera présente. Ce n'est pas ce qu'elle recherche après le CE Thales Brest avec le CIE etc, ils pourraient faire des choses ensemble, c'est complètement idiot, ils

pourraient faire une démarche, je pense que c'est syndical et que c'est idiot..ou je ne sais pas mais pour les salariés ça n'apporte rien. Ils ont des notions qui sont complémentaires, pourquoi pas faire quelque chose ensemble? Quand je m'inscris à une activité moi ou ma fille je ne regarde pas si c'est le CE de Thales ou autre, l'activité intéresse je l'inscris et puis terminé.

I: D'accord et continuons sur votre fille et les vacances, y'a t-il eu des fois où elle a émis des souhaits particuliers concernant ses envies de vacances et comment vous les avez pris en compte? Vous avez des choses qui vous reviennent à l'esprit?

: Elle commence oui, tout doucement, jusqu'à présent, nous proposons des choses et elle acceptait ou pas. Elle n'était pas avant à discuter à l'avance "Ah tiens j'aimerais bien faire ça" sans avoir de catalogue sans rien de tout ça, maintenant elle commence à émettre des envies de plus en plus sur les vacances sportives par exemple. Elle aimerait bien essayer le canyoning, la randonnée, le VTT, elle commence à être acteur de la construction de ses vacances.

I: Si ils pouvaient tous être comme ça, ça serait parfait (rires)

: Pour son âge c'est normal

I: Elle doit comprendre qu'il y'a des possibilités et que c'est le moment d'en profiter.

: Oui complètement

I: Et vous même au niveau des colonies de vacances, que connaissez vous, au niveau du fonctionnement par exemple je ne sais pas

:.....

I: La question était peut être mal tournée, si je vous parle de colonies de vacances, qu'est-ce que cela vous évoque?

: Eh bien, je sais comment ça fonctionne, j'en ai fait quand j'étais moi même enfant mais des deux côtés de la barrière, en tant qu'enfant et animateur

I: Ah, vous avez été animateur?

: Oh c'est vieux maintenant, donc voilà c'est peut être ça qui fait que ça peut être un choix de les envoyer, j'ai toujours vu comment ça se passait en tant que moniteur et puis voilà. L' évolution qu'il y'a par rapport à maintenant, c'est que c'est plus construit autour de thèmes. Il y'avait avant les colonies de vacances au ski, là on faisait du ski c'est logique mais celle d'été, il n'y'avait jamais un thème fédérateur comme on peut retrouver dans les colonies Telligo. Ce qu'on voit aussi dans ces colonies, c'est que ...à mon époque les animateurs passaient le BAFA, ils faisaient la colonie de vacances, ceux qui sont maintenant..prenons graine de véto. Ce sont des animateurs qui ont sûrement le BAFA mais en plus étudiants vétérinaires, ils savent encadrer les enfants et ils ont les compétences qui vont bien.

I: Je vois cela a pu jouer en effet et passons sur le thème du retour de votre fille, sur la colonie de vacances, que vous a t-elle raconté, qu'est-ce qu'elle met en avant

: Alors c'est ça qui est marrant, elle ne nous raconte rien (rires) mais on sent quand même qu'au retour elle est contente, c'est du genre "Ah ouais c'était génial...et bien raconte nous" et là plus rien (rires) mais elle ne va rien nous raconter il faut la pousser un peu et c'est là qu'elle va commencer à nous parler. Elle ne viendra pas naturellement nous parler de son séjour.

I: Elle est redemandeuse du coup après?

: Ah oui complètement, jusqu'à présent, elle n'est jamais rentrée d'une colo en nous disant .....non j'irais plus. J' ai aussi les enfants de ma compagne, eux quand ils reviennent, c'est ah non je ne partirais plus jamais mais finalement quand c'est l'année suivante ils y retournent(rires)

I: Je vois oui, une autre question que je voulais aborder, quand vous avez des discussions avec des collègues de travail sur les offres de vacances de LEA.

: Ah oui bien sûr, quand on voit la liste des enfants, on voit les noms on se recroise dans un bureau et on va en parler, après il y'a des collègues avec qui nous avons plus d'affinités. Il arrive des fois que c'est "Ah tiens tu as vu le catalogue LEA, cette année il n'y'a rien d'intéressant".

I: C'est arrivé qu'après une discussion un de vos collègues qui ne regardait pas forcément, se mette à aller consulter les offres?

:Aujourd'hui non, enfin dans mon service non mais peut être....enfin je dis non....si avec les jeunes qui arrivent, on en discute avec eux, on leur parle du CE que c'est pas mal et qu'ils devraient aller voir; après pour les colos ils vont voir ou pas. Je n'ais jamais croisé sinon quelqu'un qui ne savait pas ce qu'était l'offre LEA à part les nouveaux entrants ou bien il n'a pas d'enfants et ça ne l'intéresse pas mais bon.

I: Par rapport à ces discussions que vous pouvez avoir avec vos collègues, vous avez des collègues qui sont comme vous dans la continuité et que mettent-ils en avant?

:Je n'ais pas encore rencontré de collègues qui m'ont dit que leur enfant était parti cette année et qu'ils ne retourneront plus. Je pense que dès qu'ils commencent forcément l'année d'après on continue si il y'a quelque chose qui intéresse. L'année dernière c'était une année vide car on n'a rien trouvé d'intéressant dans ce qui était proposé. Il n'y' avait pas de choix intéressants dans ce qui était proposé pour ma fille.

I: et par rapport aux congés car j'ai compris que ça pouvait être un frein dans cette entreprise, vous regardez pendant les petites ou les grandes vacances.

:Je regarde uniquement pendant les petites vacances...pendant les grandes vacances, c'est réservé pour les parents en plus étant donné que nous sommes séparés, les vacances sont bien remplies pour elle, elle a en plus ses stages de cheval et tout. Il y'a encore le temps mais j'ai commencé à regarder ce qui est proposé pour les jeunes de seize, dix-sept ans je crois que c'est un camp itinérant...  
On en a discuté avec des collègues qui ont leurs enfants en âge mais on ne peut le faire qu'une fois, la tranche d'âge est tellement verrouillée et figée que ...et puis après ils ont dix huit ans donc bon y'a d'autres choses à faire.

I: (rires)heureusement d'ailleurs. Merci pour ces réponses, nous allons pouvoir passer au dernier thème qui est celui de votre rapport à la commission LEA...Vous diriez que vous êtes curieux, attiré par rapport à ce qui se passe au CE, à ce que le CE peut proposer comme prestations, parlez moi un peu de vos usages

: Eh bien de plus en plus car avant je ne regardais pas trop ce qui était proposé au plus haut point, je prenais des tickets de squash et j'inscrivais ma fille aux colonies. Je regarde de plus en plus le CE dans sa globalité, la billetterie culturelle, ce qui se fait au Quartz. Il y'a quelque chose par contre, je comprend qu'il y'ait un système de points mais je n'y comprend rien, c'est complètement opaque.

C'est un peu gênant ça, j' ai été m'inscrire récemment pour un spectacle à l' Arena, il y'a des quotas, des gens prioritaires donc on m'a dit qu'on me préviendra...ça veut dire quoi? Le problème c'est que quand c'est opaque, les gens vont s'imaginer des choses et que les gens font ce qu'ils veulent, c'est malheureusement comme ça que ça se passe, après je n'ais aucun doute sur le fait que le CE soit là pour tout les salariés et ça ne donne pas une image de transparence.

I: Au niveau de vos usages de l'offre LEA, vous utilisez surtout les colonies de vacances donc ou autre chose parfois?

: Alors l'an dernier, nous avons utilisé du remboursement d'activité pour rembourser une partie des frais de cheval mais c'était exceptionnel.

I: Le fonctionnement de l'offre LEA, qu'en pensez vous? Le regroupement des offres tout ça

: Alors ça reste très compliqué, la feuille à remplir pour les choix, ça reste une case à cocher mais le fait d'avoir le droit à ci, à ça mais de pas avoir le droit à ça, ça reste incompréhensible donc on est là, on prend la notice, on la lit mais ce n'est pas clair du tout. Un truc que j'ai vu un peu plus simple sur d'autres CE, c'est que vous avez le droit à deux ou trois activités, vous faites deux ou trois croix et vous vos choix et c'est terminé, un truc tout simple alors que là c'est pas simple du tout.

I: Je comprend complètement (rires), et pour conclure une question toute simple ..ou pas (rires), pourquoi l'offre LEA selon vous est si peu utilisée?

: Je pense qu'elle ne répond pas aux besoins, c'est clair et ce que je trouve, c'est que les salariés ne sont pas assez contributeurs pour les offres. On voit arriver le catalogue LEA, pourquoi dans...l'offre LEA, il y'a graine de véto, le futuroscope etc et pourquoi il n'y'a pas autre chose, pourquoi Telligo d'abord? Les salariés ne sont pas suffisamment acteurs, ce qu'il y'a dans le catalogue LEA, on se demande comment c'est arrivé là, pourquoi Telligo, je ne sais pas, je pense qu'il y'a d'autres organismes. Le catalogue Telligo est très fourni en offres comparé à ce qu'il y'a en LEA, il y'a quatre ou cinq offres par tranches d'âges. Il y'a une commission LEA, bon je ne sais pas comment ça se passe, elle reste fermée sur elle même, il y'a des gens qui font du gros boulot, je pense que si les salariés étaient plus acteurs, sur ce qu'ils aimeraient voir dans ce catalogue et surtout les enquêtes qui sont faites soient prises en compte, on en a tout les ans des enquêtes, c'est bien, mais on ne voit pas le truc évoluer, le catalogue LEA est comme ça depuis des années. Je pense que les salariés doivent être plus contributeurs car ça reste leur CE, il faut diversifier l'offre

LEA, si elle est plus diversifiée, elle va toucher plus de salariés.

I: Au niveau de la compréhension par exemple

: de la compréhension oui c'est une chose et il ne faut pas se verrouiller là dessus par exemple...vous avez les séjours Telligo qu'on a choisi et vous tapez dedans. Non un salarié doit pouvoir venir au CE avec une colo qu'il a trouvé et demander si ça peut intéresser d'autres salariés. Ce n'est pas facile mais bon il faut élargir, c'est trop fermé.

#### **4 - Retranscription quatrième entretien :**

Individu rentrant dans les deux échantillons mais différent des deux précédents car dans une tranche financière plus basse et utilisant l'offre LEA moins que les deux autres.

Entretien un peu plus lent, élocution plus lente de l'interlocuteur qui a tendance à me perdre un peu (le guide d'entretien est encore à revoir), le thème des expériences en colonie de vacances arrive très vite, le thème des vacances en famille ayant été supprimé car jugé inutile, l'entretien atteint tout de même quarante minutes.

L'entretien apporte des nouveaux éléments, notamment sur la question de la réaction et de la démarche du parent quand l'enfant n'est pas spécialement demandeur.

Les nouvelles questions sont pertinentes, celle du dialogue avec les collègues est même arrivé avant que je ne la pose. J'ai par contre approfondi certaines questions ce qui a pu l'influencer et bloquer des éléments qu'il aurait pu me confier naturellement.

L'interviewé avait permis le tutoiement lors du contact par mail avec humour ce qui a facilité la prise de contact.

Sur la question qu'a t-il mis en avant, l'enquêté est incapable de répondre, on ne peut pas leur demander en tant que parent de se souvenir de toutes les anecdotes et pourtant cette information est capitale...comme sur le questionnaire, il faudrait pouvoir interroger l'enfant. ...

#### **Retranscription:**

Interviewer: (I)

interviewé: (i)

I: Bon alors nous allons commencer, depuis combien de temps travaillez vous à Thales et dans quel secteur?

: Ça fait longtemps que je n'ais pas passé d'entretien d'embauche (rires), bon alors je travaille à Thales sur Brest depuis 2001. Ça commence à faire un petit moment, je travaille sur Horizon, bon j'ai fait pas mal de choses mais sur l'ensemble Horizon prend 98% de mon temps, alors je fais du soft, logiciel embarqué.

I: C'est de l'informatique du coup?

: Oui c'est ça....tu veux savoir quoi d'autre sinon? (rires)

I: Ah non c'est juste du cadrage, mais on va passer à autre chose. Je vais te demander de me parler un petit peu de tes enfants, de me dire combien tu en as, de quel sexe, de quel âge?

: Alors j'ai deux garçons, le plus grand est né en 2003, il a eu treize ans au mois de février et le plus petit est né en 2007, donc lui a eu huit ans au mois de septembre de l'année dernière.

I: D'accord, eh bien on va pouvoir rentrer directement dans le vif du sujet, qu'est ce que tes garçons font de leur temps libre en général quand ils sont en vacances, pas forcément en séjour de vacances, mais en vacances de manière générale...

: Alors le grand commence à être un peu ado, alors principalement devant son ordinateur il faut bien le dire (rires), alors sinon, bon ça dépend...en général on s'arrange toujours pour partir en famille alors moi j'ai tendance à regrouper mes vacances sur l'été donc souvent on part, plutôt en famille. Quand on est sur le terrain, on fait pas mal de visites, piscine pas mal, sinon c'est famille, bon mes parents habitent dans le Jura, lorsqu'on y va en général ce n'est pas pour deux jours...donc voilà

I: D'accord on approfondira après, du coup est-ce que tes enfants partent avec toi systématiquement en séjour de vacances?

:Euh oui, oui on part systématiquement en famille..pour l'instant, bon après peut être que le grand aura son indépendance un jour (rires)

I:.....D'accord et bien écoutes, on va peut être commencer à parler des séjours de vacances donc tu peux me parler des colonies que tes enfants ont fait

:Alors il n'y'en a pas beaucoup en fait le grand est parti une fois..euh c'était le séjour sorcier, sorcières, je ne sais pas si...il doit toujours être au catalogue je pense euh... à ce moment là il devait avoir je ne sais pas...neuf ou dix ans je pense euh le petit n'est jamais parti encore car les séjours commencent à partir d'un certain âge. Il va partir cette année pour la première fois au truc Géocacheur c'est le seul séjour

I: Il va avoir huit ans du coup?

: Il va avoir huit ans mais c'est la date de début en fait donc il faut que ce soit huit ans révolus et qu'il est de fin d'année il se prend un an supplémentaire (rires) et le grand était parti sur un séjour qui lui a plu moyennement. Il ne veut plus trop y aller pour l'instant même si je pense qu'il va changer d'avis, quand on voit les séjours pour les ados, il y' a quand même des truc sympas donc cette année on a un peu...On a laissé tomber mais je pense que l'an prochain, il y'a des chances qu'il y retourne directement, si il est pas trop chaud au début on va pousser un peu. Pourquoi ça ne lui a pas plu en fait, c'est pas que ça ne lui a pas plu mais je pense qu'il ne s'est pas vraiment fait de copains déjà il connaissait personne et sur une semaine bon lui il est assez timide...Il n'a pas du se faire rapidement des copains mais bon c'est dur de savoir ce qu'il y'a dans leur tête.

I: Ça évoluera avec le temps..

: Oui voilà complètement, après le petit je ne peux pas vraiment t'en parler, si tu reviens en septembre je t'en parlerais (rires) mais ce sera différent vu qu'ils ont deux caractères complètement différents. Il y'a de fortes chances que le petit s'adapte beaucoup mieux en fait.

I: D'accord et est-ce que tu peux me parler du coup, peut être de la démarche, comment l'idée de colonies de vacances est arrivée sur la table, comment la démarche s'est-elle faite?

: Eh bien c'est plutôt les parents on va dire, nous on était parti en colonie quand on était même, ma

femme aussi était allée et puis c'était aussi pour leur montrer des choses différentes justement de quand on est en famille, qu'ils prennent un peu d'autonomie c'est important. On est aussi là pour mettre le pied à l'étrier et puis c'est vrai que...bon pour les petits, l'offre est assez limitée mais dès qu'ils commencent à être un peu ados, il y'a des beaux séjours donc voilà on espère bien qu'il va crocher dedans, il y'a des beaux séjours.

I: Et c'est toi qui les a poussé à y aller?

: Oh on leur a demandé en leur expliquant que ça pouvait être pas mal, ils se sont laissés convaincre.

I: Au niveau du choix du séjour, comment cela s'est passé, vous avez regardé ensemble.

: Oui nous on regarde ce qu'il y'a, on le leur annonce et on demande si il y'a un truc qui leur plaît, c'est quand même eux qui choisissent malgré tout. Le petit j'ai regardé ce qu'il y'avait dans sa tranche d'âge, connaissant son caractère, je lui ais montré des choses "'tiens ça te plaît ça" et après il a dit oui tout de suite; après le grand je lui ais dit bon là il y'a un séjour à Paris ça peut être sympa. On les connaît après donc on cible un peu leurs attentes, leurs envies, donc bon voilà.

I: Je vois et tu peux m'en parler un peu de ces envies là justement, par rapport aux vacances des enfants, il y'a des choses que tu regardes plus que d'autres justement sur un séjour?

: Euh, à quel...propos, sur le sujet ou...sur le lieu

I: Oui voilà ça pourrait être sur des contraintes je ne sais pas ..la distance pourrait te faire hésiter dans l'idée ou certains coins..

: Euh non pas forcément, la distance, bon après il faut quand même les amener quoique les grands séjours...le critère c'est en général les dates car moi je prend mes vacances plutôt sur août donc il faut que le séjour soit plutôt en juillet mais bon ça c'est moi..il y'a d'autres personnes ça serait l'inverse.

I: C'est en août du coup que tu prends tes vacances?

: Oui c'est ça mais bon ça peut changer

I: et au niveau de la thématique

: C'est selon le caractère des gamins, on sait très bien, si le grand là il y'a un truc de véto, si je lui en parle ça va lui passer au dessus mais bon après voilà ça dépend des gamins.

I: Bien sûr, il y'a des choses que tu aimerais voir dans le catalogue de vacances, des thèmes que tu serais content de trouver

: Le grand est plutôt scientifique, je sais que Telligo fait ce genre de trucs, des constructions de robots, ce genre d'activités..mais bon voilà ça dépend des gamins, il y'en a d'autres ça ne les intéresse pas du tout, je comprend que le choix de la commission n'est pas simple à faire. Ça reste un grand débat, c'est pour ça que j'essaie de voir ça aussi.

I: Il y'a un point sur lequel j'aimerais revenir, ton grand a treize ans du coup?

: Oui c'est ça

I: Il a fait sa première colonie à quel âge tu m'as dit?

: C'était le truc graine de sorciers, c'est la classe dix ans je pense et il était à ce séjour là je pense, un des plus petits ce qui a joué je pense. Il y'a une différence entre un gamin de dix ans et un autre de treize je pense.

I: Tu m'as dit qu' après il n'a pas spécialement été redemandeur?

: Pour sa tranche d'âge il n'y'avait pas trente six solutions, graine de veto ça ne l'intéresse pas du tout et il y'a ça déjà et là il commence à rentrer dans une autre catégorie d'âge et il est un peu frileux on va dire. Je ne vais pas le forcer mais j'attend qu'il évolue un peu, il est ado mais il est encore un peu gamin, quand il va mûrir, il voudra un peu partir sans ses parents.

I: Je vois et d'ailleurs quand il va manifester cette envie de repartir, tu vas regarder sur des petites vacances ou pendant l'été?

:Je vais regarder plutôt sur l' été je pense, moi petites vacances, je ne suis pas forcément en vacances, les petites c'est pour qu'il se régénère un peu, en général ils sont fatigués.

I: C'est déjà pas mal pour le thème des colonies, je vais te poser une autre question maintenant, qu'est ce qui est important pour toi pour les vacances des enfants? Tu essaies de renouveler des choses pour les vacances en famille, d'amener de nouvelles choses, au niveau du cadre, des activités.

: Il faut qu'ils apprennent des choses, nous quand on fait des visites..enfin c'est le côté culture, pas juste se poser sous un parasol ou aller à la piscine. Il faut aussi des temps de jeu mais il ne faut pas que ça non plus

I: D'accord oui parce que tu m'as dit qu'il avait l'esprit scientifique et c'est intéressant, j'ai cette impression que les jeunes veulent retrouver leur passion dans les séjours de vacances et que ça peut être un petit peu moteur.

: Ah oui complètement, si par exemple il y'avait un séjour d'archéologie, là il foncerait directement. Je pense qu'en colonie, il faut qu'il y'ait une thématique qui plaise aux gamins, enfin déjà qu'il y'ait une thématique et que ce soit pas juste un mirador ou une piscine. Je pense que c'est important qu'ils apprennent quelque chose en s'amusant bien sûr que ce soit dans un autre cadre scolaire, un cadre ludique.

I: Je vois, nous allons passer au thème de l'après séjour, est-ce que tu peux me parler du retour de séjour de ton plus grand, est-ce que certaines anecdotes te reviennent en tête, de quoi t'a t-il parlé, qu'est ce qu'il a mis en avant?

: La plus grande chose qu'il met en avant c'est qu'il y'avait un baby foot et qu'il l'a utilisé une fois, ça l'a traumatisé (rires). Il n'était pas non plus mécontent quand on l'a récupéré, je pense qu'il y'a aussi après coup qu'il se mettait en perspective, quand on l'a récupéré il était content de son séjour malgré tout. Il en parle un petit peu mais sans plus après...

I: Il n'a pas spécialement été redemandeur du séjour de vacances alors?

: Il commence à être ado et là il est même dans la provocation en nous disant que c'est nul et qu'il y retournera jamais, mais bon ça...(rires)

I: Tes enfants sinon je voulais te demander pratiquent des activités en collectif?

: Le petit va à la piscine, ça reste individuel mais c'est en collectif et le grand cette année prend des cours de guitare. Le grand après n'est pas sportif, il en a testé pas mal du rugby au badminton donc euh bon il a quand même l'habitude de fréquenter des structures collectives que ce soit garderie, cantine, enfin bon, c'est pas non plus des individualistes forcenés.

I: D'accord et sur la question de la commission LEA, tu me dirais que tu es attiré, curieux par rapport à ce que le CE peut proposer..bon allez on va dire de manière générale pour commencer.

: Je regarde toujours le catalogue proposé, après moi la commission LEA, ce que je trouve un peu dommage, c'est que justement pour ce qui est séjour, ça commence relativement tard, ce qui se comprend, il faut que les gamins soient un peu autonomes. Il n'y'a pas grand chose de proposé avant, on en avait parlé avec un bénévole, les remboursements sur des licences sportives sont pas mal mais nous ça ne nous intéressait pas. Les nôtres allaient à la garderie, nous c'est à l'école et c'est un foyer qui gère ça, avec l'adhésion au foyer, t'as aussi accès au sport, du coup on prenait un abonnement magazine mais ce n'était pas extraordinaire

I: Si il y'avait eu des séjours de vacances avant huit ans, tu aurais été demandeur?

: Pas forcément des séjours de vacances, des activités sur une semaine, une sorte de stage de voile au Moulin Blanc par exemple. On aurait essayé de faire quelque chose..

I: Tu as déjà utilisé les remboursements sinon?

: En effet, le petit faisait du judo, pour rembourser sa licence, des choses comme ça.

I: Il y'a d'ailleurs une question que je pose aux gens, c'est celle de l'offre. Je voulais savoir quand tu as pris le remboursement tu savais que automatiquement ça te priverait de l'offre de vacances.

: Oui je le savais...enfin typiquement nous on regarde en priorité les séjours, le grand ne voulait pas donc on a pris autre chose, le petit lui il a son séjour et puis terminé.

I: Toi tu avais plus essayé d'amener la colonie tout de même?

: Oui pour eux, ça leur apporte plus de choses, que quelque chose d'autre qu'ils font par ailleurs. On

leur fait pas faire une activité parce qu'on sait qu'on va avoir le remboursement. Le remboursement c'est bien mais ça vient en plus, même si il n'y' avait pas ça, ils feraient l'activité quand même.

I: D'accord et au niveau de leurs envies de loisirs, de départ en vacances, tu en discutes avec eux..je te l'ais peut être déjà posé cette question mais...

: Du loisir ou des vacances ou des choses comme ça...oui, oui après c'est quand même les parents qui choisissent (rires), enfin non si c'est une colonie on leur demande leurs avis. On va pas les forcer non plus après ce qui est séjour familial, c'est les parents qui organisent, on leur demande un peu ce qu'ils veulent faire.

I: Par rapport à l'offre Loisirs Vacances tu l'as déjà utilisé?

: Oui on a déjà eu des locations en mobilhome oui...

I: D'accord et il y'a une autre question que je pose, il y'a un salarié qui m'avait dit que les catalogues des vacances adultes et enfants arrivent en même temps et que lui ne s'y retrouve pas forcément. Tu penses toi que les offres de vacances famille peuvent amener les gens à ne pas regarder celles pour les enfants?

: En général moi je regarde les deux catalogues, souvent les dates sont compatibles, tu arrives à t'organiser, après tu vois les séjours famille dans loisirs vacances il n'y'en a pas tant que ça. Tu as le ski, la Martinique ou la Guadeloupe et la Corse donc bon, il n y en a pas énormément, tu as largement de quoi placer un séjour colo si il y'a besoin.

I: Le fonctionnement de l'offre de vacances LEA, Il y'aurait des points à améliorer...des choses que tu aimerais voir?

: Alors..comme je t'ais dit quand tu as des gamins qui sont petits, tu n'en profites pas tellement donc il y'a ça. Je pense aussi que quand tu es nouvel arrivant, tu ne comprends pas forcément alors que les gens qui utilisent eux connaissent tout les avantages. Un jeune qui va arriver ne va pas forcément se rendre compte de tout les avantages que ça donne, ce n'est pas toujours simple. Il y'a tout ce qui est si tu prends ça, tu n'as plus le droit à ça, bon c'est expliqué évidemment il faut lire les petites lignes, mais bon ça reste inhérent à toute organisation.

I: Tu as été amené toi par exemple à poser des questions là dessus?

: En général, tu poses des questions aux collègues, moi quand je suis arrivé ici, le CE, je regardais ça d'un peu loin, j'avais pas trop compris comment ça marchait.

I: D'accord oui je t'écoutes ne t'inquiètes pas, c'est juste que je prend des notes des fois, pour ne pas oublier certaines questions qui arrivent au fur et à mesure (rires).

: Sinon c'était quoi la question de départ (rires)

I: Alors la question c'était que penses tu de l'offre de vacances et qu'est ce qui pourrait être amélioré?

: Eh bien c'est vrai que concernant les vacances pour les adultes, il y'a le système d'attribution par points après je ne sais pas si pour LEA c'est pareil ou pas.

I: Ah il n'y'en a pas pour les vacances des enfants, ce n'est pas nécessaire, il y'a toujours de la place.

: Ah oui je pensais que ça se bousculait un petit peu

I: Mais c'est intéressant aussi, il y'a déjà eu des séjours que tu envisageais et que tu n'as pas pris?

: Ah non pas du tout, je demanderais de toute façon mais après faire une demande claire et une autre en disant que sur un malentendu ça peut passer, c'est pas tout à fait pareil.

I: C'est vrai et dis moi une autre question que je devais te poser, tu as déjà été amené à regarder d'autres catalogues ou d'autres offres de vacances pour les enfants?

: Oui et bien typiquement, ils ont déjà fait le séjour voile au moulin blanc parce que c'était une époque où il n'y'avait pas accès aux voyages avec leur âge, donc ils faisaient un peu d'activités, la voile c'est un peu local quand même. L'avantage après chez LEA, c'est que les séjours sont abordables quand même. Le séjour qu'il avait fait sorcier sorcières c' était Telligo, je reçois la lettre comme j'étais abonné d'office et j'ai continué de regarder les catalogues juste pour voir...alors le prix des séjours

I: Ils sont assez chers oui

: Si tu les prends hors CE, tu commences à te poser la question, je veux dire si il revient et qu'il te dit que c'était moyen bon si tu as payé deux mille euros, tu te dis que tu aurais pu les mettre ailleurs. C'est aussi l'avantage de LEA, c'est que c'est abordable.

I: C'est vrai qu'un séjour ça reste cher, entre le transport, le logement la nourriture...

: Le prix se justifie peut être après les colonies de vacances, ils commencent à avoir du mal mais vu les tarifs, c'est pas étonnant.

I: D'accord et il y'a un autre point sur lequel j'aimerais revenir, tu as parlé de discussions avec des collègues, tu peux m'en parler un petit peu, il y'a des gens qui viennent t'en parler ou toi tu vas leur en parler et c'est au sujet de quoi?

: En général, c'est plutôt sur des aspects pratiques, c'est du genre "tiens ton gamin est parti à quel âge, comment s'est passé le voyage"?

I: Toi tu en parles donc?

: Oui je pose des questions à des collègues plus âgés qui ont déjà défrichés le terrain, bon après c'est pas tout les jours non plus. Tu connais par contre les collègues qui peuvent t'apporter des renseignements.

I: Tu en connais quelques uns qui utilisent l'offre de vacances LEA...ou peut être même certains qui n'utilisent pas du tout l'offre de vacances, et tu saurais me justifier leurs pratiques par quelques éléments.

: Pourquoi ils utilisent ou pas?

I: Si tu as un cas précis en tête?

: Alors là non pas directement (rires)

I: Je voulais gagner un peu de temps (rires)

: Je ne sais même plus avec qui j'en avais discuté honnêtement.

I: Eh bien très bien on va pouvoir conclure je pense, je te demanderais de me dire pourquoi selon toi l'offre de vacances LEA est si peu utilisée?

: C'est une question piège (rires), non mais je pense que l'un des principaux freins, c'est que les gamins des différents collègues ne se connaissent pas en fait. Tu veux mettre ton gamin en colonie de vacances, après je ne connais pas la répartition des différents âges, sur le site on est quand même moins nombreux qu'à une époque. Les offres sont-elles toujours adaptées

I: L'offre concerne 980 enfants..

: Justement 980 enfants comment tu les répartis, je connais pas les statistiques est-ce que l'offre est adaptée au niveau de l'âge de ces gamins là, j'en suis pas forcément sûr.

I: Ce qui peut être compliqué c'est que les tranches d'âges ne seront jamais les mêmes selon l'organisme que tu iras voir.

: Le CE de Thales a quand même une force de frappe conséquente, ils pourraient aller voir Telligo je parle d'eux parce que je les connais avec une démarche claire sur un séjour spécifique avec une thématique. L'organisme ne serait pas forcément contre, et ça leur permettrait de refaire ça avec d'autres CE, après je me berce peut être d'illusions peut être que ces organismes là ne sont pas dans cette démarche, il faut clarifier au maximum et amener la chose. Tu fais un sondage auprès des gens, tu cibles précisément des demandes, les gamins ne sortent pas de nulle part donc les gamins après si tu as les statistiques. Ça reste beaucoup de boulot après, ce ne sont que des bénévoles, il faudrait juste cibler les gens qui sont potentiellement...il faudrait demander aux gens selon l'âge de leurs gamins et ensuite voir quelle thématique leur conviendrait. Je sais pas par exemple quinze qui veulent faire du parapente, je ne sais pas je dis n'importe quoi, après tu vas voir un organisme en disant on vous apporte tant de gamins pour un séjour qu'est ce que vous proposez? Ça pourrait peut être marcher. Je suis peut être un peu déformé par l'âge de mes gamins, des adolescents tu les envoies n'importe où, en Croatie etc, la destination ce n'est pas leur moteur, après les séjours à thèmes pour les plus petits, ce serait un axe de recherche.

## **5 - Retranscription cinquième entretien :**

Premier entretien différent car c'est un utilisateur de bons cadeaux, de remboursements peut être dont les deux enfants n'ont pas encore l'âge d'aller en colonies avec LEA.

La question à poser alors est quel usage va t-il faire de l'offre, et quelle vision de la colonie a t-il avant même que ces enfants ne la fréquentent?

Entretien tout de même terminé avec un sentiment de satisfaction, nouvelle grille d'entretien testé avec suppression de certaines questions et ajout de nouvelles.

### **Début de retranscription de l'entretien:**

I: interviewer

i: interviewé

I: Alors bonjour Monsieur, pouvez vous commencer par vous présenter et me dire ce que vous faites dans l'entreprise.

: Je suis responsable d'ingénierie logiciel actuellement au sol, j'ai un WS. Je m'occupe de projets taille humaine sur tout ce qui est gestion de base de données en fait...pour donner des données à des équipements.

I: Cela fait combien de temps que vous travaillez dans l'entreprise?

: Alors, je suis arrivé en 2009 je crois, c'est assez récent.

I: Nous allons pouvoir commencer, question simple, combien avez vous d'enfants et quel âge ont-ils?

: Alors j'ai deux enfants, le plus petit a cinq ans et les plus grand va avoir huit ans.

I: D'accord, ce sont des garçons tout les deux?

: des garçons oui en effet.

I: On va commencer par une question générale, qu'est ce que vos enfants font de leur temps libre quand ils sont en vacances?

: Ils s'occupent tout de même, ils jouent au football, ils vont à la plage, des activités généralement de plein air, en hiver on fait des jeux de société ou des choses comme ça, du dessin...

I: Ils pratiquent des activités en collectif?

: Le plus petit fait du multi sport, essentiellement basé sur de la motricité, là ils font du roller ou des choses comme ça. Le plus grand fait de la natation ou du tennis.

I: On va pouvoir commencer alors par parler de vos pratiques de vacances en famille, vous partez combien de fois par an et peut être me donner des éléments sur vos vacances en général.

: Ma femme déjà a toutes les vacances scolaires avec les enfants, donc on essaie de partir deux fois dans l'année quoi, plutôt en hiver et plutôt en été et par exemple...ces derniers temps on a fait le ski en hiver et on essaie de partir plutôt dans le sud en été. On essaie aussi de faire pas mal d'échanges de maisons avec une piscine et puis dans le sud, voilà ce sont les critères, une piscine pour les enfants, ça permet de s'amuser et nous aussi. Le sud nous fait découvrir une autre région aussi, on est complètement immergé dans la vie locale, ce qui est pas mal.

I: D'accord, je sais que vos enfants sont assez jeunes mais je vais tout de même vous poser la question par rapport au plus grand. Vous vous souvenez d'un moment où il a commencé à formuler certaines demandes peut être par rapport à ses vacances, des lieux, des activités pendant les vacances.

: On essaie de leur proposer des choses quand ils sont petits et c'est eux qui choisissent, on est aussi à l'écoute donc généralement..le tennis on l'avait proposé et il a bien accroché, on reste à l'écoute, si il veut faire du vélo il peut en faire..il n'y'a pas de..enfin..on laisse l'enfant demander donc jusqu'à présent, ils ont du mal à mentionner ce qu'ils veulent faire, donc nous on propose. Il faut avoir quelques propositions pour qu'ils puissent se projeter. Ils sont encore jeunes, les envies ne sont pas très concrètes.

I: Concrètement qu'est ce qui est important pour les vacances des enfants?

: Il faut qu'ils s'amuse et qu'ils profitent, qu'ils apprennent aussi des choses pas forcément au niveau de la culture, pas comme à l'école mais dans un contexte différent. On essaie nous aussi de mettre ça en place, qu'ils soient aussi acteurs de leurs vacances et pas juste suivre ce qu'on fait.

I: Je vois ça me paraît assez clair pour votre vision des vacances pour les enfants, et comment en êtes vous venus à entendre parler des colonies de vacances?

: Je n'y suis jamais allé en colonie de vacances, si peut être en séjour linguistique qui peut y ressembler mais avec un axe derrière, pour le moment c'est vrai qu'on n'y a pas encore réfléchi car ils sont un peu petits. Ils partent tout de même avec le centre aéré de ma commune ou ils partent deux ou trois jours à la récré des trois curés. On commence à le faire avec le plus petit et on l'avait fait avec le plus grand il y'a deux ans, il avait bien aimé là le petit a demandé à le faire

I: Ah c'est lui qui l'a demandé?

: Oui, il a demandé à faire ce séjour à la récré des trois curés...un séjour ou il va rester dormir sur place sans les parents (rires), justement jusqu'à maintenant on savait que ça allait être compliqué, on l'a déjà laissé deux semaines chez les grands parents mais c'est différent. Ça va être nouveau cette fois mais il se sent capable de le faire, mais les colonies on y a pas encore pensé car c'est encore un autre public.

I: Ce sera sur quelle période du coup?

: Ce sera en été, oui en été.

I: Vous m'avez dit que c'est lui qui est venu vous demander mais pourquoi il l'a fait selon vous?

: Eh bien..nous on lui en a parlé déjà et il a eu le retour de son frère qui l'avait fait et qui voulait y retourner alors qu'il n'avait plus l'âge. Je pense qu'il y'a de ça et puis tout le contexte avec son évolution à lui aussi, il se sent capable d'aller le faire. Il se dit là j'ai peut être moyen d'aller m'amuser avec mes copains et puis de lâcher les parents aussi.

I: Vous êtes favorable vous aussi à ça.

: Oui complètement il n'est pas question de le refourguer. Il faut juste que lui apprenne à se gérer, à se gérer en groupe et à acquérir de l'autonomie dans ce contexte là.

I: Une expérience de ce type à cinq ans c'est très bien.

: Carrément oui.

I: Votre plus grand fils va faire quoi du coup cet été?

: On n'a pas trop réfléchi pour le moment à ça encore. Ma femme aura des vacances complètes, donc il y'aura des activités complètes à faire mais plus à la journée, ils iront ensuite au moins une semaine chez les grands parents.

I: C'est à dire qu'il a eu huit ans quand du coup?

: Il va avoir huit ans cette année oui.

I: Il n'a donc pas encore accès aux colonies?

: Je crois que c'est encore un peu jeune encore...par contre c'est vrai qu'on ne lui a pas montré encore le catalogue mais il y'a forcément des choses qui vont l'intéresser.

I: Cette commission LEA justement vous en avez quels usages puisqu'il n y a pas encore de colonies.

: Je n'en ais pas beaucoup en fait.. car nous ne sommes pas totalement concernés par le gros des prestations, ça touche peut être plus les adolescents ou les enfants en fin de primaire.

I: Le catalogue, vous ne le recevez pas encore?

: Alors je ne sais pas, je crois..

I: Ce n'est pas une question piège hein (rires).

: Je ne sais pas comment ils gèrent leur envoi, je ne me souviens plus si je l'ai reçu cette année mais je crois que oui. On a eu les fiches pour tout ce qui est abonnement, après on ne l'a pas forcément parcouru car on sait qu'ils ne sont pas en âge.

I: C'est en parlant avec des collègues que vous avez su ce qui était proposé pour les enfants?

: En effet, en discutant avec les collègues qui ont des enfants un peu plus grands.

I: Vous avez des exemples de discussions en tête, de retour de collègue?

: Pas forcément de suite mais je sais que j'en ai déjà parlé avec des collègues sur des séjours proposés par LEA et que le retour était plutôt positif et que les enfants étaient contents...

I: Ce genre de discussion, vous l'avez souvent eu?

: C'est plus restreint, c'est juste au niveau du service.

I: Ce sont des collègues qui vont donc être dans une continuité.

: Je n'ai pas posé plus de questions que ça, mais je suppose oui.

I: Vous m'avez dit que vous ne les consultez pas cette année, et l'année prochaine du coup?

: On va en parler un peu plus sérieusement oui car ça va toucher déjà peut être plus le grand, on avait déjà regardé une première fois, on sait qu'il y'a des choses qui peuvent être intéressantes.

I: D'accord, d'accord, et par rapport au fait que vos enfants commencent à partir, à être sensibilisés par rapport à ça. Dans l'idée, si les colonies LEA commençaient à six ans, vous auriez regardé d'un peu plus près?

: Ce n'est pas sûr, ça reste encore assez jeune, si ce sont des colonies adaptées de trois jours pourquoi pas. L'avantage avec le centre aéré, c'était la proximité, ça restait l'aventure mais ça restait proche, c'était intéressant de voir que ça ne nous faisait pas beaucoup de route pour être dans le contexte.

I: Je vois oui...et est-ce que..je fais quelques suppositions pour comprendre votre position car vous

n'avez pas encore commencé à les envoyer. Si vous les envoyer souvent en colonies de vacances à l'avenir, ça pourrait venir prendre une place dans vos pratiques de vacances à vous? Vous vous organiserez différemment?

: Je pense qu'on est déjà câblé comme ça, ma femme a toutes les vacances scolaires donc on se dit que ce serait bien qu'il ait des vacances à eux aussi. Ça ne va pas changer foncièrement notre façon de partir en vacances, c'est juste que il va y'avoir des périodes...on se réserve trois semaines pour partir en famille, enfin deux trois semaines. Il faut tout de même compléter le reste des deux mois et on proposera assez régulièrement des colonies si cela intéresse mais ça ne va pas changer notre façon de partir en vacances.

I: D'accord, et par exemple vous m'avez parlé de voyages au ski, vous vous verriez les envoyer en colonies de vacances au ski?

: Pourquoi pas oui, mais nous l'intérêt c'est de le faire en famille, c'est ce qui prime sur le sport et le reste, ça pourrait se faire mais on privilégiera de le faire en famille, c'est quand même assez loin d'ici. On préférera le faire en famille pour que tout le monde y participe...on pourrait retourner la question, les séjours à la mer, ce serait peut être plus facile de les laisser pour des vacances dans un centre nautique qu'au ski. C'est plus proche et ce serait plus plaisant, le ski on peut le faire tous ensemble, là ce serait la différence d'activité qui intéresserait.

I: Ce sont aussi des pratiques de sport que vous avez en famille.

: Oui complètement.

I: Je vais en revenir à vos usages des prestations mais cette fois peut être plus globalement au niveau du comité d'établissement, de tout les avantages proposés, qu'est ce que vous utilisez?

: On utilise les locations beaucoup, on utilise les séjours, donc on se positionne sur certains séjours et des locations. On a eu deux fois de suite le ski, c'était intéressant il n'y a que cette année ou on n'est pas parti avec le comité d'établissement. Je suis assez content qu'on ait pu faire ça, je fais aussi partie de la section plongée, donc j'en fais avec l'entreprise. Je reste largement satisfait de tout ce qui est proposé, il y'a vraiment des facilités pour voyager, j'étais dans une autre entreprise avant et c'était bien différent.

I: Je vois, et je voudrais revenir sur votre utilisation des bons cadeaux pour les enfants...par rapport à ce à quoi vous avez le droit comme prestations pour vos enfants, le fonctionnement de l'offre vous l'avez bien compris?

: Ça me paraît assez clair oui..

I: Vous savez que par exemple l'usage de bons cadeaux vous prive directement de la colonie de vacances?

: Je le sais oui, ça reste assez clair.

I: Si on se projetait dans quelques années, vous voyez que d'un côté, vous avez la colonie et de l'autre les bons cadeaux, ma question serait la suivante, vous prenez les bons cadeaux car pour l'instant ils sont trop jeunes ou..et quand ils vont grandir, vous allez changer vos habitudes.

: Écoutez cela dépendra vraiment du moment, si il y'a des activités qui sont un peu coûteuses, peut être privilégier du remboursement, ce sera au cas par cas, après je pense qu'on ira plus vers de l'activité que des bons cadeaux. Je pense que quand ils seront plus grands, on leur proposera les séjours, après si il n y a rien qui plaît, il n y a rien qui plaît mais bon, on proposera forcément.

I: Vous consulterez le catalogue avec eux.

: Oui complètement.

I: Votre avis sur l'offre de séjour de vacances malgré que vous ne l'utilisez pas trop encore, ce serait quoi?

: C'est assez varié aussi bien en activités sportives qu'en activités linguistiques, il y'a un peu de tout. On avait regardé déjà et on avait vu pas mal de choses qui pouvaient nous intéresser, après c'est proposer et laisser le catalogue aux enfants et puis qu'ils le regardent eux.

I: Au niveau de la tarification, vous aviez regardé?

: On est pas encore concerné donc pas vraiment, mais on connaît le comité d'établissement et on sait que ce ne sera pas cher, après c'est plus la proposition que le coût en fait. Une fois qu'on aura

sélectionné, on verra le coût bien sur, mais ça vaut déjà le coût de participer je pense.

I: Une question que je voulais vous poser également, si on se projette encore une fois, allez je ne sais pas..dans trois ans par exemple, si vous leur proposez des colonies avec votre entreprise, sur des nouvelles activités, dans un nouveau contexte, avec des nouveaux enfants. Vos enfants réagiront comment tels que vous les connaissez, et comment vous même prendriez ça en compte?

: Ce serait complètement différent entre le petit et le grand, le grand ça ne lui posera pas forcément de problèmes, ou beaucoup moins que le petit mais par contre ils vont demander tout les deux si il y'aura des copains. Je pense que le grand sera capable d'ici trois ans d'aller dans un groupe qu'il ne connaît pas, le petit je ne sais pas encore mais il y arriverait avec le temps. C'est toujours un peu compliqué la première fois et c'est pour ça, qu'ils soient moteurs dans le choix et acteurs dans ce qu'il va se passer. On doit aussi nous les prévenir et leur dire comment ça va se passer, voilà le contexte dans lequel tu vas partir pour qu'il se fasse une idée et qu'il sache si il en est capable ou pas, notre rôle sera important.

I: Vous aimeriez trouver quoi comme type de séjour pour vos enfants.

: Je ne sais pas trop, ce serait lier l'endroit à l'activité avec la découverte d'une région de France. Ce serait plus ça oui, faire découvrir aux enfants une région et une activité.

I: D' accord je vois on va bientôt pouvoir conclure, une dernière question par rapport à ce que vous connaissez, pourquoi à votre avis l'offre de colonies de vacances de l'entreprise ne marche pas?

: Il y'a peut être des organisations de vacances un peu différentes, je n'ais pas trop d'idées...les gens ont peut être du mal à laisser leurs enfants avec les enfants des collègues, je ne sais pas trop. Ce doit être un état d'esprit que des freins, je ne sais pas..

I: Vous avez en tête des discussions avec des collègues qui vous ont dit qu'ils ne les enverront pas?

: Les gens avec qui je parle de l'offre du comité, ce sont des gens qui utilisent, après ceux qui ne l'utilisent pas, est-ce qu'ils ne pensent pas à l'utiliser...je ne sais pas trop.

## **6 - Retranscription sixième entretien :**

C'est encore un utilisateur des offres de vacances, mais cette fois c'est un tranche 1

Difficulté à mener l'entretien, directement après la pause de midi, de plus cette personne a une élocution lente et ne développe pas trop ce qui gêne un peu les relances.

Cet entretien n'a peut être pas ce côté inédit d'anecdotes ou de thèmes inattendus, il faut attendre la retranscription.

L'idée était ici de savoir: pourquoi les inscrire si tôt et directement, qu'est ce que cela va t-il permettre, le côté financier va t-il engager des pratiques différentes, va t-il être dans la continuité?

### **Début de la retranscription:**

I: interviewer

i: interviewé

I: Alors bonjour, pouvez vous vous présenter et me dire ce que vous faites dans l'entreprise et depuis combien de temps vous y êtes?

: Alors je suis à l'entreprise depuis 2001, bientôt seize ans, et je travaille sur la conception d'un avion.

I: D'accord et au niveau de vos enfants, vous pouvez me les présenter?

: Alors j'en ais trois, la première c'est une fille qui a neuf ans et demi, mon deuxième c'est un garçon de huit ans, la troisième a cinq ans.

I: On va pouvoir commencer par une question générale, qu'est ce que vos enfants font de leur temps libre quand ils sont en vacances, pas forcément en séjour mais juste en période de vacances.

: Ils ont en général une semaine chez les grands parents pas beaucoup plus pendant la période estivale. Ils ont aussi trois ou quatre semaines avec nous, on est en vacances nous aussi donc on

bouge un peu. On part minimum quinze jours donc ils sont avec nous, et sinon jusque là parce que c'est par rapport à l'âge aussi, ils étaient au centre aéré sur la journée. Ils y étaient entre deux et quatre jours par semaine.

I: Ils font quelques activités en collectif du coup?

: Oui c'était une volonté de ma part, pour qu'ils soient avec d'autres jeunes et qu'ils apprennent à obéir à d'autres adultes qu'à leurs parents, qu'ils ne soient pas habitués qu'à ce cadre.

I: Ils y ont été tout les trois du coup?

: Oui, oui

I: D' accord je vais vous demander de me parler maintenant de vos vacances en famille justement, combien de fois vous partez par an, vers quelle destination, quelles activités?

: Ça dépend en général, c'est au moins quinze jours dans l'année pendant le mois d'août, après si l'occasion se présente, ça peut être une ou deux semaines soit pendant les vacances de février ou celles de pâques.

I: Je vois oui

: Ce sont des questions qui étaient déjà posées dans le questionnaire?

I: Vous l'avez reçu donc?

: Je l'ai eu mais cet entretien, ça permet d'avoir une autre perception aussi.

I: Complètement et c'était donc une volonté de votre part de commencer à les envoyer en collectif, mais y'a t-il eu des moments où votre enfant a émis des souhaits particuliers par rapport à ses vacances, pour de la visite, des activités...

: Pas vraiment, c'est moi qui les ai sensibilisé sur des activités sportives, ils sont peut être sinon un peu jeunes je ne sais pas...ils n'ont pas encore assez d'expériences.

I: C'est aussi pour ça que je vous ai choisi mais on y reviendra, vous m'avez dit qu'ils partent cet été en colonie, c'est la première fois?

: Ils étaient partis une nuit sinon avec la récré des trois curés pas par le LEA, c'était avec le CIEB il me semble, le comité qui propose à toutes nos entreprises en France.

I: Quel était leur sentiment à leur retour?

: Oui ils étaient contents, après c'était court comme séjour, on verra le prochain qui sera un peu plus long.

I: Je vois et vous avez donc deux de vos enfants, les plus grands si j'ai bien compris qui font le même séjour avec l'entreprise en juillet, c'était une volonté de votre part de les mettre sur le même séjour? Parlez moi de la démarche, vous leur avez montré le catalogue?

: Non je ne leur ai pas montré, il y'avait pâques et l'été qui étaient proposés et comme nous partions déjà en été, il reste juillet pourquoi pas les mettre là du coup. Il n'y avait plus que ce choix pour leur tranche d'âge en juillet.

I: Vous aviez déjà réfléchi en amont et consulté les offres peut être un petit peu et à les mettre quand ils auraient l'âge limite.

: On avait commencé à regarder l'année dernière il y'avait des choses sympathiques mais ils n'avaient pas encore l'âge.

I: Il y'a des choses que vous préconisez pour les vacances des enfants plus que d'autres?

: Ce que je privilégie, c'est d'être avec des jeunes de leur âge surtout, que l'encadrement soit bon, mettre du sportif et pourquoi pas du culturel en même temps.

I: D'accord...alors attendez ou en étai-je?

: C'est un petit peu ce qu'ils vont faire en juillet.

I: Vous en connaissez sinon des choses sur les colonies?

: Non pas spécialement, j'ai quelques vagues idées mais pas plus, il va se retrouver en groupe avec des jeunes de son âge avec des activités.

I: Vous m'aviez dit que vous utilisiez avant des bons cadeaux ou des choses comme ça et que vous allez les mettre cette année en colonies de vacances avec l'entreprise, comment êtes vous passé de l'un à l'autre justement?

: C'est parce qu'ils avaient l'âge tout simplement.

I: Donc vous preniez ça..

: Oui je prenais ça car il n'y avait rien d'autre pour leur âge tout simplement.

I: D'accord et donc là ça va être leur première expérience, mais sans savoir comment cela va se passer, sans avoir leur retour, vous seriez pour que ça continue au niveau des colonies de vacances?

: Oui complètement

I: Cela pourrait changer quelque chose à l'avenir dans votre organisation, au niveau de vos pratiques de vacances en famille.

: Il faudrait préciser votre question parce que là je ne la comprend pas trop.

I: Je ne sais pas si à venir il y'a des séjours plus longs qui leur plaisent et qu'ils en font la demande, vous seriez prêt à aménager vos vacances en fonction de ça ou à changer une organisation avec votre conjointe.

: Si je serais prêt à décaler mes vacances pour privilégier leurs vacances à eux? J'aurais du mal à changer mes vacances, moi je les prend souvent vers la mi août jusqu'à fin août, j'essaie de bouger un peu. C'est sûr que tout dépend de l'offre, si il y'a un truc pour les enfants, je pourrais y réfléchir et les décaler éventuellement.

I: D'accord je vois et au niveau du choix du séjour, celui que vous avez choisi en juillet, vous avez eu des critères de sélection sur ce séjour, la proximité, l'activité ou des choses comme ça? ...pas

spécialement non?

: Non effectivement, j'ai regardé où ça se trouvait, j'ai vu que c'était proche mais non après..ça reste à nous de les accompagner, mais bon du moment que ça reste en Bretagne.

I: Hum hum et qu'est-ce que vous aimeriez voir dans le catalogue après, certains séjours ou d'autres choses qui vous intéresseraient?

: Il y'a déjà beaucoup de choses, je trouve, après on n'a pas encore trop regardé, ils n'ont pas encore l'âge adapté, je pense que ça reste tout de même sympathique. Il n'y a pas grand chose à redire.

I: Ils vont donc partir à deux et tel que vous les connaissez vos enfants, ils seront redemandeurs de ce genre de séjour là ou pas?

: Je pense oui, après ça va dépendre de si ça leur a plu ou pas, il y'a plein de choses qui rentrent en jeu. Il faut qu'ils s'entendent avec les autres jeunes et les animateurs, ça joue beaucoup aussi.

I: J'aimerais savoir aussi, dans la colonie ou ils vont partir, il y'avait des collègues à vous dans l'entreprise qui utilisent les offres de vacances pour les enfants

: Oui, il y'en a

I: Vous en discutez un petit peu avec eux?

: Non pas vraiment, ils ont des enfants encore assez jeunes qui ne sont pas encore en âge et puis il y'en a certains aussi qui ont des enfants plus âgés. En fait on discute surtout par tranche d'âge, sans le vouloir, car il y'a plus de liens mais sinon on discute moins de ce que font les enfants quand ils n'ont pas le même âge que les nôtres.

I: D'accord alors attendez que je vois ou j'en suis....peut être repartir vers une autre question générale, au niveau de vos usages mais plus globalement sur le CE, vous avez tendance à utiliser quoi?

: J'utilise beaucoup..les vacances d'été déjà, après je ne sais pas trop, je ne passe pas beaucoup après, après il y'a les commissions outillage, l'animation.

I: Au niveau des vacances adultes justement, vous utilisez quoi.

: Alors là j'ai préconisé, alors ça manque un peu mais vous savez j'ai trois enfants, en fait je ne regarde pas les destinations, je regarde directement là où il y'a deux chambres. On ne peut pas avoir non plus un truc avec chacun sa chambre. J'essaie d'en avoir une pour nous et une pour les enfants et ça manque peut être un peu. On regarde aussi si il y'a des activités dans les campings ou les villages vacances, de trois à douze ou quinze ans. Il en faut aussi pour tout le monde mais la tranche d'âge a pas mal évolué depuis cinq ou six ans, depuis une dizaine ou une quinzaine d'années, il faut faire attention à cela pour conserver un équilibre; il y'en a beaucoup qui n'ont plus leurs enfants à charge aussi.

I: J'aimerais en revenir à un point évoqué tout à l'heure, vous m'avez dit que sur la colonie que c'est vous qui avez plus poussé la démarche et que vous leur aviez pas montré le catalogue, j'aimerais creuser là dessus, vous en avez parlé avec votre femme, puis avec vos enfants?

: Je ne leur en ais pas parlé du tout, ça a été imposé d'office et c'est ma femme qui a du leur en parler directement. Je n'ais pas les retours des enfants, mais je pense qu'ils ont un retour positif. Je les ais entendu en parler mais je n'ais pas poussé la conversation.

I: Comment ça se fait que vous ayez décidé cela avec votre femme, je ne dis pas que c'est particulier (rires).

: Sans leur en parler?

I: Oui voilà

: Je ne sais pas non..il y'avait un autre séjour mais moi j'avais déjà prévu des congés sur cette autre période, je voulais absolument bouger donc je suis parti avec mes enfants.

I: Une autre question que je voulais vous poser, vous avez donc regardé avec l'entreprise pour les colonies, mais est-ce qu'il y'a d'autres organismes que vous avez consulté?

: Non je n'ais regardé rien d'autre que LEA en effet..

I: C'était la première fois que vous regardiez donc?

: Je n'avais jamais regardé avant non, je n'avais pas été habitué comme ça déjà donc..là c'était le fait que ce soit proposé, c'était sur cinq jours.

I: Vous allez en profiter pour faire d'autres choses pendant ce temps là?

: Je travaille à cette période là donc non pas vraiment (rires)

I: C'est intéressant (rires).

: Effectivement après, ça peut pourquoi pas déboucher si les trois sont pris après quand la petite sera un peu plus grande, si les trois partent en même temps, pourquoi pas bouger tranquillement sans mes enfants.

I: D'accord oui il y'en a plein qui le font après..bon pour poursuivre...je vous pose des questions aussi ou vous devez peut être vous projeter car c'est leur première expérience. Vous êtes pour qu'ils partent ensemble pour le moment ce qui est normal, mais à l'avenir vous seriez pour aussi qu'ils soient ensemble?

: L'année prochaine ils ne seront plus dans la même tranche d'âge, je crois ils ont huit et neuf ans.

I: C'est vrai oui, du coup pour l'an prochain quand vous allez consulter le catalogue, ce sera avec eux?

: Je pense que oui, le fait d'avoir déjà eu la conversation la vision sera différente. Ce sera pour leur montrer que ça existe et d'où ça vient, après ça leur permet de comprendre aussi comment ça marche un peu...de là à ce qu'ils se disent que l'un est mieux que l'autre..si peut être au niveau de l'activité, voir ce qu'il y'a moyen de faire ou pas.

I: Le thème pour cet été, ce sera l'orientation du coup?

: C'est ça oui, ils doivent retrouver leur chemin, ils sont peut être jeunes pour comprendre comment ça marche tout ça mais bon ça peut être intéressant déjà une première approche.

I: Vous aviez sélectionné un séjour de quatre ou cinq jours là c'est ça?

: C'est ça oui

I: Si ça avait été un séjour de deux semaines par exemple, vous auriez eu des réticences?

: Peut être un peu plus oui par rapport à leur âge, peut être oui, je ne sais pas trop. On s'adapte aussi sur des points tu sais, on peut se dire que c'est dommage de louper ça; si c'est deux semaines bon on y va et puis c'est tout l'année d'après on ne réfléchit plus (rires).

I: Bien sûr oui, vous verrez avec eux selon leurs envies, il y'a une autre question que je pose aux salariés, l'offre de loisirs et de vacances pour les enfants de l'entreprise, vous la comprenez par rapport à ce à quoi vous avez le droit et vice versa.

: Ça m'est arrivé oui par exemple, du fait que j'ai pris la colonie pour mes enfants, j'avais en plus amené mes feuilles au comité pour me faire rembourser l'activité piscine, je n'avais pas pris le soin de relire mais après je me suis rappelé qu'il n'y avait peut être pas moyen de faire les deux. Elle avait fait une recherche puis elle m'a dit que je n'y avais pas le droit, après c'est comme ça on ne peut pas tout avoir, on fait avec.

I: Vous m'aviez parlé aussi d'autonomie et de socialisation pour vos enfants en colonie mais je voulais savoir à l'avenir, cela pourrait leur servir à faire des activités que vous ne faites pas forcément avec eux.

: C'est aussi le but du jeu, qu'ils fassent des choses qu'on ne prend pas le soin de faire avec eux tout à fait oui mais il faut prendre le temps de le faire. Ça peut être des séjours à l'étranger, ou deux trois jours faire de la voile, faire des activités qui sortent un peu de l'ordinaire.

I: Je vous avais demandé si vous discutiez avec vos collègues de l'offre de vacances LEA, vous m'avez dit que non pas spécialement..

: Pas plus que ça, j'en connais qui utilisent mais on n'en parle pas plus que ça, je mange avec une personne de la commission, lui était prêt à proposer des choses du style même sur des activités d'une ou deux journées.

I: Pour que les enfants se rencontrent?

: Je ne sais plus, mais ils seraient pris en charge le matin et puis on les récupérerait le soir, ça pouvait être des truc sympathiques

I: Vous seriez pour vous?

: Pas forcément mais si à un moment, il faut choisir entre l'un ou l'autre, l'idée est sympathique aussi sur trois ou quatre jours de la semaine, qu'on les dépose le matin et qu'on les reprennent le soir. Ce serait des journées découverte style patinoire, le fait qu'ils soient pris en charge toute la journée par rapport au travail aussi ça peut être intéressant. Le fait d'en parler ce n'est pas très difficile mais après ça demande une grosse organisation, il faut que ça plaise à tout le monde.

I: En effet, pour vous en parler un petit peu, les gens dans l'entreprise sur les recherches que je fais font beaucoup d'activités de ce genre là et surtout l'été, mais ce sont des choses qu'ils font de leur côté.

: Tu vois moi ça ne m'est pas venu à l'idée de les inscrire à une activité et de me la faire rembourser l'été, jusque là j'ai profité une fois du remboursement de piscine mais à l'année. Ça revient en même mais bon après ils n'ont pas d'activité l'été non plus mais bon ça revient en même aussi quelque part. Ils ne font peut être eux pas d'activités sur l'année aussi.

I: Vous avez utilisé l'an dernier du coup le remboursement.

:J'ai utilisé l'an dernier en effet, et les années d'avant il y'avait ...enfin ils allaient à la piscine quand même, tu avais le choix entre les chèques cadeaux et le remboursement d'activité aussi, ça revenait au même, l'un dans l'autre ça revenait au même.

I: D'accord et l'an prochain, vous allez plus vous orienter vers la colonie ou vers autre chose vous pensez vous orienter vers autre chose?

: Je pense que ce sera plus une colonie.

I: Sur la même période du coup? Ce sera en été?

: Ca dépend de ce qui est proposé, c'est fort possible que ce soit en été oui.

I: Vous regarderez aussi pendant les petites vacances?

: Oui certainement, il y'aura pâques aussi donc on va regarder.

I: On va pouvoir conclure et je vais vous demander pourquoi à votre avis l'offre LEA ne fonctionne pas?

: Les séjours vous voulez dire?

I: Oui les séjours

: C'est surprenant oui, je ne saurais pas vous dire...il faut avoir la tranche d'âge des enfants pour voir...ça va de dix, douze ans jusque dix huit ans je ne sais pas..

I: de huit à seize ans précisément.

: Je ne sais pas après je ne connais pas trop le camembert des tranches d'âge.

I: C'est ce que la commission réclame aussi je crois.

: Ça doit se faire facilement, après si tout le monde se trouve dans une tranche cinq dix ans, forcément la partie dix, dix huit ans va pas être beaucoup utilisée.

## **7 - Retranscription septième entretien :**

contact pris par téléphone, salarié n'ayant envoyé aucun de ses enfants en colonie de vacances  
Thales

Premier dans ce profil là et les problématiques sont plus facilement identifiées

### **Début de retranscription de l'entretien:**

Interviewer (I):

interviewé (i):

I: Je vais vous demander de vous présenter, votre travail et ce que vous faites dans l'entreprise.

: Oui, je suis rentré avec un BTS dans l'entreprise, je suis rentré au service hyper fréquence donc j'ai commencé en CDD, donc j'ai passé un an à Brest, j'ai ensuite passé plus d'un an à Paris, à l'issue de ça j'ai été embauché. Je suis ensuite revenu au service hyper fréquence et là actuellement depuis une dizaine d'années je suis cadre dans mon service.

I: La deuxième question que je vais vous poser concerne vos enfants, vous en avez combien et quel âge ont-ils?

: J'ai deux garçons, de treize ans et seize ans

I: Des adolescents donc

: Oui voilà

I: On va pouvoir commencer par une question assez générale, je vais vous demander de me parler de vos enfants et de leurs activités de temps libre quand ils sont en période de vacances?

: Pendant les vacances scolaires?

I: Oui voilà

: Alors ce sont déjà tout les deux des foteux, donc ils sont très pris par le foot pendant les vacances scolaires, il arrive en plus qu'il y'ait des stages donc ils y participent de temps en temps. On a ensuite des vacances tout les ans, on va au ski, en général en avril, et puis ils viennent avec nous. L'été ensuite on part au moins quinze jours donc ils viennent là aussi avec nous. Le grand redémarre ensuite au mois d'août la saison de football.

I: Ils pratiquent le football depuis combien de temps du coup

: Ils en font depuis qu'ils ont l'âge d'en faire, depuis le CP oui.

I: On y reviendra et du coup pour parler de vos pratiques de vacances en famille, cela fait combien de temps que vous partez en vacances au ski?

: Alors ça fait sept ou huit ans, mais au tout départ on a commencé par le CIEB donc c'est par l'entreprise, donc on a fait deux ou trois années comme ça. Il y'avait aussi le ski en février avec l'entreprise, c'était sur le site..je ne sais plus où, à Areches il me semble, c'était sur la semaine familiale, on a fait ça deux fois et depuis on y va par nos propres moyens.

I: Vous y retournez donc par vos propres moyens, c'est une activité que vous avez conservé donc.

: Oui complètement.

I: En été, vous aimez partir où du coup?

: On partait souvent avec le CE sur les premières années sur des locations en France et là ça fait quelques années qu'on choisissait notre location et qu'on se fait rembourser. On part souvent à l'étranger, l'an dernier on était en Sicile, cette année on va à Tenerife donc.

I: C'est un séjour proposé par l'entreprise?

: Non du tout, depuis on prend des séjours par nous même et on se fait rembourser, on prend la formule où on se fait rembourser les logements. On cherche quand même à bénéficier des avantages de l'entreprise. En ce qui concerne les enfants, c'est vrai qu'ils nous accompagnent, au final ils ont assez peu de temps mais ils auraient que le mois de juillet pour éventuellement partir mais comme on part au mois de juillet...les activités foot reprennent aussi au mois d'août. Ils sont quelque part tout le temps pris sur les mois de juillet et août. Les séjours proposés sont sur trois semaines et c'est beaucoup trop long.

I: On y reviendra aussi, sur cette continuité de vacances en famille depuis sept ou huit ans. J'imagine que vous avez fait le choix de les prendre en vacances plus jeune ce qui est normal. Il n'y a pas un moment que ce soit un an, deux ans, où vos enfants vous ont fait des demandes particulières par rapport à leurs vacances, sur des lieux, des destinations, des demandes particulières et comment vous avez pu réagir.

: Non pas spécialement, après ..je ne sais pas si on doit toujours parler du catalogue ou si on peut s'en éloigner.

I: Non pas du tout, la réponse peut venir d'ailleurs bien sûr vous êtes libre.

: On essaie de varier tout les ans au niveau des vacances aussi bien dans des campings aussi pour eux, pour les rencontres, des choses comme ça. Ce sont des vacances assez variées donc non jamais eu de demandes particulières.

I: Je vous aurais demandé aussi, qu'est ce qui est important pour vous, pour les vacances des enfants. Vous avez des critères de choix pour vos vacances par rapport à vos enfants?

: Il y'a la proximité de la mer souvent, pouvoir faire des ballades aussi, après ce qui est sympa aussi souvent, de se retrouver dans des lieux communs, avoir une piscine commune par exemple, surtout à l'étranger. Il ne faut pas qu'ils soient tout le temps forcément avec nous, ils sont maintenant plus autonomes, c'est plus sympa si il y'a un peu de vie autour. On ne cherche pas forcément à avoir des vacances ou on est tranquille dans un coin.

I: Vous m'avez dit qu'ils sont pas mal pris par leurs stages de foot, ces stages ont quelques points communs avec le fonctionnement d'une colonie de vacances. Quand vous les envoyez, ils vont dormir là bas du coup, ils vont pas faire que du football non plus mais aussi des activités en collectif. Vous sauriez me parler de leur ressenti à eux par rapport à ça que ce soit du positif ou du négatif, comment ils vous en parlent.

: C'est souvent un tout, il n'y a pas que la partie sport bien souvent, ils ont des activités des fois comme la récré des trois curés ou des choses comme ça, donc là forcément ça compte dans la semaine. C'est aussi beaucoup fonction du contact qu'ils vont avoir avec les autres, de ceux qu'ils ne connaissent pas des fois, après il y'a la façon dont c'est organisé, tout ne leur plaît pas forcément mais après c'est un tout. En général, ça se passe bien..

I: Ce sont des stages à proximité quand même, dans le Finistère ou en Bretagne.

: Essentiellement dans le Finistère oui, mon plus petit avait eu une expérience, un séjour de vacances au ski, ça lui avait un peu déplu. C'était avec le centre aéré de la commune après, il ne connaissait pas grand monde...après bizarrement, ils ne cherchent pas spécialement à partir tout seul sans connaître. Ils aiment bien rester avec nous où partir avec des copains parce que là au foot au final ils partent avec des copains avec qui ils font du foot forcément.

I: Je vous aurais demandé par rapport à ces pratiques de football, est-ce que ça vous dégage du

temps vous pour faire d'autres choses? Ça change peut être quelque chose pour vous?

: On travaille nous au final pendant leur temps de stage, en général on en profite pas forcément parce que finalement l'été quand ils y sont. J'ai mon grand qui y sera encore en juillet, finalement cette semaine là on va travailler, le grand après il se débrouille tout seul.

I: D'accord alors attendez...par rapport aux colonies de vacances, vous avez du voir que l'offre LEA propose des colonies de vacances. Vous êtes plus dans le remboursement de ce que j'ai compris pour les activités, des choses comme ça, il n'y a pas des moments où vous avez pensé à la colonie?

: Si j'y ai pensé, après moi ce qui me gêne, c'est la durée, on est souvent à cheval entre juillet et août. Du coup, trois semaines on ne peut quasiment pas les avoir, on ne pourrait les envoyer que en août mais ce n'est pas possible car les activités sportives reprennent, ça reste un peu difficile.

I: Vous ne regardiez pas spécialement pendant les petites vacances non plus?

: Non car il resterait juste les vacances de février ou d'avril et nous partons au ski donc...non mais après le catalogue est vraiment bien fait. J'ai des retours de parents qui ont des enfants du même âge que nous, effectivement souvent ils sont contents, ils y retournent d'ailleurs. C'est plus après parce que nos enfants sont beaucoup dans l'activité sportive qu'ils ont au final assez peu de temps pour faire autre chose.

I: Nous avons parlé de discussions avec des collègues, est-ce que vous avez des exemples en tête ou des gens que vous connaissez qui sont dans une continuité et qui ont envoyé leurs enfants en séjour de vacances.

:Oui, bien sûr (rires), vous voulez les noms?

I: (rires), non bien sûr mais vous avez peut être des exemples qui peuvent m'intéresser.

: Je pense que..ça dépend du temps, mais aussi beaucoup des vacances...je pense que les gens qui sont calés en août voir en juillet si ils n'ont pas de contraintes pour leurs enfants...Je sais que nous tout les ans, on part entre amis aussi, on se bloque un week-end vers la mi juillet. On part en camping, en toile de tente, donc tout les ans, on se retrouve à ce moment là tout les ans, c'est un rituel depuis des années. Ce sont des choses qui coupent les vacances aussi.

I: Il y'a une chose sur laquelle j'aimerais revenir, vous m'avez dit que vous ne seriez pas forcément défavorable à ce que vos enfants repartent en colonie de vacances, mais il y'a aussi ce côté là de méconnaissance qui peut les bloquer. Si il y'avait eu des séjours plus courts en été, vous auriez fait la démarche de leur présenter le catalogue...

: Oui sur une durée plus courte, complètement, trois semaines je trouve ça long, parce que si l'enfant se déplaît trois semaines ça va être long aussi alors que quinze jours...enfin après en général les enfants se plaisent mais bon caler trois semaines sur un mois c'est compliqué.

I: Il y'aurait des types de séjours qui vous plairaient pour vos enfants, des activités, des destinations?

: Ce qui est proposé, c'est déjà bien, les destinations sont quand même pas mal après quoi de plus, de mieux..je trouve que c'est déjà pas mal.

I: D'accord, on va passer à un autre thème, sur vos usages du CE de l'entreprise.

: On réserve pas nous même et on fait du remboursement de séjour individuel, on peut aller sur n'importe quelle destination donc c'est plutôt intéressant.

I: D'accord, le remboursement de séjour individuel du coup, c'est pour ..?

: Pour n'importe quelle destination, ça rentre dans le catalogue, en fin de compte ce ne sont pas les séjours proposés par le catalogue, on part en vacances et on se fait rembourser sur une partie de la facture du logement. Ça permet de réserver n'importe où en fait.

I: Vous m'aviez dit que vous utilisez des remboursements sur des stages de football pour vos enfants mais je voulais vous demander, connaissez vous le fonctionnement de l'offre et savez vous que si vous avez accès à une chose, vous n'aurez plus accès à une autre.

: Oui je le savais.

I: D'accord, je demande toujours aux salariés au cas où. Vous m'avez dit donc sinon que l'offre de vacances, vous la trouvez plutôt bien.

: Oui, il y'a pratiquement des offres pour toutes les vacances scolaires donc...après j'ai pas l'impression qu'il y'ait tant que ça d'enfants qui participent à ces activités. Je sais que ceux qui y participent, ils y sont tout les ans, on est quand même nombreux sur le site, je pense avoir des enfants du même âge. Cela veut dire que c'est toujours les mêmes qui demandent si c'est toujours les mêmes qui partent et ça fait un peu bizarre mais...je pense que la durée de trois semaines peut freiner beaucoup.

I: Vous avez déjà entendu ça?

: Ah oui ça je le sais, je connais des parents qui n'inscrivent pas leurs enfants car trois semaines c'est trop long. Tu vois, nous mêmes quand on part en vacances, et bien au bout de quinze jours, on est content de rentrer, je pense que les enfants aussi le sont.

I: Ces collègues là qui trouvent que deux semaines c'est trop long.

: Non (rires) quinze jours c'est très bien.

I: Oui c'est vrai, je me suis trompé (rires). Vous pensez que ces collègues sont dans le même cas que vous, que leurs enfants ont des impératifs en terme d'activités ou qu'ils n'ont juste pas envie de s'engager.

: Je pense oui qu'ils ne veulent pas s'engager sur trois semaines, c'est sûr trois semaines sans enfants c'est pas mal aussi mais bon (rires).

I: Je voudrais aborder un autre thème aussi, vous devez savoir que les gens pour les séjours de vacances envoient aussi leurs enfants sur d'autres séjours avec d'autres organismes, vous en connaissez dans ce cas là?

: Non pas vraiment, mais après en faisant ça on ne peut pas bénéficier de la colonie directement.

I: Ça fait très longtemps que c'est en place aussi, ce serait peut être dur de l'enlever.

: Les séjours tels qu'ils sont proposés à trois semaines, c'est assez récent je crois parce que avant il n'y avait pas tout ça, au départ...c'est peut être en place depuis quatre ou cinq ans. Ils ont commencé à mettre ça quand mon plus grand avait seize ans je crois, des séjours pour les dix sept ans je crois...

I: Ils ont élargi les séjours oui après il reste d'autres choses à travailler..

: Travailler la durée pourra déjà donner des résultats je pense, ça fera peut être bénéficier plus de gens. C'est peut être difficile de réduire sur des destinations plus lointaines, il y'a le trajet et tout.

I: Et vu qu'on est dans le sujet et pour conclure également pourquoi à votre avis l'offre ne fonctionne pas et est si peu utilisée de ce que vous savez?

: Il y'a déjà le fait que nos enfants sont très occupés et après on n'a pas envie non plus de les envoyer à chaque fois. On part une semaine au ski en février, l' été on part quinze jours, le mois d'août il est pris, après on part qu'un week end sur les vacances, les petites. Avoir un avis de manière générale, je pense que c'est du cas par cas. Il y'a combien d'enfants éligibles enfin qui peuvent bénéficier de l'offre?

I: Alors, il y'en a 987 qui pouvaient en profiter en 2015 et seulement dix pourcent qui partent.

: Ah oui quand même, ça ne fait pas beaucoup en effet

: après si vous prenez tout ceux qui prennent du remboursement, vous arrivez à cinquante, soixante pourcent.

: Il y'a un truc aussi car je sais aussi comment ça se passe dans d'autres CE, par exemple j'ai déjà vu des gens construire le catalogue et ils modifient l'offre en fonction de l'évolution de l'âge de leurs enfants, ce qui n'est pas terrible car ça ne peut pas tout refléter.

I: Il y'avait aussi un autre salarié qui me disait que les salariés devraient pouvoir venir avec des séjours et les proposer, c'est aussi un peu le principe du séjour remboursé.

: Oui, pourquoi pas, après le principe d'un CE, ça reste de proposer des séjours et non de faire des remboursements. C'est le problème après de satisfaire au plus grand nombre. Je pensais à autre chose sinon, il n'y a pas de séjours de ski pour les enfants non? Il n'y en a pas dans le catalogue LEA? Je ne crois pas en tout cas ça ne me dit rien.

## **8 - Retranscription huitième entretien :**

Second entretien d'une personne qui n'utilise pas les séjours de vacances organisés LEA

Le contact a été fait par le biais d'une connaissance dans l'entreprise qui a servi d'intermédiaire, il y'a eu ensuite un mail et le rendez vous a été pris très facilement

C'est la première femme entretenue et c'est un profil très intéressant, trois enfants et pas d'utilisation des séjours de vacances.

Il faut voir si on retrouvera les mêmes problématiques que pour l'entretien précédent ou si il y'en aura de nouvelles.

Cette dame est de plus entrée dans l'entreprise il y'a seulement trois ans et elle semble plus jeune que les autres déjà entretenus.

### **Début de la retranscription:**

(I): Interviewer

(i): interviewé

I: On va commencer par vous présenter, alors que faites vous dans l'entreprise et depuis combien de temps y travaillez vous?

: Alors j'ai trente six ans, j'ai trois enfants, ça fait trois ans et demi que je suis là dont dix huit mois de formation en alternance, j'ai été embauchée en CDI à l'issue de ma formation. Je suis câbleuse en micro électronique donc voilà c'est ce que je fais principalement.

I: Votre embauche est toute récente par rapport aux autres personnes que j'ai pu avoir, et vos enfants vous pouvez me les présenter?

: J'ai trois enfants, l'aîné c'est un garçon qui a treize ans et demi, après j'ai une fille qui a dix ans et demi et le dernier c'est un petit garçon qui a huit ans.

I: On va commencer par une question générale, vous pouvez me parler des activités de temps libre de vos enfants quand ils sont en vacances?

: Alors il y'a déjà une chose, c'est qu'ils sont en garde alternée, donc c'est moitié moitié avec papa et maman. On part quinze jours pendant l'été sur les grandes vacances, ils ont leurs copains ou alors on fait des activités, des parcs de proximité comme les trois curés, la piscine ou le bowling. On profite beaucoup de la billetterie ici, on s'occupe comme ça donc, surtout avec des activités de proximité. On ne bouge pas spécialement hors mis pendant l'été.

I: Ces activités là, vous les faisiez déjà avant de rentrer à Thales?

: Je les faisais beaucoup moins, pour des raisons financières évidentes.

I: D'accord et ils pratiquent des activités en collectif sinon?

: Oui alors mes deux garçons jouent au foot, le petit fait de la piscine en plus, et ma fille fait aussi de la piscine.

I: Je vois et ils font ça depuis longtemps du coup?

: Alors le grand fait du foot depuis treize ans, non pas treize ans, dix ans, il a commencé dès son plus jeune âge. Le petit ça fait depuis un an, avant il faisait d'autres sports, ils ont toujours fait du sport en collectif, ils ont d'ailleurs fait de la natation là un an avec le CE de l'entreprise.

I: Ils ont fait de la natation avec le CE?

: Oui, ils avaient des cours le lundi soir.

I: Ils le font toujours?

: La saison est terminée là.

I: C'était la première fois qu'ils faisaient?

: Oui complètement

I: Je vois on y reviendra, pour parler de vos vacances en famille, vous pouvez me raconter ce que eux ont fait un peu pendant l'été 2015 du coup?

: On est parti quinze jours dans le sud avec le CE, on a eu accès à une location. Ils ont fait ensuite toutes les activités internes au camping. On a bien profité, il y'avait aqualand, on a visité mais principalement resté dans le camping car il y'avait des camps d'animation pour les enfants. Ils sont resté à proximité du coup.

I: Ils ont fait quoi ensuite le reste des vacances.

: On est rentré ensuite, on a préparé la rentrée scolaire en fait, on en profite pour faire tout ce qu'on a à faire.

I: Pour continuer avec vos enfants, vous avez commencé à me parler du contexte de garde alternée, de vacances en famille, mais je voudrais savoir est-ce qu'il y'a eu à certains moments, des demandes un peu plus spécifiques de vos enfants concernant leurs vacances. Des destinations, des nouvelles activités, des choses dont vous n'aviez pas l'habitude.

: Non du tout, j'ai voulu envoyer le grand aux sports d'hiver avec le catalogue LEA. Je crois qu'en fait ils n'aiment pas trop ça

I: Ils ne sont pas trop sensibilisés à ça.

: Il faudrait qu'ils aillent au moins une fois je pense pour découvrir, eux sinon c'est comme ça, ils ne connaissent pas donc ils ne veulent pas trop. Le grand pourtant tout les ans fait le stage PAC foot avec son club, là il part une semaine il n'a pas besoin de moi, il connaît les gens. Il n'y a pas de souci donc mais non il ne veut pas trop partir.

I: Votre fils en a fait beaucoup du coup ces stages?

: Ça fait longtemps qu'il les fait oui, il les a quasiment tous fait. Il n'y a que cette année ou ça ne va pas coller avec les dates donc il n'y va pas mais tout les étés il les fait.

I: Au mois d'août du coup?

: Non au mois de juillet, lui il voulait une semaine spécifique mais c'est celle où on part nous en vacances et comme c'est la semaine où il est en vacances avec son père il préfère le garder.

I: Je comprend et pour en revenir à cette démarche que vous avez entreprise avec lui au niveau de la colonie de vacances de ski avec l'entreprise, ça s'est passé comment, vous avez reçu le catalogue, vous avez regardé?

: Moi je l'ai regardé toute seule d'abord, voir ce qui était proposé, ça devait être la première année où j'avais le droit au catalogue. Je lui ai demandé après si ça l'intéresserait de partir au ski, de découvrir, ça a été clair et net, c'était non. Je lui ai dit pourtant que ça serait bien de faire d'autres connaissances, de partir avec d'autres enfants mais ce n'était même pas la peine.

I: Cette volonté de votre part de l'envoyer au ski, pourquoi?

: Ça a un coût quand même les sports d'hiver, donc on a la possibilité de les envoyer à moindre coût, il faut en profiter. Je lui ai dit d'y aller du coup et puis ça fait découvrir autre chose..c'était non.

I: Peut être plus tard vous verrez (rires), il est peut être aussi attaché à ses habitudes de vie en collectif.

: On parlera de quelque chose après si vous voulez, on a soulevé un point hier là dessus on en parlera.

I: Je voulais revenir sur un point aussi vous m'avez dit que c'était la première année où vous aviez le droit au catalogue, par rapport à quoi en fait?

: Non c'était par rapport à mon arrivée, on est arrivé dans l'entreprise en octobre, on a eu le droit un peu plus tard, on a eu le droit la première année aux chèques vacances. On a eu le droit aux prestations enfant un peu plus tard.

I: Vous avez donc profité des prestations de vacances en famille et que vous avez voulu envoyer votre aîné en colonie avec l'entreprise, vous avez eu la même démarche avec vos deux autres enfants?

: Non il y' a eu la séparation avec le papa qui est intervenu ensuite, on les a du coup la moitié des vacances, donc on ne se pose pas la question de savoir si on va les envoyer en colonie.

I: Vos enfants les plus petits ont déjà fait des petits séjours de colonie de vacances quand même?

: Non il n'en ont pas fait du tout....si en fait la petite était partie pour une nuit avec l'entreprise aussi c'était aux trois curés il me semble. La petite est revenue contente mais elle était contente de revenir quand même, je pense qu'en fait ils n'aiment pas trop partir et s'éloigner de la maison.

I: Vous le percevez un peu comme ça et le refus de votre fils, vous allez l'intégrer comment à l'avenir, vous allez réitérer la démarche?

: Je pense pas en fait car lui c'est un peu particulier, lui il rentre au Stade Brestois dans un gros club de football à l'internat à la rentrée prochaine. On va avoir un planning un peu plus chargé même au niveau des vacances scolaires, les vacances après ce sera du repos complet. Je pense qu'on va un peu lever le pied dès qu'on le pourra.

I: C'est vrai et puis il est encore jeune

: Voilà et c'est pour ça que tout à l'heure je voulais en venir là, les stages où ils ne font que du foot, ils sont quand même très ancrés là dedans tandis que là ça va être différent quand il va arriver au nouveau club. Ils vont être intégrés dans d'autres sports collectifs pour ne pas se focaliser trop là dessus et qu'après à côté on ne fasse plus rien. Ils les emmènent du coup vers d'autres sports collectifs voire individuels qu'ils veulent faire pour qu'ils goûtent à autre chose ce qui peut être une bonne idée.

I: Je vois et avec vos autres enfants, vous allez avoir quelle démarche vis à vis des colonies de vacances?

: Ils n'ont pas du tout le même caractère que le grand, eux seraient plus prêts à tenter l'aventure, après il faut voir. La question qui se pose aussi c'est que quand on bénéficie d'un séjour avec le catalogue LEA (Loisirs enfants adolescents), on a un choix à faire avec..

I: D'accord ça vous le savez, je ne posais pas la question pour voir si vous alliez m'en parler.

: Oui je le sais après c'est suivant ce qu'on préfère avoir, soit un remboursement des licences de sport soit un séjour donc..Ça a un coût financier après tout ça on calcule aussi par rapport à ça.

I: Vous vous êtes posé cette question du coup

: Ah oui clairement, du coup si on les envoie en séjour, on se demandera combien nous coûtent les séjours en début de saison? Qu'est ce qui sera le plus avantageux pour nous parce que eux l'aspect financier ils ne le voient pas mais nous si et ça me paraît légitime.

I: Même si les prix sont abordables, je comprend.

: Ah oui après ça reste quand même abordable et très attirant, c'est sûr que ça donne envie.

I: D'accord je vois, on va pouvoir passer à un autre sujet, celui un peu de votre perception des vacances des enfants. Vous pensez que c'est quoi qui est le plus important pour les vacances des enfants, il y a quelque chose que vous aimeriez trouver par exemple dans le catalogue, vous auriez des critères de choix?

: Non écoutez pour avoir un petit peu feuilleté différentes destinations, je regarde pas trop c'est plus les activités qu'ils vont proposer aux enfants pour les occuper, le côté ludique en fait, la destination m'importe peu en fait. Ce que je souhaite c'est des activités encadrées par des gens qui sont là pour ça.

I: Vous n'avez pas encore commencé à regarder le catalogue avec vos plus petits?

: Non car je sais qu'ils vont vouloir tout faire et qu'après nous, nous avons des choix à faire comme je vous ais dit.

I: Ce serait plutôt sur quelle période que vous regarderiez

: Ce ne serait pas en été en tout cas, car on part entre nous, ce serait plus sur les petites vacances scolaires.

I: Et au passage vous êtes déjà partie vous même en colonie de vacances quand vous étiez petite?

: Je ne suis jamais partie non.

I: Je voulais vous demander avant de passer à autre chose, votre aîné quand il rentre de colonie, comment vous en parle t-il?

: Il ne m'en parle pas trop, il part avec les petits du club, ils sont toujours tous ensemble, les éducateurs c'est pareil, c'est ceux du club, pour lui c'est une colo. Ils bossent beaucoup mais après ils ont plein d'activités, ils font de l'accrobranche, ils vont au laser game, c'est un peu la colonie quand même. Il revient content, il a passé du temps avec ses copains, et puis je pense que ça doit être plus cool au niveau de l'encadrement qu'une colonie. Ils se connaissent très bien, ils se connaissent depuis des années et que même les éducateurs c'est un peu ses copains.

I: C'est un cadre qui le met en confiance.

: Oui complètement, il sait ce qu'il va faire, il sait où il va donc oui.

I: Si vous étiez amenée à emmener vos plus petits, vous préféreriez que ce soit à proximité?

: Oui je serais plus tranquille si ils étaient à proximité, ils sont encore jeunes.

I: Je vois on va pouvoir passer à un autre point, au niveau de vos usages des prestations pour les enfants proposées par l'entreprise. Comment en êtes vous venue à utiliser le CE en ce sens, quelqu'un vous en a parlé, vous avez été voir par vous même?

: Alors quand je suis arrivé, je travaillais déjà avec un collègue actuel à moi et c'est lui qui m'a présenté le comité d'établissement qui était d'ailleurs dans la commission à cette époque. On discute aussi beaucoup avec le comptable qui est accessible donc c'est plus facile.

I: Cela s'est donc fait par le réseau et sinon vous avez des discussions avec certains de vos collègues sur les colonies de vacances, vous auriez des choses à me dire, de choses dont vous vous souvenez?

: Les collègues avec qui je travaille et qui ont des enfants comme moi n'ont pas envoyé leurs enfants mais par contre c'est des gens qui ont eu leurs parents qui travaillaient aussi dans l'entreprise et qui plus jeunes partaient en colonies. Je ne sais pas si c'est la génération qui fait ça, si les modes de vie sont différents, on part peut être plus en famille maintenant et on garde plus nos enfants avec nous je ne sais pas. On a aussi plus de possibilités aujourd'hui de les faire garder plutôt que de les

envoyer en colonie, ça engendre un coût c'est ce dont on parle depuis tout à l'heure. Quand on les envoie en colonie c'est d'abord un moyen de garde plutôt que de dire tiens ça a un côté ludique. Je pense un petit peu comme ça, si je n'avais pas de moyens de garde, je les amènerais peut être plus facilement aussi, après j'ai du monde à côté. On se dit qu'on ne va pas les envoyer puisqu'on a du monde pour s'en occuper à côté.

I: C'est aussi à moindre coût, vous avez des collègues qui sont dans ce cas là aussi?

: Oui complètement, des collègues qui ont des enfants de cet âge, et on ne voit pas l'utilité de les envoyer en colo je pense.

I: Ils ont fait un peu de centre aéré aussi?

: Ils en ont fait avant la séparation oui parce que depuis qu'on est séparés, on s'arrange pour prendre une semaine chacun pour s'en occuper et avant on travaillait beaucoup plus donc on s'arrangeait différemment. Ils allaient en centre aéré la journée sur les vacances mais pas tout le temps non plus c'était au besoin.

I: C'était quelque chose qu'ils appréciaient?

: Le grand oui mais les deux autres pas trop non, c'est toujours pareil après le grand il a ses habitudes et ses copains car c'est le centre aéré du foot et dans notre commune. Les petits après n'appréciaient pas trop car ils avaient six ans seulement les autres étaient beaucoup plus grands, pas forcément de copains donc...

I: Et votre avis globalement sur l'offre de vacances pour les enfants, quel est-il?

: Je ne me suis pas entièrement consacré à ça mais de ce que j'ai vu, ça me paraît bien, il y' en a pour tout les âges, les offres sont appropriées , moi ça me plaisait bien.

I: Ce fonctionnement sinon d'avoir droit soit à du remboursement soit au séjour vous en pensez quoi?

: Ça restreint entre guillemets le choix, après je pense qu'on ne peut pas se plaindre. Moi je viens du privé et comparé à ce qu'on avait, on est quand même chanceux de ce que l'on a, on ne va pas pas

cracher dans la soupe.

I: Il y' a une autre chose que j'aimerais savoir, bon j'espère ne pas trop vous influencer mais l'offre de vacances famille corrélé avec l'offre de vacances pour les enfants, c'est compatible selon vous?

Les gens utilisent énormément les locations famille ici et peu les locations enfants qu'en pensez vous?

: Je vais privilégier la famille plutôt que mes enfants enfin non.. mais je vais préférer qu'on parte entre nous en été parce que en hiver on ne peut pas ..plutôt que oui se pencher côté colonie et voir ce que eux pourraient avoir le droit.

I: Vous avez vos habitudes

: Non mais après c'est quelque chose qu'on découvre le CE et ça fait seulement deux ans qu'on part avec eux, mais ce n'est pas négligeable.

I: C'est quelque chose que vous allez continuer à faire.

: Ah oui complètement, mais après ça fait deux ans qu'on a des locations donc avec le système de points ça va être plus compliqué.

I: Vous n'y avez pas encore trop réfléchi

: Non je ne sais pas trop.

I: Une dernière question pour l'année prochaine si ils voient des séjours qui leur plaisent vous allez réagir comment?

: J'en discuterais avec eux mais après il y'a la décision de leur papa également et je ne pense pas qu'avec la garde alternée ça serait possible, il y'a ce nouveau paramètre qu'il faut prendre en compte aussi.

I: C'est à peu clair pour tout, je vais vous poser ma dernière question qui est aussi mon sujet d'étude, pourquoi à votre avis l'offre de séjour de vacances ne marche pas?

: Je ne sais pas trop, peut être aussi qu'il n'y a pas beaucoup de jeunes salariés avec de jeunes enfants comme moi, on le voit bien l'effectif est vieillissant. Les enfants forcément derrière sont plus grands et n'ont pas forcément envie de partir en colonie en fait. Il y'a d'autres activités, il faudrait voir la population, les tranches d'âge des salariés et que ça joue beaucoup. Il doit y'avoir beaucoup d'adolescents et de pré adolescents et ce n'est peut être plus leur priorité.

## **9 - Retranscription neuvième entretien :**

Neuvième et peut être dernier entretien avec une personne qui n'a quasiment pas utilisé les colonies de vacances.

C'est la seconde femme de l'échantillon et la troisième à ne pas utiliser

L'intérêt va être de poser des questions sur les remboursements et les autres usages du CE pour comprendre si il y'a du lien et si la personne utilise peut être des avantages qui viennent entraver l'usage des colonies

L'entretien est lui au final très productif et vient confirmer des hypothèses naissantes, la pratique de sport alliée avec la pratique de colonie est encore une fois de contexte.

## **Retranscription de l'entretien :**

I(Interviewer):

i:interviewé

I: Alors peux tu commencer par te présenter et me dire ce que tu fais à l'entreprise et depuis combien de temps?

: Je suis entré dans le groupe en 1990 et j'ai été muté ici en 1998, donc j'ai trois enfants et je suis approvisionneuse pour un groupe de gaz. Mes enfants donc, j'ai deux grandes filles qui ont utilisé les colonies quand on était en région parisienne avec le CIEB, le CIE de l'entreprise à l'époque. Mon dernier fils sinon a treize ans et mes deux filles ont aujourd'hui vingt six et vingt trois ans.

I: Tes grandes filles faisaient donc des colonies avec le CIEB ...

: C'était celui de Paris oui, l'équivalent du CIE de Paris.

I: D'accord je vois ce dont vous parlez, on y reviendra, je vous demanderais peut être de revenir plus loin dans vos souvenirs. J'aimerais commencer par parler de ton jeune de treize ans, sur une question générale, que fait-il de son temps libre quand il est en vacances?

: Sa grande passion, c'est le football, il est en section foot ainsi qu'en club, il ne vit que pour ça, ses dernières colonies c'était du football, il en a fait à Plouzané, à Chateaulin, il en a fait pas mal et j'ai essayé de le mettre dans d'autres colonies mais il n'est pas très enthousiaste.

I: Ce sont des stages sur la période estivale du coup?

: Pas seulement, non il y'en a en février, en avril et l'été, il y'en a aussi en novembre pour la Toussaint mais il n'y a pas encore été.

I: Il fait du foot depuis combien de temps?

: Il en fait depuis ses six ans depuis qu'il a l'âge en fait.

I: Il a commencé les stages à quel âge du coup?

: Il a commencé dès ses huit, neuf ans.

I: Je vois et avant de faire ces stages là, que faisait-il l'été?

: Alors, il allait au centre de loisirs, il a été avec eux quelques fois en stage de surf, de char à voile, uniquement ce genre de colonies, de camps de cinq jours.

I: Il a déjà pris des habitudes très tôt, et il y'a un moment où il a commencé à te faire des demandes particulières par rapport à ses vacances?

: Non pas du tout, j'ai encore essayé hier soir parce qu'il n'a pas voulu que je l'inscrive cet été en

colonie de football car il se sentait fatigué. Il a été blessé l'an dernier et il en a un très mauvais souvenir, c'était en juillet et il n'a pas pu rejouer correctement jusqu'à mi novembre. Cette année il n'a pas voulu retourner je lui ai proposé des colonies comme à ses grandes sœurs, du canyoning ou des choses comme ça...

I: Il n'a pas voulu?

: Non pas du tout.

I: C'était des colonies de vacances avec l'entreprise.

: Ah non, c'était avec l'EPAL et l'UFCV.

I: Tu les connais pas quel intermédiaire ces organismes?

: J'ai été présidente du centre de loisirs dans ma commune et on faisait appel à ces prestataires. On faisait aussi passer les BAFA, les BAFD avec ces organismes et on recevait donc les brochures.

I: Tes filles sont parties en vacances avec ces organismes?

: Oui très souvent.

I: Tu m'as dit que quand tu étais à Paris tes filles sont parties très souvent, est-ce qu'il y'avait comme ici à Brest une commission et le CIE? Pour être plus clair sur le catalogue qui est proposé actuellement les séjours pour les adolescents sont délégués au CIE et je ne sais pas si à Paris c'était le même fonctionnement.

: Je ne me souviens plus du tout c'était il y'a quinze ans, je sais qu'on allait les inscrire au CE mais après te dire si c'était sur catalogue ou directement par le CIE.

I: Ce n'est pas grave et elles ont commencé à faire des colonies à quel âge du coup.

: Elles ont commencé très jeunes à cinq ans.

I: Tu les as inscrites directement?

: Oui, complètement, j'avais la deuxième qui pleurait car elle voulait aussi aller avec sa sœur. Je l'avais mise juste une semaine la première fois, elle m'avait dit qu'elle aurait voulu deux et quand je l'ais inscrite pour deux, elle m'a dit qu'elle aurait voulu un mois.

I: C'était des colonies à proximité de Paris?

: Non pas du tout, c'était vers Saint Maurice, même au ski dès cinq ans.

I: D'accord et la problématique que tu as avec ton dernier si je comprend bien, c'est peut être le football et tu n'as pas eu ça avec tes filles ou ça s'est fait plus naturellement.

: Mes filles faisaient du sport aussi mais elles préféraient toujours aller en colonie. La gymnastique par exemple, pendant l'été il n'y en a pas, pendant les vacances scolaires il n'y en a pas, les cours s'arrêtent tandis que lui le football ne s'arrête pas.

I: La démarche que tu as eu avec tes filles, cela s'est fait plus facilement après, c'était elles qui étaient demandeuses.

: Oui complètement, je leur laissais le catalogue et elles choisissaient.

I: Elles partaient ensemble sinon sur les séjours?

: Elles partaient rarement ensemble, il y'en avait une qui aimait l'équitation et l'autre aimait plus tout ce qui était eaux vives du genre canyoning, rafting.

I: Elles en faisaient combien à peu près pendant l'année?

: Alors, c'était une semaine en février, une en avril et trois semaines l'été en juillet.

I: C'est assez conséquent oui et au niveau des vacances que vous preniez en famille, j'aimerais bien savoir comment le rapport se faisait entre le fait de les envoyer souvent et après par rapport à vos pratiques de vacances en famille

: On était seuls sur Paris, on avait pas de famille donc quand tu as deux semaines en février et deux en avril, elles partaient une semaine en colonie et une semaine avec nous, c'était à peu près la même

chose pour l'été.

I: Pour les vacances de février par exemple, j'imagine que la semaine en famille était au ski? Vous le faisiez par l'intermédiaire de l'entreprise aussi?

: En effet, c'était des locations.

I: Vous avez eu ce fonctionnement d'alternance pendant longtemps?

: Ça a été sur une longue période oui, notre CE à Paris avait acheté cinq appartements, donc il y'avait souvent des locations de disponible et sinon on prenait par des particuliers, si on arrivait pas à avoir un appartement avec le CE, on le faisait autrement.

I: Pour en revenir sur tes filles, elles ont fait des colonies jusqu'à leur dix sept ans?

: Alors j'en ais une qui a du finir ici avec les séjours CIEB, elle a fini par la Corse je crois, elle a fait l'Irlande aussi je crois.

I: Qu'est-ce qui a pu les attirer tes filles sur ces séjours là si tu devais me donner un critère, elles étaient simplement dans une continuité tu penses ou il y'avait un renouvellement intéressant je ne sais pas?

: Alors....

I: Vous ne sauriez peut être pas me dire?

: Je pense que c'est peut être la continuité parce qu'à cette époque là, elle faisait pas mal de séjours avec le collège, elle était revenue d'un séjour avec l'école en Espagne et elle s'est dit directement qu'elle allait partir en Irlande. Je pense que c'est peut être dans la dynamique, elle continue toujours actuellement, elle découvre beaucoup de pays.

I: Je vois bon je vais repasser à votre plus jeune, désolé je jongle d'un sujet à un autre, du coup les premières colonies de vacances que tu lui a proposé, c'était avec l'entreprise ou d'autres organismes?

: J'ai commencé par lui montrer le catalogue de l'entreprise et ça a été non sans arrêt, il me disait qu'il ne voulait faire que du football.

I: Il aurait voulu quoi justement?

: Il voulait juste faire son stage de foot lui (rires), c'était à ses huit neuf ans donc je l'ais emmené à Plouzané car ce n'était pas très loin et la première aussi à Saint Renan car ce n'était pas très loin. C'était sur une semaine mais on rentrait le soir, on allait le chercher le soir.

I: Vous m'avez dit vous n'étiez pas réticentes à envoyer tes filles loin donc ce n'est pas la distance qui poserait souci. Le souci viendrait peut être de lui?

: Ça viendrait du thème je pense

I: D'accord et tu as l'impression sinon qu'il a des habitudes aussi dans son club?

: Ah il a changé de club

I: D'accord et comment il t'en parle quand il revient de stage de football?

: Il me parle plus de ce qu'il a appris (rires), de ses techniques. Il nous dit qu'on l'a conçu trop tôt ou trop tard (rires) car il y'a toujours des examens quand il y'a de grandes compétitions de football.

I: Ça tombe mal en effet (rires), pour poursuivre sur la question des séjours de vacances pour les enfants qu'est ce qui est important pour toi?

: Moi j'ai toujours privilégié l'encadrement, qu'il ne soient pas trop livrés à eux mêmes, qu'il y'ait des activités à côté quand même qui soient agréables. Il faut que ce soit des activités inédites, je me souviens quand elles allaient à la neige, il y'avait une journée luge, une autre chiens de traîneau, une autre ski alpin. Ce ne sont pas des choses que l'on fait nous nécessairement nous quand on va au ski, c'est pareil pour des activités comme le canyoning, le rafting. C'était aussi la recherche de choses qu'ils ne vont pas faire systématiquement avec nous.

I: Quand tu avais justement pour tes filles le choix de l'entreprise, tu consultais le catalogue avec elles et vous choisissiez j'imagine, mais les périodes ne vous ont jamais trop gênées.

: On consultait ensemble en effet et on choisissait en fonction du thème, les périodes non, elles

partaient en général de début juillet jusqu'à mi juillet, les trois premières semaines, c'était ça à peu près le créneau et nous on prend la dernière semaine de juillet jusqu'à mi août. Elles restaient ensuite une semaine chez les grands parents et puis voilà.

I: Ça fait des années bien chargées, et j'aimerais revenir sur un point, votre plus jeune est parti au futuroscope tout de même avec l'entreprise.

: Je l'ais inscrit d'office cette fois, et puis je voulais qu'il fasse un petit peu autre chose, on y était allé au futuroscope quand il était jeune mais il ne s'en souvenait plus. Ça aurait été bien qu'il y retourne une fois.

I: C'était donc cette année

: C'était tout récent mais non c'était l'an dernier il me semble, parce que cette année je l'avais inscrit pour la semaine en Angleterre et il avait juste ses treize ans dans la semaine et il fallait avoir treize ans révolus, il ne les avait donc pas au moment de partir. Il était déjà sur liste d'attente mais en plus ce critère est rentré en jeu donc il n'y est pas allé.

I: Il est revenu comment de ce premier séjour avec l'entreprise alors, il était content?

: Oui mais sans plus quoi..

I: Tu l'avais sinon inscrit au séjour en Angleterre, comment la démarche s'est faite?

: Je lui avais montré le catalogue, j'en avais parlé avec lui, je lui ais dit je t'inscrit, il m'a dit non mais j'ai été catégorique.

I: Tu as eu des explications par rapport à ça

: Oui on m'a expliqué pour la liste d'attente, pour son âge aussi qui ne convenait pas.

I: Vous avez regardé avec d'autres organismes après pour l'envoyer quand même?

: On avait déjà prévu de partir et quand on a su qu'il n'était pas pris, on s'est dit qu'on allait faire quelque chose avec lui, donc on a pris des vacances en famille.

I: D' accord, on va pouvoir passer maintenant à tes usages de LEA, l'offre de vacances qu'en penses tu?

: Je trouve qu'elle est assez variée depuis quelque temps, mais quand je vois mon fils, je pense qu'il manque encore quelque chose et ce serait peut être...une solution ce serait de rembourser un séjour sur un thème, il faudrait qu'ils fassent un sondage peut être je ne sais pas. L'offre est variée mais moi quand je lui montre le bouquin, c'est non, non et non (rires). Le séjour sur les apprentis sorciers je lui en ai parlé mais ça a été non tout de suite. Je ne sais pas ce qu'il faudrait pour l'accrocher en fait à part son sport favori. Il faisait du surf avant maintenant il a mis ça un peu de côté.

I: Il faudrait peut être déjà organiser des journées de rencontres.

: Il est revenu du futuroscope avec deux ou trois adresses mail, c'était sympa mais bon ça s'arrête là..

I: Je voudrais revenir sur un point,tu m'as parlé d'une attente de séjour remboursé, je n'ai pas vraiment compris ce que tu voulais dire par là.

: Ça se fait déjà il me semble, on peut se faire rembourser un séjour une ou deux fois dans l'année, nous on prend un séjour du genre EPAL ou UFCV, et on se fait rembourser après. Ce genre de système pour moi, c'est beaucoup plus simple, il va faire sa colonie à Châteaulin, je ramène la facture et puis on se fait rembourser ici.

I: Vous pouvez le faire tout les ans ça il me semble...

: Je n'avais pas compris peut être parce que quand j'avais pris un truc une année, on m'a dit que je n'avais plus le droit au remboursement. Ça devait être ça oui parce que l'année dernière, il avait été au futuroscope donc on n'a pas pu se faire rembourser le football.

I: Ça aurait changé quelque chose que tu le saches.

: Ah non, je l'aurais mis quand même, il serait peut être restée plus longtemps si j'avais été remboursée. Je l'aurais mis une semaine de plus car le coût est quand même assez conséquent. La colonie revient autour de 750 euros la semaine donc si j'avais su que j'avais soixante pourcent de remise je l'aurais mis sur une quinzaine.

I: Je vois oui

: On a aussi deux bons mois de vacances, c'est long. Tu vois si je pouvais revenir en arrière et bien il n'aurait peut être pas forcément été au futuroscope, j'aurais privilégié sa colonie de vacances de football car c'est sa passion. Le futuroscope je voulais qu'il y retourne pour faire un petit peu de culture mais bon..

I: Il y'a tellement d'avantages pour les salariés, vous vous y perdez peut être un petit peu aussi.

: Ceci dit tu sais quand je suis arrivé de la région parisienne, j'ai posé une question, j'ai dit que j'avais deux enfants en bas âge à l'époque et on m'a demandé qu'est-ce qu'il me faudrait? J'ai répondu que mes filles avaient pris l'habitude de partir en colonie, j'aurais aimé qu'on participe au CIE de la Villette. On m'a dit non directement car on n'avait pas les mêmes vacances scolaires alors qu'en février et en août, c'était les mêmes périodes. C'est donc pour ça que je suis parti voir à l'UFCV et l'EPAL.

I: Tu avais fait cette demande là pour quoi en fait, pour que tes filles soient avec des jeunes qu'elles connaissaient?

: Non pas du tout, elles ne retrouvaient quasiment aucune copine d'une colonie à une autre, par contre ici dans l'entreprise oui. Une de mes filles contactait par téléphone des amies déjà rencontrées pour savoir sur quelle semaine elles se positionnaient. On m'a demandé en fait mon avis quand je suis arrivé car je venais d'ailleurs sur ce qui pourrait être apporté et j'ai dit que ce serait bien qu'on ait accès au CIEB enfin au CIE de l'entreprise à paris si tu préfères qui était à l'époque le CIEB.

I: D' accord bon et pour ton fils donc tu aimerais voir un séjour sportif en lien avec la passion de ton fils.

: Il y'en a des séjours sportifs mais tu vois ils sont encore trop axés sur la mer. Il ne faudrait pas non quelque chose de trop loin pour quitter notre cadre, le mien va en colonie à Plouzané avec le football, c'est super.

I: Il faudrait peut être élargir aussi les tranches d'âge.

: Oui c'est un peu dommage que ça finisse à quatorze ans, mais bon après à cet âge ils veulent plus y aller non plus

I: Ça dépend de la dynamique aussi de chacun.

: Oui c'est vrai, la mienne est partie jusqu'à ses dix sept ans mais bon...

I: Alors on va pouvoir conclure, j'ai à peu près tout, une dernière question, pourquoi est-ce que à ton avis, l'offre de vacances pour les enfants est si peu utilisée par les salariés et leurs enfants?

: En ce qui concerne mon fils, c'est le thème qui ne lui convient pas, les périodes sont biens, les coûts sont tout de même intéressants, après c'est lui qui ne veut pas contrairement à ses sœurs avec qui ça se passait très bien. On a aussi une billetterie avantageuse, sur les spectacles, sur les parcs, donc on le fait déjà en famille. Il t'avait une sortie prévue à Pont Scorff bon on l'avait déjà fait, Disney land on l'a déjà fait aussi avec la billetterie, il t'aurait une sortie de prévu là dessus ce serait bien mais on a déjà la billetterie en place pour le faire. Je rajouterais quelque chose peut être sur le mode de garde, c'est que mes collègues de mémoire qui avaient leurs enfants du même âge et qui allaient souvent chez leurs grands parents. Je n'aie pas de famille ici moi donc on est bien obligé de se débrouiller aussi, c'est aussi pour ça que j'ai favorisé les colonies de vacances au début. On était seul sur Paris avec mon mari et nos enfants bon le centre aéré ça va un moment mais bon au moins une colonie pour voir autre chose.

I: Vous les envoyez souvent au centre aéré avant?

: Ah oui comme mode de garde le mercredi ça s'impose.

I: Votre plus jeune a arrêté récemment?

: Il en a fait jusqu'à ses dix ans, j'ai essayé au maximum de le mettre jusqu'à ses onze ans, il allait une semaine sur deux pendant les petites vacances et la deuxième, on partait en famille. Il restait sinon avec sa sœur quand elle était encore à la fac quand elle était d'accord (rires).

## **10 - Retranscription dixième entretien :**

Troisième entretien avec une femme

profil: salariée n'utilisant pas les colonies de vacances avec deux enfants en bas âge de huit et dix ans.

Dernier entretien pour venir confirmer les hypothèses naissantes ( prolifération de colonies de vacances à l'extérieur, l'offre loisirs vacances adultes venant empiéter sur l'offre de vacances LEA, le remboursement utilisé par défaut.

### **Retranscription de l'entretien :**

I: Interviewer

i: interviewé

I: On va pouvoir commencer, pouvez vous vous présenter?

: Alors, je suis dans l'entreprise depuis quinze ans, je suis ingénieur et je fais du développement sur des projets, j'ai sinon deux enfants en bas âge de huit et dix ans.

I: Ce sont deux enfants qui n'ont pas fréquentés les séjours de vacances pour enfants de l'entreprise si je ne me trompe pas?

: C'est ça oui.

I: On y reviendra, on va commencer par une question générale, qu'est-ce que vos enfants font de leur temps libre quand ils sont en vacances?

: Quand ils sont en vacances alors, ils sont déjà partis en camp mais c'était à proximité avec leur centre aéré, sinon ils sont chez leurs grands parents. Quand on n'est pas en vacances nous eux partent chez leurs grands parents.

I: Vous partez combien de fois par an en vacances?

: On part en général deux semaines en été, sinon en hiver on part une semaine.

I: Vous partez une semaine en hiver également du coup?

: On essaie oui en général

I: C'est avec vos enfants aussi du coup?

: C'est toujours avec eux oui.

I: D'accord et pour en revenir à leur mini camp avec le centre aéré, c'était quand précisément?

: C'était l'année dernière.

I: CA fait longtemps sinon qu'ils fréquentent le centre aéré?

: Ils le fréquentent depuis qu'ils sont à l'école, ils sont au centre aéré le mercredi et les vacances ils sont chez leurs grands parents.

I: Vous ne les envoyez pas au centre aéré après ..

: On évite au maximum

I: Ils aiment bien le centre aéré?

: Hum....franchement quand ils y sont, ils passent de bonnes journées mais après ça dépend des copains et copines qui y sont, il n'y a pas forcément les enfants qui sont dans leur classe. C'est plus par rapport aux enfants qui sont là bas sinon ils s'amuse quand il y a leurs copains qui sont là. Ce n'est pas le centre aéré qui les embête, c'est juste que ce n'est pas forcément des enfants qu'ils connaissent qui sont avec eux...pas systématiquement je veux dire.

I: D'accord et ce mini camp donc, ils y sont partis tout les deux

: Oui, mais il t'avait une semaine pour les enfants six huit ans et une semaine c'était huit dix ans

donc ils n' étaient pas ensemble.

I: Leurs retours ont été positifs?

: Ils étaient contents mais ils ne veulent pas y retourner.

I: Ils vous ont expliqué pourquoi?

: Ils se couchaient trop tôt, c'était un séjour de cinq jours du lundi au vendredi et ils se couchaient vers huit heures et demi, au niveau des activités, ils étaient satisfaits.

I: Et cette démarche de les envoyer en camp, c'était...

: C'était à leur demande, c'est eux qui ont demandés oui. Je n'avais pas prévu de les inscrire mais le centre aéré était à proximité et j'ai vu ça donc je les ai inscrits, mais je pensais avant ça qu'ils ne voudraient pas y aller.

I: Vous pouvez me rappeler à quelle période c'était?

: C'était sur la première quinzaine de juillet l'an dernier, c'était avant que nous on soit en vacances.

I: On peut reparler de vos dernières vacances sur l'année 2015?

: On est parti en Martinique cette année avec l'entreprise d'ailleurs, c'était un voyage famille avec nos deux enfants.

I: Le ski, vous y allez avec l'entreprise aussi?

: Non c'est à titre privé ça par contre.

I: Vous utilisez sinon les avantages familles pour les voyages?

: Disons que j'ai perdu plusieurs fois au tirage au sort, pour l'été j'avais demandé plusieurs fois des bungalows pour une quinzaine en été et deux ou trois ans de suite, j'ai perdu. Ces tirages au sort, ces définitions là se font en décembre, c'est juste avant le départ en vacances de Noël. On a décidé

finalement de réserver nos vacances d'été plus tôt, on a donc abandonné l'idée. J'avais demandé l'Espagne aussi, c'est une destinations prisée, j'avais tenté la Guadeloupe plusieurs fois je n'avais pas eu donc à la fin j'ai laissé tomber.

I: Pour en revenir à vos enfants vous essayez de regarder quoi par rapport à leurs vacances?

: Écoutez...on fait des activités...on va pas visiter des châteaux ils sont encore petits, on va à la plage, on fait des choses de proximité.

I: Vous utilisez la billetterie pour les activités de proximité?

: On utilise essentiellement pour Océanologies, le cinéma aussi, les tarifs privilégiés, sinon pour les trois curés j'ai déjà pris, ce genre de choses. Je pense aussi aux zoos mais pas utilisé pour l'instant.

I: Pour reparler du centre aéré et de vos enfants, pour les vacances d'été qui arrivent, il est prévu quoi pour eux?

: Ils vont aller chez leurs grands parents et ils sont ravis, ils partent à la campagne et ils sont très bien là bas. Ils partent la semaine et on les récupère le geek en, on fait ça sur les semaines ou nous ne sommes pas en vacances et quand nous les aurons on partira avec eux, on n'a pas encore prévu nos vacances.

I: D'accord et pendant les vacances de février et d'avril ils ont été au centre aéré?

: Ils sont partis en février avec nous en Martinique et en avril ils sont partis une semaine avec nous et une semaine chez leurs grands parents. On fait toujours ça et quand on a pas le choix, ils vont au centre aéré.

I: D'accord et pour mieux comprendre le rapport que vous avez à l'offre de vacances pour les enfants, comment vous en êtes venus à connaître les prestations de l'entreprise pour les enfants?

: La première année, on est allé au ski, j'étais nouvelle embauchée donc j'avais la priorité, je suis venu sinon directement pour la billetterie.

I: Vos enfants commencent à peine à pouvoir aller en séjour aussi avec l'entreprise mais depuis ce

temps vous utilisez quoi pour eux?

: Quand ils étaient petits, je prenais les bons d'achats, et aujourd'hui c'est soit remboursement d'activité sportive et des magazines.

I: Ils font du sport donc, ils font quoi, ils faisaient du judo tout les deux et là, mon garçon se dirige vers du football et ma fille vers de l'équitation.

I: Vous la connaissez bien l'offre au fond?

: Je regarde oui, il y' a des semaines d'activité, c'est de ça que vous voulez parler?

I: J'essaie de savoir au fond si les usages que vous avez de l'offre correspondent à de vrais besoins, ou si ils sont juste utilisés par défaut?

: Alors oui c'est arrivé, qu'est-ce qu'il y' avait...l'année dernière ils ont fait le séjour et c'est une personne qui m'a dit que je pouvais me faire rembourser, mais ça je ne le...enfin je ne l'avais pas compris dans le catalogue qui était distribué. J'avais pas fait attention et je ne pensais même pas que c'était prévu.

I: Vous saviez par ailleurs que l'entreprise proposait des colonies de vacances.

: Oui je le savais, il t'a les colonies de vacances pour les enfants plus âgés, j'ai des collègues qui y ont envoyé leurs enfants entre treize et dix-huit ans. Les miens ne sont pas encore assez grands pour voir si ça peut les intéresser. J'ai vu qu'il y' avait des jours ou des semaines, des minis camps de découverte, des petits séjours je ne sais plus trop...Je ne leur ais pas encore proposé car à priori c'est pour un certain âge, je ne peux pas en emmener un en camp et l'autre chez ses grands parents. Ils n'en seront pas forcément heureux par la suite.

I: Si on se projetait un petit peu, par exemple dans trois ans si ils faisaient encore du judo, vous auriez une idée de ce que vous envisageriez de faire, au niveau remboursement ou séjour?

: Ce n'est pas un critère financier de bénéficier d'un remboursement ou de leur proposer une colonie de vacances. Ce sera libre pour eux, le choix ce n'est pas moi qui le ferait, sincèrement aujourd'hui je n'en sais rien. CA dépend des enfants après, ils y vont quand même sans amis, ils y vont mais

après cela dépend vraiment du caractère des enfants. Il y' en a certains que ça intéresse et d'autres que ça bloque après les miens je ne sais pas comment ils réagiront.

I: Je comprend, et sinon vous m'avez parlé tout à l'heure de discussions que vous pouviez avoir avec des collègues...?

: Les gens avec qui j'en ais parlé, c'était des gens qui les envoyait sur des séjours de trois semaines, c'était des adolescents. Ce n'était que sur ces voyages là sur les petits camps, je n'en ais jamais entendu parler.

I: J'ai relevé souvent que les séjours en été étaient trop longs et que les gens en réclamaient des plus courts.

: Moi je trouve que c'est bien trois semaines, après il faut que ce soit compatible, tout le monde n'a pas le choix de ses vacances. On a une marge de liberté nous dans l'entreprise après tout le monde n'a pas cette capacité là dans le monde du travail.

I: Vous m'aviez dit que vous aviez tout de même consulté l'offre de vacances, globalement qu'en pensez vous?

: J'avais regardé l'an dernier mais ma fille était trop petite, et mon fils pour son âge je ne sais plus mais je n'aurais pas pensé que ça collerait, je ne lui en ais pas parlé.

I: Vos enfants ont eu cette expérience de mini camp à l'extérieur de l'entreprise mais vous avez tout de même ce contact dans l'entreprise avec l'offre; à l'avenir si vous êtes amené à faire des recherches dans deux ou trois ans, vous regarderiez le catalogue de l'entreprise et peut être ce qui est proposé autour?

: Je ne regarderais que le catalogue bien sûr, à moins qu'il n'y ait quelque chose qui se monte avec les copains d'école mais je n'irais pas chercher par moi même une colonie de vacances.

I: Vous êtes plutôt pour les séjours de vacances pour les enfants alors?

: Mon mari a été chez les éclaireurs de France, donc il a été un peu adepte personnellement moi pas du tout, mais les enfants auront le choix.

I: Je vous aurais demandé comme dernière question, pourquoi l'offre de colonies de vacances de l'entreprise est si peu utilisée?

: Je n'en ai aucune idée, je pensais moi au contraire qu'elle était utilisée, parce que les gens avec qui j'ai discuté. Il y a peut être des gens sinon qui n'ont pas le caractère à partir à l'aventure, c'est à dire sans repères, sans copains, après certains même avec leurs copains, ils ne voudraient pas partir pour autant. J'ai l'impression que cela dépend beaucoup du caractère de l'enfant et que ce n'est pas forcément facile.

I: Vous savez si vos collègues inscrivent leurs enfants à des séjours extérieurs?

: La dernière fois que j'en ai parlé, c'était avec un collègue qui voulait inscrire sa fille de dix-sept ans en juillet mais son âge était juste donc elle n'a pas pu y aller, elle avait dépassée.

## **11 - Retranscription onzième entretien :**

Dernier entretien avec un bénévole de la commission qui était un ancien directeur de séjour de vacances organisé à l'époque de l'ASPEP

L'intérêt est de comprendre ce changement d'organisation, passage d'une centralisation à une externalisation.

Cet entretien va permettre de recueillir des informations introductives pour présenter la commission LEA et quelle pouvait être les différences, les avantages et les inconvénients de l'ancienne commission.

### **Retranscription de l'entretien :**

**Interviewer (I):**

**interviewé (i):**

I: Vous pouvez commencer par vous présenter ainsi que votre fonction dans l'entreprise.

: Alors je suis responsable méthode dans l'entreprise depuis 1998, j'ai commencé sinon l'animation en 2001, j'ai passé mon BAFA en fait pour rentrer dans l' ASPEP qui était l'ancienne commission pour les enfants de l'entreprise. C'était exclusivement des animateurs internes à l'entreprise ou des enfants de salariés de l'entreprise qui venaient aussi, il suffisait d'avoir son BAFA pour intégrer l'entreprise. On était en moyenne une équipe de quinze ou vingt personnes, l' ASPEP signifiait les activités et séjours pour les enfants du personnel. On travaillait et on faisait tout en interne, on commençait des séjours à partir de huit ans, en général on faisait découverte des monts d' narrée par exemple donc c'était des excursions. On faisait aussi venir des guides pour nous expliquer l'histoire du coin tout ça, on faisait du pain aussi dans un moulin, c'était super sympa. On faisait l'île de Ouessant avec les neufs dix ans et puis tu avais aussi les onze douze ans, c'était les roulottes du côté de Cochléria

I: C'était surtout du local.

: On commençait par beaucoup de local pour les plus jeunes oui, on commençait à délocaliser pour les treize ans, c'était l'île de Jersey et les quatorze ans, c'était le Spectroscope Il y' avait ensuite l' Irlande et le ski pour les quinze ans voilà. Ce qui était différent, c'est que ces voyages étaient affiliés à des cadeaux de Noël, c'était gratuit sauf l' Irlande et le ski qui étaient à quatre vingt euros, c'était vraiment rien. On était que des animateurs internes, soit avec le BAFA ou le BAFD, on encadrait complètement les séjours et on rédigeait les projets pédagogiques de bout en bout.

I: Vous ne faisiez jamais venir des animateurs de l'extérieur?

: C'est arrivé une fois car on était en sous-effectif, ça a toujours été sinon que des gens en interne ou des enfants du personnel. C'était par contre des personnes plus âgés que les animateurs disons classiques, ça allait de vingt cinq à cinquante ans, on avait notre ancien directeur qui était aussi l'ancien secrétaire du comité d'établissement. Cette commission elle a pris fin car on a commencé à avoir un manque d'animateurs, à la fin j'étais le seul directeur, je devais m'occuper tout seuls des séjours. Je pense que le CE a eu besoin un moment de sécurité sur le fait d'assurer les séjours, après ça s'est toujours bien passé mais ils ont décidé à un moment de sous traiter.

I: CA a été dû à un revirement syndical?

: J'ai entendu des rumeurs après, comme quoi le CIE est passé majoritairement CFDT en 2009 donc du coup, il t'a eu un peu de ça qui aurait influencé mais après ça reste des bruits de couloirs.

I: Je voulais savoir autre chose sinon, il y' avait du remboursement qui était proposé aussi sur des séjours en extérieur.

: CA n'existait pas encore non, il y' avait les chèques cadeaux, les abonnements mais tu avais le droit soit à ça soit au séjour étant donné que c'était un cadeau de Noël. Ça ressemblait un peu à l'offre actuelle sauf que maintenant les séjours sont sous traités, on n'est plus dans une démarche enfin disons que les séjours ont évolués car il y' a beaucoup plus d'offres, par contre c'est plus cher. On est passé plus dans un système de séjours plus que de cadeaux.

I: Je voulais également vous parler de la fréquentation, vous devez savoir qu'actuellement elle est en baisse, ou peut être qu'elle est constante et qu'elle n'était pas très haute à l'époque je ne sais pas, vous en pensez quoi?

: Il y' avait pas mal d'enfants quand même, selon d'une année à l'autre on se retrouvait à faire deux séjours Irlande par exemple, c'était deux séjours de trente enfants.

I: Les tranches d'âges étaient plus élargies?

: Non du tout mais je pense qu'à l'époque, si tu commençais jeune dès huit ans, tu retrouvais souvent les mêmes, ils étaient content de retrouver leurs copains d'un séjour à l'autre, c'était quelque chose d'un peu plus familial je dirais. Il y' avait dix ou quinze enfants, mais tu vois même si il n'y en avait eu que trois, on l'aurait comme fait, bon ça n'est jamais arrivé après, ils étaient inscrits donc on y allait c'était sûr. On gérait le nombre d'animateurs selon le nombre d'inscrits car on avait la ressource, mais c'est vrai que d'une année à l'autre ça fluctuait, on pouvait avoir un grand nombre sur les quinze ans et l'année d'après beaucoup moins sans comprendre. Le nombre d'enfants concerné doit être similaire par rapport à avant, maintenant il y' a juste plus de séjours proposés donc moins d'enfants par séjour automatiquement.

I: Je vois et au niveau des remboursements proposés sur des activités pour y revenir un petit peu, il y'en a beaucoup aujourd'hui et cela vient peut être nuire à l'offre de séjours de vacances, tu en penses quoi?

: Je pense que le code part d'une activité comme le football par exemple, ce doit être cent euros par enfant dans l'année tu te dis alors est-ce que le comité d'entreprise ne pourrait pas participer à ça et

aussi proposer un séjour en ce sens?

I: Ce serait peut être bien d'organiser un séjour autour d'un thème footballistique par exemple tu veux dire.

: L'entreprise a aussi considérablement rajeunie, il y' a eu beaucoup d'embauches ces dernières années et tu te rends compte que ça pourrait intéresser des gens de ré encadrer des petits séjours qui d'ailleurs ne sont pas affiliés jeunesse et sport donc tu n'as pas besoin de les enregistrer. Il suffit qu'il y' ait une personne qui ait le BAFA dans l'équipe, il n'y a pas besoin d'avoir que des gens diplômés, c'est à se demander si ce ne serait pas pertinent de reprendre quelques séjours de proximité. C'est un peu la faille que je vois dans la commission, ce sont pas forcément des gens qui ont déjà fait des séjours avec des enfants, pas connus les colonies ou autres, du coup on glisse plus vers de la consommation que de l'échange entre les jeunes et les générations. Il faut déjà faire un projet pédagogique, éducatif et après tu proposes tes séjours.

I: Je vois ce que tu veux dire et lors des réunions d'ailleurs que j'ai fait avec la commission, j'ai aussi eu cette impression que la grosse difficulté reste celle de cerner les attentes des gens et d'échantillonner, à l'époque de l'ancienne commission, vous rencontriez ce problème aussi et comment le traitiez vous?

: On avait déjà une proximité avec les parents parce que la plupart des parents nous connaissait, chaque personne pouvait venir nous voir pour nous poser des questions, ils avaient une réponse rapide. On faisait aussi des réunions préparatoires avec les parents et les enfants, voire juste avec les enfants après, donc au niveau des demandes des parents, on en avait mais ils suivaient bien ce qu'on leur inculquait. On leur montrait bien le projet pédagogique, ce qu'on attendait, on leur précisait que ce n'était pas du tout venant du genre on arrive au restaurant, on s'assoit et on mange. On inculquait les parents dans le projet en fait.

I: Vous aviez des moyens de retour aussi?

: On en avait oui, on envoyait un questionnaire pour savoir si ça s'était bien passé. On a d'ailleurs rarement eu de mauvais retours, vraiment moi j'en ais rarement eu, après on partait en petit comité par exemple en Corse avec vingt ou vingt cinq enfants. Il faudrait...je pense améliorer la communication avec les parents à ce niveau là, il faut commencer par mettre dans le catalogue nos valeurs, nos envies, ce qu'on a envie d'inculquer aux gens.

I: La commission veut aussi se renouveler en proposant des voyages plus prestigieux, comment cela va t-il être vécu à ton avis?

: Les enfants étaient contents de se retrouver à l'époque et ils ne se posaient pas trop de questions sur ce qu'ils auraient pu faire si ils avaient fait autre chose, ils sont pas compliqués en fait. Les séjours avant tout, c'est pour vivre en collectivité, respecter les autres avant d'aller faire des activités, ce qu'il faut savoir ici, c'est quelles sont nos valeurs et comment les défendre. Le principe est bien sur le fait d'avoir une commission mais il manque une ligne directrice pour être constructif.

I: Je vois, et pour en revenir une dernière fois aux remboursements et à leur possible rapport avec la faible utilisation. J'ai vu depuis le début de l'enquête que les gens utilisent ce remboursement par défaut, notamment avec des enfants en bas âge...

: Tu vois cette offre de remboursement, elle pourrait rentrer dans autre chose que la commission, ça pourrait être dans le comité en général, nous on fait du sport par exemple et on se fait rembourser, pourquoi pas les enfants alors. Ça devrait être automatique de pouvoir se faire rembourser si ton enfant fait une activité mais que ça n'influe pas sur le fait de pouvoir prendre un séjour. Je pense que la valeur là dedans c'est de proposer aux enfants d'aller en séjour, après c'est sûr que tout le monde n'ira pas parce que tout le monde n'a pas l'envie ou autre. C'est dommage de se dire tiens moi je prend le remboursement et je ne peux rien faire d'autre à côté ou d'un autre côté prendre le remboursement et se dire que ça convient sans trop de convictions.

I: Je vois et j'ai aussi relevé autre chose, le fait que certaines activités comme le ski soit proposé en séjour enfant et en séjour famille, les enfants partent avec leurs parents et cela les amène dans une continuité. Vous aviez du ski par exemple dans l'ancienne commission?

: C'était simple, à huit ans tu pouvais aller à Ouessant, à neuf ans tu pouvais aller faire de la roulotte, c'était toujours comme ça et d'une année à l'autre les enfants revenaient et étaient très contents. Tu reviendrais à ça aujourd'hui, les gens hésiteraient plus car ce serait moins vendeur d'aller en Grèce ou je ne sais où mais en même temps de refaire des petits séjours en complément, ça pourrait être intéressant. On fait bien des séjours de voile avec la commission croisière, pourquoi on ne ferait pas un truc du genre avec les enfants

I: C'est ce que tu aimerais amener avec le règlement intérieur?

: Oui et puis il y' a aussi les délais de positionnement, qu'on t'envoie un catalogue au mois de novembre pour l'été prochain pour ton enfant, même toi en tant que salarié déjà pour tes séjours, c'est pas facile de se dire à l'avance est-ce que je serais disponible ou pas? C'est d'ailleurs aussi pour ça que l'on voit qu'il y'a beaucoup de gens peut être plus âgés qui font les séjours, je parle de la commission pour les adultes, tu vois plus de personnes âgés dans les séjours que des jeunes. Je pense que ça devrait être plus dans l'année une proposition comme ça, on propose un séjour au mois de mars pour ton enfant dans tel ou tel endroit ça pourrait être intéressant, que ce soit plus ouvert à la rencontre entre les jeunes et les parents, pour qu'ils soient plus impliqués dans les séjours été ou autres.

I: Une des dernières questions que j'aimerais te poser avant que j'oublie, il est question aujourd'hui de faire des journées de rencontres pour que les enfants puissent se rencontrer avant d'aller en séjour?

: On ne l'avait pas fait non, on n'en ressentait peut être pas le besoin, les enfants savaient à quoi s'attendre et nous aussi plus ou moins, avec la pyramide des âges on parvenait à savoir à peu près combien d'enfants viendraient d'une année à l'autre. C'était un peu moins le souci côté programmation et pourtant c'était nous qui organisions tout, c'était beaucoup plus simple. Ça a ensuite changé car notre démarche a été jugé avec le temps trop libre, trop indépendante, ça nous prenait beaucoup de temps c'est vrai mais ça ne me dérangeait pas moi. Pour ce qui est du présent, je pense que ce serait bien d'amener des jeunes à entrer dans la commission, à notre période il n'y avait pas beaucoup d'embauches donc ça ne se renouvelait pas et c'était des personnes relativement âgées qui y participaient. On n'aurait pas non plus à rémunérer les gens sur des petits séjours, ça reste dans le cadre du bénévolat.

## **12 - Retranscription douzième entretien :**

Dernier entretien avec un membre du comité d'établissement qui est aussi salarié de l'entreprise depuis bientôt quarante ans.

L'intérêt de cet entretien est d'obtenir des informations sur le fonctionnement du comité d'établissement, sur les grands changements qui ont marqué l'entreprise et qui peuvent directement avoir un lien avec notre sujet d'étude; ainsi que sur la façon dont s'est adapté le comité d'établissement à ces changements.

## **Début de la retranscription :**

Interviewer : (I)

interviewé: (i)

I : Pouvez vous commencer par me parler de votre fonction au comité d'établissement?

: Alors peut être te parler déjà du comité d'établissement, il est issu des élections professionnelles qui ont lieu tout les trois ans, le personnel élit huit représentants au comité d'établissement. Ce même comité d'établissement délègue la gestion des activités sociales et culturelles au bureau du CE (comité d'établissement) qui est constitué de quatre élus : un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier et un trésorier adjoint. Toutes les décisions de gestion courantes du comité d'établissement sont prises en bureau donc entre ces quatre personnes. Si les décisions sont plus importantes ou si le bureau le juge nécessaire, il fait appel plus haut. Au niveau des fonctions après, il faut forcément être titulaire au niveau du code du travail pour être secrétaire ou trésorier du comité d'établissement.

I : D'accord, tu peux me faire une rapide présentation des deux volets constituant les fonctions du comité d'établissement.

: Alors, au niveau des attributions économiques, c'est cadré par le code du travail, tout ce qui est suivi des effectifs, du carnet de commandes, tout ce qui touche aux activités économiques, je ne vais pas rentrer dans le détail qui a été récemment redéfini par la loi Rebsamen. Le CE est consulté périodiquement sur des thèmes comme le plan de formation et son élaboration, le bilan de formation, le bilan social, tout ce qui est changement technologique. Les activités sociales et culturelles c'est différent, il y'a déjà un budget qui est équivalent à 2,5% de la masse salariale pour TSA ce qui fait pour le CE de Brest, 1 500 000 euros.

I: Je vois, on va pouvoir rentrer dans un cadre plus précis celui des évolutions des activités de l'entreprise qui ont peut être débouché sur une population différente.

: Ce n'était pas un changement d'activité en fait, c'est un changement de politique industrielle. Il y'a eu à un moment donné il y'a de cela au début des années 1990's Thales s'appelait encore Thompson et a décidé d'emboîter le pas à ce qu'ont fait avant nous les grands groupes américains ou japonais. Ils ont décidé de se séparer de leur production, au niveau de Brest avant, la population c'était

environ 60% d'ouvriers, 20 à 25% de techniciens, 10% d'administratifs et 10% de cadres. On est aujourd'hui à une répartition complètement différente : on doit avoir une quarantaine d'administratifs et vingt ouvriers. Ça a forcément impliqué un changement au niveau du CE, pour deux raisons, la première elle est simplement économique dû au changement de salaire qui a fortement augmenté, on a remplacé des ouvriers par des ingénieurs. C'est une population qui n'a pas forcément les mêmes loisirs que les ouvriers et les techniciens, ils sont plus axés vers du loisir, bon ça ne concerne pas LEA mais du loisir plutôt individuel. On a vu qu'avant on avait trois équipes de football, aujourd'hui il y a plein de jeunes mais il n'y a plus de football, les jeunes ingénieurs ce qui les intéresse c'est le kite surf, c'est le wake board. Ce n'est peut être pas que la population, c'est la demande de loisirs qui a aussi évoluée liée à leur statut.

I: Ça se sentait aussi au niveau des voyages en famille?

: Non pas spécialement, lors de la dernière enquête qu'on a fait au mois de juin l'année dernière, les demandes concernaient des voyages plus lointains et les gens précisaient qu'ils étaient prêts à mettre plus d'argent...ce qui n'est pas forcément dans notre politique, on veut proposer des voyages accessibles à tous donc si on propose des voyages à 3000 euros, on aura pas forcément tout le monde même si il y a une aide du CE.

I: Au niveau des prestations pour les enfants, t'as l'impression que ça a évolué un petit peu ou que ça a changé?

: Si ça a changé car je pense que les enfants sont beaucoup plus exigeants qu'avant, du temps de l'ancienne commission, on faisait un séjour roulettes, tout le monde était content. On a l'impression qu'aujourd'hui il faudrait les amener à l'autre bout du monde pour qu'ils soient contents. L'ASPEP qui était l'ancienne commission du coup, proposait comme dernier séjour l'Irlande ou la neige. Quand tu discutes avec les anciens animateurs de l'ASPEP qui étaient aussi des salariés de l'entreprise, ils te diront qu'à la fin les voyages en Irlande ça ne les satisfaisait plus. Ils avaient un niveau d'exigence qui avait passé un cap parce que sans doute qu'ils ont plus d'opportunités avec leurs parents que n'en avait l'ancienne population, tu comprends. Les vacances c'était différent, aujourd'hui il y'a plein de gens qui partent en famille, en avion, à l'autre bout du monde. Les enfants bon j'exagère mais si ils reviennent de New York, tu les envoies en Irlande bon..

I: D'accord et j'aimerais en revenir à cette ancienne commission l'ASPEP, une question, il y avait déjà du remboursement pour les activités ?

: Ça a toujours été ainsi, on a toujours admis qu'il puisse y' avoir des remboursements de séjours individuels au même titre que les loisirs vacances où tu peux privilégier un remboursement de séjour individuel mais on a toujours veillé depuis toujours que ce soit moins avantageux pour les gens pour les inciter à prendre plutôt une activité qu'un remboursement, plutôt que de l'argent. Le CE n'a pas comme vocation à redistribuer 1500 euros par salarié.

I: Il me semble aussi avoir entendu qu'à l'époque de l' ASPEP, les voyages pour les enfants, ce n'était pas quasiment pas payant et que c'était sous forme de cadeau, je voulais te demander confirmation.

: C'était payant quand même après je ne me souviens pas vraiment, je n'étais pas encore au comité à l'époque.

I: D'accord ça ne fait rien, pour en revenir à la commission actuelle, un des vrais problèmes est le manque de connaissance de la demande, des attentes, comment faites vous pour proposer des voyages en prenant ce domaine comme exemple.

: On avait fait une enquête l'an dernier qui faisait état d'une demande de loisirs de proximité dans l'ensemble et j'ai pu voir aussi dans ce que tu as commencé à écrire que les gens voient les séjours aussi comme un mode de garde.

I: Les gens ici le voient un peu comme ça oui, ceux qui utilisent par contre ont une conception du loisir pour leur enfant et voient peut être plus le côté animation et loisirs

:Après si les gens ne les envoient pas en colonie pourquoi pas, mais après à moins d'avoir de la famille, le centre aéré ça reste très cher ce n'est pas forcément avantageux. Mes propres filles ont pour plus de 400 euros par mois de centre aéré et en plus de ça il n'y a pas grand chose niveau activités. C'est aussi peut être une réalité, quand on a fait l'enquête, les gens nous parlaient de proximité, c'était peut être ça je ne sais pas..C'est vrai que dans une famille, quand les deux travaillent, c'est problématique de faire garder tes enfants hors période scolaire. Tu as plein de gens ici qui gardent des congés pour les vacances de février pour ne pas avoir à payer de garderie ou autre.

I: Ce sont aussi des structures qui modèlent des habitudes chez les enfants quand ils y vont toute

l'année. C'est vrai qu'après si les colonies de vacances ne rencontrent pas d'affluences, il faudra peut être se demander si c'est une prestation adaptée au public de l'entreprise.

: Après le CE n'a jamais eu comme vocation de faire des chèques mais de proposer des activités tu vois sur le budget total, il y' a déjà quasiment la moitié qui est une aide directe pour les salariés, entre les chèques vacances, les chèques cadeaux, la billetterie sportive même tu as des aides directes. Si tu calcules tout ça là ou le CE n'a pas de valeur ajoutée, c'est directement de la redistribution d'argent et ça représente quasiment la moitié du budget. Notre orientation ça n'est pas d'augmenter cette part là, parce que si tu continues à augmenter cela on va supprimer des postes et tu fais du tiroir caisse.

I: J'avais fait des recherches sur les remboursements faits en 2015 par le CE pour les séjours enfants, cela représente 160 remboursements.

: C'est beaucoup comparé aux 140 enfants qu'on amène en séjour, avec l'ancienne commission, il y' avait plus d'enfants qui partaient j'ai l'impression. Il y' avait aussi plus sans doute de cohésion si tu veux, les enfants d'une tranche d'âge si tu veux avaient un ou deux choix mais c'était seulement Brest, c'était différent du CIE donc tu as des enfants qui avaient le choix entre la neige et l' Irlande et qui se concertaient. Je ne suis pas sûr que l'on retrouve cela aujourd'hui, les affinités se font avant les séjours, il y'a des gens qui ont des affinités à l'extérieur qui demandent si le fils d' intel va venir. Il y'avait plus de continuité avec l'ancienne commission, les tranches d'âge se suivaient si tu veux avec les encadrants aussi. Tout les salariés qui voulaient passer le diplôme étaient financés par l'entreprise mais après ils n'étaient pas tous faits pour ça, tu mets des adolescents avec des gens de quarante ou cinquante ans, on est déjà plus dans le rapport parent enfant.

I: Il faut renouveler en effet

: Il y' avait les deux tout de même à l'ASPEP, des salariés ou des gens de l'extérieur quand on n'avait pas assez de monde en interne, ou souvent des enfants des salariés.

I: J'avais entendu parler par rapport au basculement vers la nouvelle commission que c'était aussi dû à un changement syndical, un changement de politique.

: Le syndicat de l'époque était toujours majoritaire à l'époque, je ne pense pas.

I: Le basculement s'est fait à la suite de quoi du coup sans rentrer dans les détails?

: Ça devenait difficile d'organiser seul des séjours en autonomie, au niveau de la disponibilité des gens, qu'ils soient d'accord de le faire. Ça a été parfois compliqué au niveau interne suite à des désistements qu'on se retrouve sans directeur pour des séjours, ça a amené le CE à revoir sa politique.



